



HAL
open science

Les évolutions du militantisme à la CSF

Lilian Mathieu

► **To cite this version:**

Lilian Mathieu. Les évolutions du militantisme à la CSF. [Rapport de recherche] Centre Max Weber. 2015. halshs-01133587

HAL Id: halshs-01133587

<https://shs.hal.science/halshs-01133587>

Submitted on 19 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lilian Mathieu

Les évolutions du militantisme à la CSF

Rapport final



Centre Max Weber-ENS de Lyon – CSF Rhône Alpes

Mars 2015

La recherche dont les résultats sont exposés ici a été conduite par Lilian Mathieu, sociologue, directeur de recherche au CNRS (Centre Max Weber, ENS de Lyon). Sa réalisation a été suivie par un groupe de pilotage composé de Michel-Laurent Chapas, Germaine Chaussande, Annie Giroud, Marion Lafon et Paule Marguin, de l'Union régionale Rhône-Alpes de la CSF.

Lilian Mathieu tient à remercier toutes les personnes qui ont facilité la réalisation de ce travail, en premier lieu les militants et militantes de la CSF qui, au sein des sections et des UD, ont joué un rôle décisif dans la passation et la collecte des questionnaires. Un grand merci également à Julien Barnier (CNRS, Centre Max Weber, ENS de Lyon) pour l'aide indispensable au traitement des questionnaires et à Margaux Vidal pour ses données sur la section étudiée dans le cadre son mémoire de M1 en science politique.

Table des matières

Introduction	5
Une sociologie de l'engagement associatif	5
Présentation de la CSF	8
<i>Aperçu historique</i>	8
<i>La CSF aujourd'hui</i>	12
Présentation de l'enquête	14
Chapitre 1. Les adhérents de la CSF	17
1. L'enquête par questionnaire, un révélateur	17
2. Sociographie des adhérents à la CSF	18
<i>2.1. Une population à dominante âgée et féminine</i>	18
<i>2.2. Un recrutement à dominante populaire</i>	22
<i>2.3. Capital scolaire et engagement</i>	25
3. Les adhérents et la CSF	31
<i>3.1. Perceptions et connaissances de la CSF</i>	31
<i>3.2. Adhérer à la CSF</i>	34
<i>3.3. S'engager à la CSF</i>	43
Chapitre 2. Militer à la CSF	52
1. Le dispositif d'enquête	52
2. Le profil des répondants	53
3. Les rythmes de l'engagement	54
<i>3.1. Différentes temporalités militantes</i>	54
<i>3.2. L'engagement intensif-professionnel</i>	55
<i>3.3. L'engagement borné</i>	56
<i>3.4. L'engagement diffus</i>	57
<i>3.5. Rythmes hebdomadaires et quotidiens</i>	59
4. Les pratiques militantes	60
5. Le militantisme hors du temps militant	63

Chapitre 3. À la recherche des nouveaux militants	66
1. Stabilité et évolutions des profils	67
1.1. <i>Origine sociale et carrière professionnelle</i>	67
1.2. <i>Expériences militantes</i>	69
1.3. <i>Options politiques et religieuses</i>	72
2. Conditions d'entrée et motivations de l'engagement à la CSF	74
2.1. <i>Entre besoin singulier et cause générale</i>	74
2.2. <i>Sollicitation et disponibilité</i>	76
3. Être actif à la CSF	80
3.1. <i>Compétences et préférences</i>	80
3.2. <i>Réticences et hésitations</i>	82
3.3. <i>Les rétributions de l'engagement</i>	85
4. Rapport à la CSF et à son public	86
4.1. <i>La CSF et ses militants</i>	87
4.2. <i>La CSF et son public</i>	90
Conclusion	94
Annexes	96

Introduction

Le présent rapport livre les résultats d'une enquête sociologique menée à l'initiative de l'Union régionale Rhône-Alpes de la Confédération syndicale des familles (CSF). Celle-ci s'est déroulée de mars 2013 à décembre 2014 en mobilisant différents dispositifs d'enquête sociologique, tant qualitatifs que quantitatifs, qui seront exposés en détail plus loin. Elle a été conçue et menée par Lilian Mathieu, directeur de recherche au CNRS (Centre Max Weber, École normale supérieure de Lyon) en coordination avec un comité de pilotage regroupant plusieurs responsables de la CSF Rhône-Alpes ; elle a outre bénéficié des apports d'un mémoire de master 1 en science politique réalisé par Margaux Vidal à l'Université Lumière-Lyon 2.

Une sociologie de l'engagement associatif

Le projet de cette enquête émane de la CSF. Celle-ci est actuellement confrontée à des difficultés de renouvellement de ses effectifs. S'est plus globalement développé en son sein le sentiment d'une perte de dynamisme et d'une moindre capacité à s'ajuster aux évolutions de son public. Des notions centrales de son projet, telles celles d'éducation populaire ou d'action collective, paraissent perdre de leur pertinence dans le même temps que les transformations du fonctionnement associatif (comme une tendance à la professionnalisation ou les évolutions du financement public) invitent à repenser ses modalités d'action et ses projets. Vieillesse des effectifs militants, difficulté à trouver des militants disposés à occuper des responsabilités, moindre participation du public aux initiatives et actions, césure croissante entre adhérents en quête d'assistance et militants perçus comme prestataires de services... comptent parmi les principaux symptômes de cette évolution, amenant à s'interroger sur la capacité d'un modèle associatif né au milieu du XX^e siècle à répondre aux exigences et aux besoins du XXI^e siècle naissant.

Ces doutes ne sont pas nouveaux au sein de la CSF¹, ni isolés au sein des secteurs associatif et syndical. De nombreuses autres associations relativement anciennes² mais aussi la plupart des syndicats de salariés rencontrent eux aussi des difficultés de renouvellement de leurs effectifs. La chute des adhésions syndicales, brutale à partir de la fin des années 1970, en est une des principales expressions³ à laquelle s'ajoute, côté politique, la désaffection à l'égard des anciens « partis de masse ». Ces évolutions ne sont

¹ Cf. Dominique Martin, « La Confédération syndicale des familles, entre prestations de services et poursuite de son projet militant », mémoire pour le Certificat d'études supérieures spécialisées « Politique de développement des activités et des entreprises d'économie sociale », Université Pierre Mendès France, IEP de Grenoble, 2001.

² On pense par exemple au Mouvement français pour le planning familial, qui avait sollicité Lilian Mathieu sur un thème comparable lors de son Université d'automne de 2011.

³ Voir par exemple Thomas Amossé, Maria-Teresa Pignoni, « La transformation du paysage syndical depuis 1945 », *Données sociales – La Société française*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 405-412.

pas restées inaperçues des sciences sociales, et spécialement de la sociologie du militantisme. Le thème de la « crise du militantisme » a ainsi émergé à partir de la fin des années 1990, donnant lieu à de multiples publications dont les plus remarquées portent des titres pour le moins significatifs : à *L'Engagement politique : déclin ou mutation ?*⁴, dirigé en 1994 par Pascal Perrineau, a succédé trois ans plus tard l'ouvrage au titre lui aussi interrogatif de Jacques Ion *La Fin des militants ?*⁵.

La thèse proposée par ce dernier auteur a connu un large succès. Elle explique les évolutions récentes du militantisme par un processus général d'individualisation de nos sociétés, dont les membres seraient désormais davantage soucieux de leur autonomie et réticents devant les risques d'asservissement au collectif. Émergerait ainsi un nouveau modèle de militant, jaloux de sa liberté de pensée et d'action, tenant à préserver son quant-à-soi et résolument rétif à toute forme d'« embrigadement ». À l'ancien militant « total » — ainsi désigné parce que la totalité de son existence serait placée au service de l'organisation à laquelle il adhère — se substituerait désormais un nouveau type de militant, dit « distancié » ou « affranchi » car émancipé des structures collectives et refusant de sacrifier son individualité aux exigences de la cause. Cet engagement d'un nouveau type serait mesuré (le militant limite le nombre et la durée de ses réunions pour préserver sa vie familiale), pragmatique (plutôt que dicté par l'adhésion à une idéologie) et circonspect (il refuse d'endosser toutes les positions de son organisation, il se définit comme sympathisant plutôt que comme adhérent, tient à affirmer son quant-à-soi critique, etc.). Une métaphore sert à Jacques Ion à illustrer cette distinction : le *timbre* collé sur la carte d'adhérent symbolise l'ancien militantisme, auquel on « adhère » au sens de partager totalement les positions mais aussi de coller durablement et avec force (le timbre de la carte syndicale indique qu'on est à jour de cotisation). À l'opposé, le *post-it* symbolise le nouveau militantisme labile et ponctuel qui s'engage et se désengage au gré de ses désirs. Les structurations organisationnelles et les pratiques militantes exprimeraient également ces changements : les anciennes organisations hiérarchisées et bureaucratiques laisseraient place à des « collectifs » ou à des « réseaux » plus informels, égalitaires et horizontaux.

Cette thèse paraît à première vue s'appliquer à la situation actuelle de la CSF. Revendiquant la forme syndicale en matière familiale, elle se serait ainsi exposée à subir les mêmes processus de désaffection militante et de dévaluation symbolique qui ont affecté les syndicats de travailleurs. Ayant également reproduit de ce modèle syndical une organisation nationale confédérale, elle pâtirait elle aussi d'une structuration pouvant paraître trop rigide et pyramidale à de potentiels militants aux exigences plus égalitaires. S'y ajouteraient les effets d'une institutionnalisation croissante, fréquemment pointée comme responsable de la désaffection des travailleurs à l'égard de syndicats moins présents dans les entreprises⁶ : association familiale reconnue par les pouvoirs publics, et siégeant à ce titre dans de multiples instances représentatives, la CSF pourrait bien, elle aussi, être dans cette optique victime d'un éloignement du « terrain ». Enfin, née à l'époque où prédominait le militant « total », elle éprouverait des difficultés à s'ajuster aux attentes et aux engagements plus fluides des militants « distanciés » d'aujourd'hui.

⁴ Pascal Perrineau (dir.), *L'Engagement, déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1994.

⁵ Jacques Ion, *La Fin des militants ?*, Paris, éditions de l'Atelier, 1997 ; Jacques Ion a récemment actualisé son propos dans *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2013.

⁶ Voir par exemple Dominique Andolfatto, Dominique Labbé, *Toujours moins ! Le syndicalisme à la française*, Paris, Gallimard, 2009.

La systématique des thèses de Jacques Ion, leur simplicité et leur ajustement aux représentations que bon nombre d'animateurs associatifs se font des évolutions sociales (à l'instar de « la montée de l'individualisme ») expliquent leur influence tant parmi les sociologues du militantisme que dans le champ journalistique ou le monde associatif. Elles ont pourtant été critiquées, et parfois de manière vigoureuse. L'historienne Axelle Brodriez a contesté, à partir d'une étude du Secours populaire français, le passage du militantisme « total » à sa forme « distanciée » : dans les années 1950, dans une association d'obéissance communiste supposée exiger une complète remise de soi, ce sont des engagements ponctuels et labiles qui, déjà, prédominaient⁷. Plutôt que d'opposer engagements intenses ou relâchés selon un axe temporel, c'est la piste de leur coexistence au fil du temps, et de leur inscription dans un continuum fluctuant, qui semble devoir être privilégiée. La sociologue Annie Collovald critique pour sa part les présupposés normatifs des analyses de Jacques Ion : l'opposition total/distancié peut s'entendre comme l'opposition de l'asservissement à la liberté, en exprimant une condamnation implicite des organisations posées comme emblématiques des anciennes formes d'engagement dont, en premier lieu, le Parti communiste⁸. Cette opposition recouvrirait également celle entre formes populaires, et spécialement ouvrières, d'organisation collective et formes d'engagement propres aux classes moyennes, en valorisant les secondes aux dépens des premières. Ce faisant, elle tendrait à disqualifier et à invisibiliser, en les renvoyant du côté du passé et du dépassé, les enjeux et les luttes du monde du travail. À sa suite, Frédéric Sawicki et Johanna Siméant ont fait remarquer que ce qui a probablement diminué n'est pas tant l'intensité des luttes populaires et de l'action syndicale que l'intérêt que leur portent sociologues et journalistes, et que la nouveauté, par ailleurs souvent relative, pourrait bien ne concerner qu'une part — et pas nécessairement la plus importante — des associations ou mouvements actuellement les plus actifs⁹.

C'est dans cet espace de débat que s'inscrit la présente recherche. L'engagement à la CSF offre l'opportunité, à rebours de la focalisation sur le « nouveau » qui inspire une large part de la sociologie du militantisme, de se pencher sur un type d'engagement certes relativement ancien et affecté par les évolutions contemporaines mais néanmoins solidement inscrit dans le paysage associatif français. Alors que se multiplient les travaux consacrés à des collectifs militants certes médiatisés pour leurs actions spectaculaires mais ne regroupant qu'une poignée de membres et fréquemment éphémères, aborder une organisation vieille de plusieurs décennies, aux effectifs conséquents, à l'implantation large, à la légitimité reconnue et aux activités diversifiées devait permettre de corriger la tendance actuelle de ce domaine de la sociologie à se focaliser sur un « inédit » souvent superficiel aux dépens de l'étude des continuités et des ancrages forts du monde associatif.

La myopie d'une sociologie du militantisme focalisée sur le seul surgissement de l'inédit au détriment de l'étude des continuités ne doit cependant pas esquiver le problème des évolutions en cours : si les analyses du type de celles suggérées par Jacques Ion sont insatisfaisantes, le sentiment d'affaiblissement et de désaffection que ressentent nombre d'associations telles que la CSF n'en est pas moins réel et exige

⁷ Axelle Brodriez, *Le Secours populaire français (1945-2000)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

⁸ Annie Collovald, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in Annie Collovald (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Rennes, PUR, 2002. Voir également Sandrine Nicourd (dir.), *Le Travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

⁹ Frédéric Sawicki, Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant », *Sociologie du travail*, 51, 2009.

d'autres pistes d'interprétation. Celles-ci peuvent être envisagées au prisme d'une autre approche sociologique du militantisme, pour sa part davantage attentive aux propriétés sociales des individus qui s'engagent dans une cause ou une organisation. Les études quantitatives font ainsi ressortir la forte homogénéité sociale des effectifs des associations, syndicats ou partis. Loin d'être aussi individualisées ou individualistes que le présuppose la théorie du « militant distancié », les personnes qui s'engagent dans une organisation le font — même si c'est généralement de manière inconsciente — sur une base collective : celle du sexe, de la génération, du statut socioprofessionnel, de la religion ou encore — la liste n'est pas exhaustive — des préférences politiques ou philosophiques. De sorte que Frédéric Sawicki a pu écrire que « les associations choisissent leurs membres autant que ces derniers les choisissent »¹⁰ : l'homogénéité sociale du groupe militant assure que ses membres s'y sentiront à l'aise parce que partageant un ensemble de codes, valeurs, représentations et manières de faire qui restent le plus souvent implicites mais qui fondent sa cohésion et assurent sa pérennité. À l'inverse, un désajustement entre les propriétés sociales valorisées ou incarnées par une organisation et celles qui caractérisent son public expose à la désaffection de ce dernier.

L'hypothèse d'un tel désajustement entre l'offre d'engagement proposée par la CSF du fait de l'évolution de son public privilégié — à savoir les classes populaires, urbaines — paraissait dans ces conditions comme une des plus heuristiques, sans faire reposer l'explication des difficultés actuelles de l'association sur des facteurs exclusivement « internes ». Mais il fallait, pour pouvoir tester cette hypothèse, disposer au préalable d'une connaissance de la réalité des modes d'adhésion et de militantisme en son sein afin d'en cerner les spécificités et d'en mesurer les évolutions. Il fallait également identifier les spécificités de l'offre d'engagement que propose la CSF en prenant pour objet les pratiques au travers desquelles se déploie l'action associative et les significations dont elles sont investies par les militants. Ceci explique le recours à une méthodologie diversifiée, alliant enquête par questionnaire et entretiens.

Présentation de la CSF

Aperçu historique

Une présentation globale de la CSF, et spécialement de son histoire, s'impose en préalable à cette étude. Non comme un passage obligé plus ou moins scolaire, mais pour pouvoir y rapporter sa situation présente et cerner ses évolutions les plus significatives.

Les origines de la CSF, on le sait, sont à rechercher au sein du catholicisme social, qui procède dans les années 1920-30 d'une volonté de l'Église de reprendre pied dans des couches populaires attirées par un mouvement ouvrier (et notamment communiste) laïc voire anticlérical. Cette volonté se manifeste par la création et le développement d'une multiplicité d'organisations spécialisées, s'adressant à des catégories de population définies : Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), Jeunesse agricole catholique (JAC), Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), Union féminine civique et sociale (UFCS), Ligue ouvrière chrétienne (LOC)... Une caractéristique commune de ces organisations est d'agir en prise directe avec le quotidien (de travail, d'études, familial, de logement, etc.) de leurs membres et

¹⁰ Frédéric Sawicki, « Les temps de l'engagement », in Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2005, p. 126.

d'exiger de leur part une implication intense, tout en étant investies d'une forte dimension spirituelle et en étant placées sous l'autorité de représentants religieux.

Initialement pensé comme concurrent des courants socialistes et communistes du mouvement ouvrier, le catholicisme social n'en a pas moins été fortement sensibilisé à la condition ouvrière de son temps et a connu un certain glissement à gauche. Cette ambiguïté constitutive s'exacerbe au cours de la Seconde Guerre mondiale : alors que certains courants se rallient à Vichy, d'autres s'engagent dans la Résistance. Ces derniers jouent à la Libération un rôle politique important et fournissent nombre de cadres à la reconstruction politique et sociale de la France. Émerge alors ce que l'historien Denis Pelletier décrit comme « une gauche de terrain, mobilisée tant dans le champ politique que dans ceux de l'action sociale, du syndicalisme, des loisirs et de la culture »¹¹.

Organisation importante de cette mouvance, le Mouvement populaire des familles (MPF) a été fondé en 1941 dans la continuité directe de la LOC dont il poursuit l'ambition de ramener la classe ouvrière au christianisme tout en veillant à ne pas faire — via le changement de nom — de l'affiliation chrétienne un obstacle dissuasif. Mais son action, dans le contexte économique difficile de l'immédiat après-guerre, est avant tout matérielle. Le MPF organise localement des activités de soutien aux familles modestes telles que des comités de ménagères, machines à laver collectives, centres de raccomodage, coopératives d'achat, aides familiales, placements d'enfants à la campagne ou encore maisons de vacances¹². Ces enjeux étant définis — et cela tout spécialement en ce milieu du XX^e siècle — comme des prérogatives féminines, les femmes sont surreprésentées parmi les adhérents du MPF.

L'enjeu est pour le Mouvement de mener une action « à la base », le plus souvent au niveau du quartier, qui soit aussi une action *collective*, fondée sur le partage des ressources et des compétences des foyers populaires. Mais cette focalisation sur le quotidien ne peut négliger que la condition des familles populaires prend sens dans un contexte plus large. C'est pourquoi le MPF développe son activité en direction des entreprises, soutient des mouvements de grève et entretient des connexions avec les syndicats de salariés. Selon l'historienne Germaine Dermenjian, « le Mouvement populaire des familles ne se veut pas exclusivement familial mais ouvert également sur la vie de travail, la vie civique, la défense des familles ouvrières partout où leurs intérêts sont engagés. Le MPF entreprend également de se situer par rapport au mouvement ouvrier (...) et cherche à se placer entre les masses ouvrières et les syndicats qui n'ont pas leur souci éducatif. Mais il veille à ne pas se laisser enfermer dans l'action familiale, à ne pas apparaître comme la branche familiale du mouvement ouvrier car il veut garder sa liberté d'action dans tous les domaines de la vie ouvrière »¹³. Les Associations familiales ouvrières (AFO), créées en 1946, sont une émanation directe du MPF, qui prennent en charge son action au niveau le plus local. Leur action n'est pas seulement de soutien mais également revendicative, notamment au travers de multiples opérations de squattage dans le contexte de crise du logement des années 1940-50¹⁴.

Le MPF est dans les années 1950 marqué par un double processus d'institutionnalisation et de déconfessionnalisation. L'institutionnalisation se repère à son élection au sein d'une multiplicité d'instances paritaires telles que les caisses d'Allocations familiales, de Sécurité sociale ou de comités d'entreprise. Il siège

¹¹ Denis Pelletier, « Une gauche sans domicile fixe », in Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012, p. 27.

¹² *Cahiers du GRMF*, n° 6 : « Femmes, familles et action ouvrière », 1991.

¹³ *Cahiers du GRMF*, n° 1, « Les mouvements familiaux populaires et ruraux », 1983, p. 91-92.

¹⁴ *Cahiers du GRMF*, n° 7, « La bataille des squatteurs », 1992.

également au sein des UDAF (Unions départementales des associations familiales) et de l'UNAF (Union nationale des associations familiales), créée en 1945 avec le statut d'association d'utilité publique et interlocuteur représentatif des pouvoirs publics ayant mission de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles vivant sur le territoire français¹⁵. Dès cette époque, le MPF — et plus tard la CSF — constitue un pôle marqué à gauche au sein d'un champ familialiste à dominante bourgeoise et conservatrice (ce qui l'amènera à quitter temporairement l'UNAF en 1949, et à n'y revenir qu'en 1962)¹⁶.

Le second processus est celui de la déconfessionnalisation. Émanation du catholicisme social, le MPF est aussi marqué à la sortie de la guerre par les ambivalences de l'Église à l'égard du régime de Vichy. L'action menée au cœur de la classe ouvrière amène de nombreux militants à remettre en cause l'hostilité traditionnellement de mise au sein de l'Église à l'encontre des idées socialistes ou communistes. En 1949, le MPF cesse officiellement d'être un mouvement d'Église et change de nom l'année suivante pour devenir Mouvement de libération du peuple (MLP) ; en 1951, une scission donne lieu à la création du Mouvement de libération ouvrière (MLO)¹⁷. Témoignage de son ancrage à gauche, plusieurs de ses membres participent en 1960 à la fondation du Parti socialiste unifié (PSU)¹⁸. Cette déconfessionnalisation, toutefois, relève d'un processus complexe qui affecte avant tout l'identité du mouvement et moins son recrutement où les militants catholiques restent majoritaires : « Le MPF, à l'origine mouvement chrétien, entre-temps mouvement "christianisant", est devenu un mouvement de chrétiens »¹⁹. La prise de distance du mouvement à l'égard de l'Église n'empêche pas, en d'autres termes, que les références chrétiennes continuent à irriguer son action au travers de la formation de ses adhérents, au sein desquels se repère un fréquent passage par des associations relevant elles aussi du catholicisme social, telles que la JOC.

L'action des AFO se développe et se diversifie, des actions de quartier à l'intégration de questions de logement, de prix et de pouvoir d'achat, d'éducation et à la mise en place de services ou équipements tels l'aide à domicile (avec la création de l'Aide Familiale Populaire en 1946), des maisons de vacances familiales... En janvier 1959, les AFO se transforment pour devenir la Confédération syndicale des familles qui se définit comme pleinement laïque. Elle s'impose au sein du secteur des associations familiales par ses positions progressistes. Elle s'oppose notamment, dans les années 1970, aux associations conservatrices membres de l'UNAF en matière d'éducation sexuelle, de contraception et d'avortement, ainsi que pour la reconnaissance de ce qu'on n'appelle pas encore les familles monoparentales (mères célibataires ou divorcées, regroupées au sein de la Fédération syndicale des femmes chefs de famille). La même période voit son renforcement comme association de défense des consommateurs, dont la cause connaît alors un important développement²⁰. Les années post-68 donnent cependant lieu à des tensions internes, un pôle souhaitant orienter l'action dans une

¹⁵ Voir notamment Rémi Lenoir, « Transformations du familialisme et reconversions morales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 59, 1985.

¹⁶ Voir par exemple les sections consacrées à la Confédération nationale des associations familiales catholiques dans Sophie Rétif, *Logiques de genre dans l'engagement associatif*, Paris, Dalloz, 2013.

¹⁷ Le MLO impulse les Associations populaires familiales qui, en 1976, donneront naissance à la Confédération syndicale du cadre de vie.

¹⁸ Bruno Duriez, « Faire une autre gauche : des catholiques en politique », in D. Pelletier, J.-L. Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ*, op. cit.

¹⁹ Michel Chauvière, Bruno Duriez, *Cahiers du GRMF*, n° 1, p. 130.

²⁰ Louis Pinto, « Le consommateur, agent économique et acteur politique », *Revue française de sociologie*, 31 (2), 1990.

voie davantage « politique » tandis qu'un autre reste attaché à la dimension familiale de la CSF, ce qui contribue à des scissions. L'ancrage à gauche est assumé, comme par exemple dans ce document de 1979 qui affirme que « pour le syndicalisme familial qui rassemble les familles de travailleurs sur le quartier, l'école est un lieu où la main-mise du pouvoir entretient la lutte des classes et l'inégalité des chances. L'action scolaire de la CSF a une dimension politique, c'est une action syndicale *de classe* »²¹. Se réclamant de l'éducation populaire, la CSF intervient alors sur des secteurs tels que la consommation, le logement et l'urbanisme, l'éducation, les loisirs et les vacances, les équipements sociaux, l'aide familiale populaire, la santé, l'information et l'éducation familiale, l'enfance, les retraités et les femmes²². Signe de son autonomisation complète d'avec l'Église, c'est au nom de la défense de l'école laïque que la CSF — qui a soutenu l'élection de François Mitterrand en 1981 — apporte en 1983 son soutien au projet de réforme de l'enseignement privé défendu par Alain Savary²³. Elle n'en reste pas moins critique, à la même époque et constamment depuis, devant les insuffisances des politiques menées en matière d'éducation, de consommation et de logement qui constituent ses principaux domaines de compétence.

À compter des années 1970, la CSF joue un rôle majeur dans l'élaboration de plusieurs lois visant à la défense des consommateurs, notamment dans le prolongement de campagnes nationales d'action ou de mobilisations consécutives à des escroqueries comme « l'affaire Marlinge » à Grenoble : protection des clients avec délais de réflexion et de rétractation (démarchage à domicile avec la loi du 22 décembre 1972, crédit à la consommation avec la loi Scrivener en 1978), encadrement du crédit notamment immobilier... De même, la CSF a joué un rôle majeur dans les lois successives relatives aux droits des locataires, la première est la loi Quilliot en 1982, suivie de celles concernant l'information des consommateurs, leur sécurité, la loi sur le surendettement en 1989, etc. Ce travail de pression politique en faveur des consommateurs accompagne le processus d'institutionnalisation de la cause consumériste, en même temps que celui-ci contribue en retour à la légitimation de la CSF, qui siège notamment au sein de l'INC (Institut national de la consommation)²⁴. Cette reconnaissance n'est pas isolée et, symptôme d'une relative institutionnalisation, la CSF est membre d'une pluralité d'instances réunissant acteurs publics et associatifs telles que l'UNAF, le CNH (Conseil national de l'habitat), le Conseil économique et social, le GPLI (Groupement permanent de lutte contre l'illettrisme), le Comité consultatif du secteur financier ou encore le CNV (Conseil national de la vie associative)²⁵.

La CSF a également poursuivi son développement en diversifiant et en consolidant son offre de services dans ses principaux secteurs d'action (consommation, logement, environnement, éducation, santé, vacances-loisirs et culture, etc.), y compris au niveau le plus local par le développement de points d'accueil des familles ou permanences, le soutien scolaire, les activités de quartier et de loisirs pour les enfants, les ludothèques, etc. La période récente apparaît marquée par des processus ambivalents. Des initiatives nées au sein du secteur associatif ont été reconnues et encouragées, notamment via des financements publics, et ont pu ainsi se développer en

²¹ CSF, « 15 ans de lutte syndicale avec les malmenés de l'école », Fédération école et famille, mars 1979 ; Archives municipales de Lyon (97 II 40).

²² Secteurs listés dans un tract non daté (mais très probablement du début des années 1980) ; archives municipales de Lyon (97 II 40).

²³ Tract non daté ; archives municipales de Lyon (97 II 40).

²⁴ Sur ce processus, voir Louis Pinto, « La gestion d'un label politique : la consommation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 91-92, 1992.

²⁵D. Martin, *op. cit.*, p. 19.

répondant à des besoins concrets. Ce faisant, elles ont été institutionnalisées et se sont professionnalisées, ce qui a entraîné plusieurs évolutions. La professionnalisation, tout d'abord, induit un rapport à l'action différent de l'investissement bénévole, dans le même temps que s'instaurent une dépendance à l'égard des financeurs et une soumission à des normes réglementaires plus strictes²⁶. Aux yeux de certains militants, une action associative misant plus sur des compétences professionnelles que sur l'engagement de terrain perd de sa spontanéité, au risque d'amoinrir sa capacité à détecter les nouveaux besoins et à faire preuve d'inventivité pour y répondre.

La CSF aujourd'hui

La CSF compte aujourd'hui environ 35 000 familles adhérentes (3 500 environ en Rhône-Alpes), implantées dans 500 sections rassemblées dans 70 unions départementales. Si elle est officiellement une association, elle n'en revendique pas moins la forme syndicale. L'enjeu est pour elle de jouer dans l'espace du quartier un rôle similaire à celui d'un syndicat dans l'entreprise et, plus largement, d'assurer une représentation des familles dans une multiplicité d'instances de concertation ou de gestion (dont, spécialement, les offices HLM). La CSF se revendique également de l'éducation populaire, en misant sur l'auto-organisation des couches modestes et sur leur mobilisation collective. Son activité est divisée en cinq secteurs : habitat, urbanisme et cadre de vie ; économie, consommation, santé, environnement ; éducation, parentalité, intégration ; famille, protection sociale, fiscalité ; vacances, loisirs, culture. Ses objectifs et principes sont synthétisés dans ce que ses militants désignent comme la règle des « trois R » : la *représentation* des familles auprès des pouvoirs publics, la *revendication* de mesures permettant d'améliorer leur conditions d'existence et la *réalisation* d'activités et de services en direction des familles²⁷.

Son organisation interne est de ce fait similaire à celle des confédérations syndicales. Les sections (sur la base du quartier voire de l'immeuble) constituent les unités élémentaires de la CSF. Celles-ci sont rassemblées dans les unions locales (UL, dirigées par un conseil syndical) fédérées dans les unions départementales (UD) qui, elles-mêmes, constituent la confédération nationale. Impulsées au début des années 2000, les unions régionales ou interrégionales ne jouent aucun rôle dans le pilotage « politique » de la confédération mais constituent des sites de coordination de l'action des UD proches, notamment en matière de formation. L'organigramme est complété par différentes instances telles que l'IFED (Institut de formation, d'étude et de documentation) ou la société d'édition qui produit le trimestriel national de la CSF, *Nous*. La CSF abrite également 25 associations syndicales de familles monoparentales, 170 services d'aide à domicile fédérés au sein de la FNAAFP / CSF (10 000 salariés), douze unions de parents d'élèves et cinquante haltes garderies et centres de loisirs sans hébergement²⁸.

Si le vocabulaire a évolué, les principes fondamentaux de la CSF restent l'ancrage dans le milieu populaire (elle s'adresse « aux familles qui vivent de leur force de travail et qui ne peuvent s'exonérer des contraintes économiques et sociales du fait de leur

²⁶ Ces évolutions sont loin d'être spécifiques à la CSF et concernent l'ensemble du secteur associatif offrant des services, ainsi que le montre Matthieu Hély dans *Les Métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, 2009.

²⁷ Voir Marion Lafon, *Éducation populaire et engagement : enquête au sein de la Confédération syndicale des familles*, mémoire de M2 en sciences humaines et sociales, Université Paris Est-Créteil, 2010.

²⁸ Données issues du site de la CSF : <http://www.csfriquet.org/spip.php?rubrique21>, consulté le 17 juillet 2014.

capital économique, social et culturel »), la reconnaissance du fait familial dans sa globalité et quelles qu'en soient les formes ou la composition, l'attachement à la laïcité et l'indépendance à l'égard des organisations professionnelles, syndicales, religieuses ou politiques, et un objectif de justice sociale et d'égalité des droits. Elle peut se targuer d'avoir au cours des dernières décennies contribué à des réformes significatives en matière de protection des consommateurs (lois sur le démarchage à domicile, le crédit, le surendettement, les clauses abusives...), d'éducation (allocation de rentrée scolaire, gratuité des manuels scolaires...), de protection sociale (tiers payant, affichage des honoraires médicaux...), de logement (lois améliorant les rapports entre locataires et propriétaires, qualité des logements, représentation des locataires...) ou encore de petite enfance et de défense des familles monoparentales.

Comme les syndicats de salariés, la CSF mène son action selon des formes contrastées. Représentante légitime des familles, elle siège au sein de diverses instances de proposition, de négociation et de gestion telles que, on l'a vu, l'UNAF et les UDAF mais aussi, au niveau le plus local, les conseils d'administration des offices HLM. Ce volet institutionnel exige la mobilisation de compétences spécialisées qui a entraîné, au fil des ans, une professionnalisation de l'action soutenue à partir des années 1990, notamment, dans le cadre de la politique de la Ville. Si elle est gage d'efficacité, cette professionnalisation n'en est pas moins susceptible de provoquer des difficultés (le financement pérenne des postes de permanents, spécialement) et des tensions (par exemple avec des bénévoles dont l'engagement procède d'autres logiques que le salariat). Mais la CSF est également une organisation militante, en mesure de se mobiliser et d'organiser des protestations collectives lorsque les formes institutionnalisées d'exposition des doléances se révèlent inefficaces. Son répertoire d'action est alors celui, classique, des mouvements sociaux : pétitions, tracts, réunions publiques, manifestations ainsi que recours aux tribunaux²⁹.

La tension entre salariés et bénévoles est sans doute d'autant plus vivement ressentie que la CSF peine depuis quelques années à renouveler ses effectifs. La conséquence en est un vieillissement des adhérents, un rétrécissement des adhésions ainsi qu'une moindre implantation dans les quartiers populaires. L'étude, conduite par Émilie Sansano, de la mobilisation menée dans un quartier HLM grenoblois par la CSF de l'Isère, indique combien celle-ci a ressenti une crise de représentativité et de légitimité en s'engageant dans et pour un quartier dont ses militants sont absents, et sans obtenir une implication des habitants dont elle défendait la cause³⁰. Le risque est alors de voir la CSF perdre de sa « consistance collective » et de sa capacité de mobilisation en se muant en pôle d'expertise professionnalisé, toujours à même de défendre les familles populaires mais dans une logique relevant davantage du service spécialisé que de la « capacitation » ou de la promotion collective. Au « faire avec » originel, destiné à « donner aux familles les moyens d'être actrices de leur vie et d'exercer leurs responsabilités »³¹ se substituerait ainsi un « faire pour » pourtant à l'opposé de ses principes fondateurs. Si cette inquiétude est pour une part à l'origine de cette recherche,

²⁹ Comme dans le cas de la récente mobilisation de la CSF du Rhône contre le bailleur SACVL, cf. Kevin Del Vecchio, « *Pas d'âge pour se mobiliser !* » *Étude de la mobilisation de locataires de la SACVL contre la hausse des loyers*, mémoire de 4^e année d'étude, IEP de Lyon, 2012.

³⁰ Émilie Sansano, *Le rôle du médiateur logement de la Confédération syndicale des familles dans le cadre du projet de renouvellement urbain Mistral / Eaux-Clares / Rondeau-Libération : Un levier de mobilisation des habitants*, mémoire de M2 « Développement et expertise de l'économie sociale », IEP de Grenoble, 2005.

³¹ <http://www.csfriquet.org/spip.php?rubrique21>, consulté le 17 juillet 2014.

on peut remarquer qu'elle n'est en rien une spécificité de la CSF en ce qu'elle affecte la plupart des organisations syndicales³².

Présentation de l'enquête

Le projet de cette enquête émane donc de l'union régionale Rhône-Alpes de la CSF qui a pris contact en mars 2013 avec Lilian Mathieu, sociologue au CNRS ayant conduit plusieurs recherches sur les mouvements sociaux et le militantisme. Sa formulation initiale prenait acte des difficultés que la CSF rencontre actuellement et déjà mentionnées plus haut : difficulté à renouveler des effectifs vieillissants, moindre investissement du public populaire, sentiment de perte de dynamisme de l'association. Mais il s'agissait également de tirer les leçons des expériences positives menées localement et dont la valorisation s'impose. La situation actuelle de la CSF est en effet contrastée : si certaines sections entrent en sommeil, d'autres sont en mesure d'innover, de mobiliser leur public et d'obtenir des résultats significatifs³³. Ce n'est donc pas le projet global de la CSF qui est mis en cause mais davantage son ajustement aux spécificités et aux attentes des couches populaires.

La démarche initiale dressait également le constat d'une distance croissante entre la CSF et ses adhérents, qu'elle a le sentiment de moins bien connaître. Les motivations de l'adhésion, les ressorts de l'attachement (éventuel) de ses adhérents à l'association, sa perception par son public et leur connaissance de ses objectifs et activités, leurs possibles difficultés à s'y intégrer sont, finalement, peu ou mal connues de l'association. Cette méconnaissance est d'autant plus vivement ressentie que, on l'a signalé, une différenciation tend à s'instaurer entre adhérents sollicitant l'aide de la CSF et militants perçus comme des prestataires de services. S'imposait par conséquent de réaliser un portrait des adhérents à la CSF. De l'autre côté, l'offre d'engagement que propose la CSF se réalise dans un ensemble de pratiques, celles qui constituent son activité ordinaire. L'hypothèse d'un frein à l'engagement causé par un désajustement entre le militantisme que propose la CSF et les attentes ou dispositions de son public nécessitait elle aussi un apport de connaissances, cette fois concernant le contenu de son action concrète.

Une démarche d'enquête articulant plusieurs niveaux et différentes méthodes a été proposée par L. Mathieu puis discutée et formalisée au sein du comité de pilotage. L'ensemble de la démarche a bénéficié du soutien de la Région Rhône-Alpes dans le cadre de son contrat pluriannuel d'objectif.

Un premier volet de la recherche a consisté en une enquête par questionnaire auprès des adhérents rhônalpins de la CSF, afin d'en dresser un portrait le plus fidèle et objectif possible. La CSF compte en Rhône-Alpes environ 3 500 familles adhérentes, chiffre trop important pour envisager de leur adresser le questionnaire à toutes. La solution retenue a été de soumettre le questionnaire à 20 % des familles adhérentes, sélectionnées par tirage aléatoire (une famille sur cinq retenue sur les listes d'adhésion départementales). Initialement envisagée car économique en argent et en temps, une passation par voie électronique (envoi par e-mail d'un questionnaire à remplir en ligne) a finalement été abandonnée car peu fiable et posant des difficultés de relance et d'anonymat. Ce sont les UD qui se sont chargées de l'envoi du questionnaire, accompagné d'une enveloppe adressée à Lilian Mathieu à l'ENS de Lyon, ce qui a permis

³² Pour un exemple, cf. Annie Collovald, Lilian Mathieu, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n° 86, 2009.

³³ À l'exemple de la récente mobilisation lyonnaise contre la SACVL.

de préserver l'anonymat des répondants. Près de 700 questionnaires ont été envoyés dans six départements rhônalpins (Ain, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie ; Ardèche et Drôme n'ont pas participé à ce volet de l'enquête). 238 questionnaires ont été retournés, soit un taux de retour d'à peu près 30 %. Le chapitre consacré à l'analyse de ses résultats reviendra sur les conditions de réalisation de cette partie de l'enquête et sur les enseignements qu'on peut en tirer.

Pour prolonger les résultats de ce volet quantitatif, une série d'entretiens a été menée auprès de dix militants de cinq départements (Savoie, Rhône, Ain, Isère, Loire). Tel qu'initialement conçu, l'objectif de ce volet de la recherche était d'approfondir les résultats de l'enquête par questionnaire en réalisant des entretiens auprès de répondants représentatifs des grandes tendances du recrutement mises à jour par l'analyse statistique. La faiblesse des réponses (cumulée avec le taux relativement important de répondants ayant indiqué dans le questionnaire ne pas souhaiter rencontrer le sociologue) a conduit à écarter cette option et à privilégier des entretiens avec des adhérents de date relativement récente et faisant preuve d'un investissement actif au sein de leur section. Il s'agissait, autrement dit, de rencontrer des militants qui s'inscrivent à contre-courant de la tendance observée au non-engagement : ceux qui, relativement rares, ne sont pas de simples adhérents demandeurs de services mais sont disposés à s'investir dans les différentes activités offertes par la CSF, éventuellement à y occuper des responsabilités. Les personnes présentant ce profil paraissaient en effet celles les plus en mesure de fournir de futurs cadres à la CSF ; comprendre les logiques et spécificités de leur engagement était de ce point de vue important pour envisager le futur de la CSF.

Connaître l'action de la CSF au quotidien exigeait pour sa part de se pencher sur les militants les plus actifs et de mobiliser pour cela une autre approche. Inspirée des enquêtes « emploi du temps », un « carnet de bord » a été élaboré et confié à une vingtaine de militants volontaires qui l'ont tenu pendant une durée de quatre semaines (du 19 janvier au 16 février 2014, en incluant les week-ends). Une des hypothèses de ce volet de l'enquête était qu'une large part de l'activité de la CSF se réalise de manière diffuse, via par exemple des rencontres informelles avec des membres de son public, et qu'il est nécessaire de la mesurer pour pouvoir mieux la reconnaître et la valoriser. Le carnet de bord visait à enregistrer la nature et mesurer la durée de leurs activités au sein de la CSF. Il se présentait comme un agenda mais à remplir ex-post. La page dédiée à chaque journée était ainsi divisée sur une base horaire, avec pour consigne de récapituler à la fin de chaque journée ce qui avait été accompli pour et dans le cadre de la CSF. La marge inférieure et le verso de chaque page pouvaient recueillir les commentaires du rédacteur du carnet.

Le même objectif de connaissance de l'action ordinaire de la CSF a également incité à la réalisation d'une monographie consacrée à une section locale et destinée à en décrire en détail le fonctionnement, les actions, les militants et les relations avec les adhérents. Le projet initial était de confier cette monographie à un-e étudiant-e de M2 en science politique de l'Université Lyon 2, où enseigne Lilian Mathieu, en offrant l'avantage d'un accès au terrain facilité par la CSF. Faute de trouver un-e étudiant-e de M2 acceptant de consacrer son mémoire à un tel sujet (les étudiant-e-s de M2 souhaitent généralement prolonger leur terrain de M1), c'est une étudiante de M1, Margaux Vidal, qui a consacré son mémoire à la section croix-roussienne de la CSF. Elle a pour ce faire assuré pendant plusieurs semaines une observation régulière des réunions de cette section et réalisé sept entretiens auprès de ses militant-e-s. Dirigé par Lilian Mathieu et soutenu en septembre 2014, ce mémoire émane d'une première expérience d'enquête et

a été prioritairement réalisé dans un objectif universitaire. Il n'en a pas moins apporté des éléments complémentaires appréciables à l'enquête dont ce rapport livre les résultats.

1. Les adhérents de la CSF

1. L'enquête par questionnaire, un révélateur

Il convient, avant d'en présenter les résultats, de revenir plus en détail sur les conditions de réalisation de l'enquête par questionnaire car celles-ci apportent leur lot d'enseignements sur la situation actuelle de la CSF. La passation des questionnaires s'est étalée de décembre 2013 à fin février 2014. Un peu moins de 700 adresses ont été sélectionnées à partir des listes d'adhésion départementales (une adresse retenue sur cinq). Selon les cas, les sections ou les UD se sont chargées des envois puis des relances. L'identification des enquêtés par les militants de la CSF (mais pas par le sociologue, seul à connaître des réponses restant pour lui anonymes) permettait en effet de relancer — par téléphone, e-mail ou en face à face — ceux qui avaient été sélectionnés mais n'avaient toujours pas renvoyé le questionnaire plusieurs semaines après l'avoir reçu. Ainsi espérait-on combler dans la mesure du possible la propension à la non-réponse fréquente dans les milieux populaires les plus démunis en capital culturel³⁴.

Cette phase de relance s'est révélée plus complexe que prévu, cela pour des raisons qui valent d'être notées. Sections et UD ont tout d'abord réalisé que certaines de leurs listes d'adhérents n'étaient pas totalement fiables ; des courriers ont été retournés avec la mention « décédé » ou, surtout, « n'habite pas à l'adresse indiquée » — situation qui atteste un fort turn-over dans certains parcs HLM mais aussi que ces adhérents ne jugent pas utile de prévenir la CSF de leur déménagement. Les relances se sont pour leur part affrontées à plusieurs obstacles. L'e-mail n'a pu être utilisé qu'avec ceux qui disposent d'une adresse électronique et son caractère impersonnel ne favorisait pas l'objectif des relances. Relancer par téléphone s'est révélé difficile dans le cas de ceux qui n'ont laissé que leur numéro de portable et qui changent fréquemment d'opérateur : nombre de coordonnées étaient obsolètes. Des relances à domicile ont pu être réalisées par certaines sections ; outre que cela a représenté une dépense de temps importante, cela a pu conduire à privilégier les adhérents déjà les mieux connus.

Ces relances ont permis de collecter un nombre substantiel de nouveaux questionnaires. Mais les arguments avancés pour justifier du non renvoi sont significatifs du recrutement de la CSF et des conceptions de l'adhésion. Les difficultés avec l'écrit ou la langue française de certaines familles ont pu les dissuader de répondre (il est indiqué que certains questionnaires renvoyés ont été remplis par un militant CSF à partir des réponses orales des familles). D'autres ont invoqué leur âge avancé à l'appui

³⁴ On sait que la propension à répondre aux enquêtes de type sondage est socialement inégalitaire et notamment corrélée au niveau de capital culturel. La CSF s'adressant aux couches populaires, il était probable qu'une fraction relativement importante de ses adhérents serait prédisposée à se soustraire à l'enquête. Voir les travaux classiques de Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, et Daniel Gaxie, « Au-delà des apparences... Sur quelques problèmes de mesure de opinions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, 1990. En regard de la connaissance que les militants CSF ont des adhérents, il paraît probable qu'une part importante de personnes nées à l'étranger et maîtrisant imparfaitement la langue française se soient ainsi soustraites à l'enquête.

de leur refus de répondre, et invité les enquêteurs à plutôt solliciter les jeunes générations. D'autres enfin ne se sont pas sentis concernés faute d'identifier la CSF. C'est spécialement le cas de familles qui ont eu ponctuellement recours aux services de l'association et qui y ont adhéré afin de bénéficier de son aide, mais qui n'ont pas investi le versement d'une cotisation d'une signification d'engagement. Pour celles-ci, le paiement de l'adhésion a été davantage perçu comme l'achat d'un service ponctuel. D'où la récurrence des cas de familles ne se rappelant pas qu'elles étaient adhérentes à la CSF et ayant jeté un questionnaire qui, selon elles, ne les concernait pas.

Il ne doit donc pas échapper que cette enquête ne livre qu'une représentation approchée des adhérents à la CSF en Rhône-Alpes. Outre le taux de réponse relativement médiocre (autour de 30 %), ce ne sont que 20 % des adhérents qui ont été approchés ; au total, environ 6,6 % des effectifs totaux ont répondu. Tout laisse supposer, pour toutes les raisons indiquées plus haut, que l'échantillon que composent les répondants effectifs comporte d'importants biais : ce sont avant tout ceux qui s'identifient le plus à la CSF et qui la connaissent le mieux qui ont retourné le questionnaire, ainsi que ceux dotés d'un capital culturel les habilitant à répondre. C'est en gardant ces limites à l'esprit que doivent être lues les analyses qui suivent.

Les 238 questionnaires finalement reçus ont été saisis sur limesurvey puis exploités sous le logiciel R avec l'appui de Julien Barnier, statisticien au Centre Max Weber. Ont été écartés un questionnaire renvoyé mais non rempli ainsi que celui adressé à une communauté religieuse et qui, complété en cumulant inégalement des réponses collectives, s'est révélé inexploitable.

2. Sociographie des adhérents à la CSF

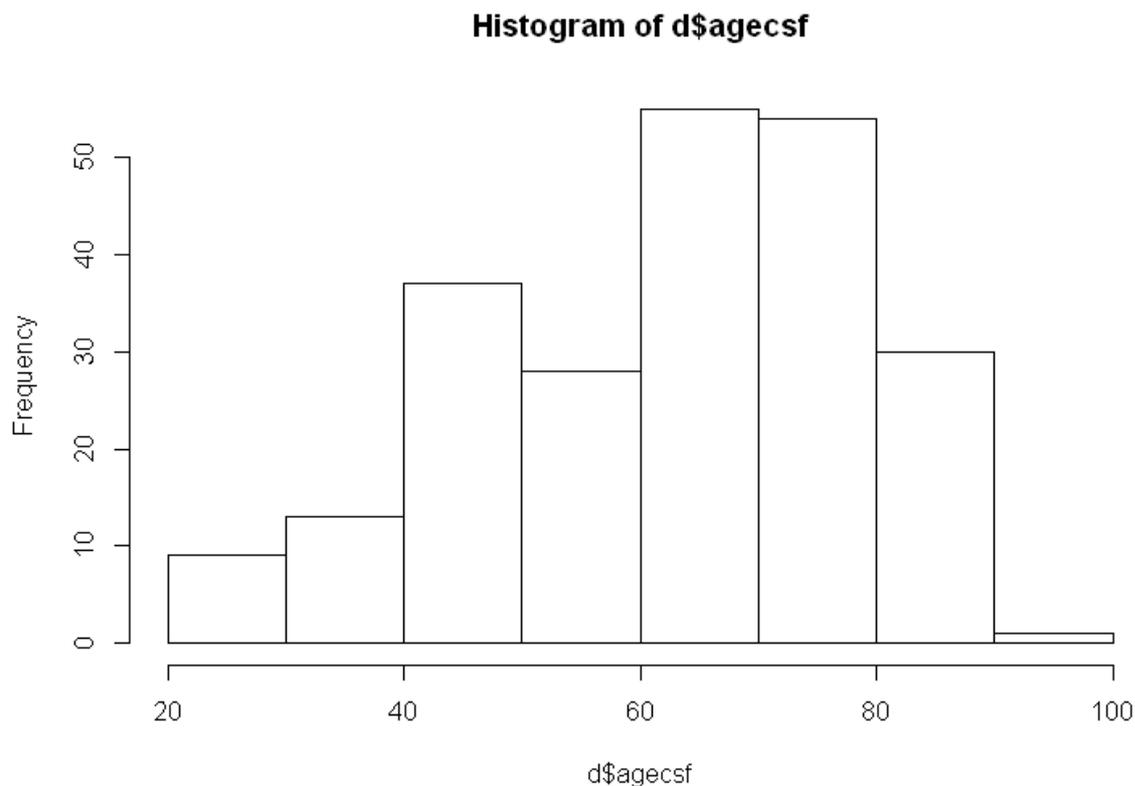
Le questionnaire comportait une série de questions élémentaires, permettant non seulement de dresser le portrait sociographique des adhérents mais également d'opérer des rapprochements avec d'autres travaux portant sur l'engagement associatif en France.

2.1. Une population à dominante âgée et féminine

Les réponses sur l'âge et le sexe laissent apparaître la prédominance des femmes relativement âgées. Deux tiers des répondants sont des femmes et l'âge moyen est de 62 ans. La surreprésentation des femmes ne doit pas surprendre s'agissant d'une association active sur les terrains de la famille, de l'éducation et de la consommation : ces domaines sont socialement définis comme des prérogatives féminines et la CSF en est d'une certaine manière, et de longue date, le reflet³⁵.

La distribution par tranches d'âge indique une nette surreprésentation des 60-80 ans qui constituent plus de la moitié des effectifs, proportion encore plus importante si l'on ajoute les 80-90 ans, en nombre équivalent à celui des 50-60 ans. À l'inverse, les plus jeunes sont nettement sous-représentés avec un peu plus d'une vingtaine de répondants (soit moins de 10 %) entre 20 et 40 ans et une trentaine (16,5 %) entre 40 et 50 ans.

³⁵ Voir par exemple Martine Barthélémy, « Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France », *Revue française de sociologie*, 36 (3), 1995.



Si elle confirme le sentiment exprimé de vieillissement des effectifs, la structure par âge est surtout en décalage avec la vocation familiale de la CSF puisque si plus de 80 % des familles répondantes ont des enfants et en comptent en moyenne 2,8, elles n'en ont que 0,75 à charge. En d'autres termes, les répondants sont certes en large part des parents, mais des parents âgés dont les enfants devenus adultes ont quitté le domicile familial. Pour autant, on remarquera que, pour une majorité de répondants, la CSF reste une association familiale : 60 % la définissent comme telle, contre 31 % comme une association de locataires, 31 % comme une association de consommateurs et 21 % comme un syndicat (la question « Qu'est-ce que la CSF pour vous ? » admettait plusieurs réponses).

Conséquence directe de cette structure par âge, les questions sur le statut professionnel et l'origine des revenus font apparaître une majorité de retraités. Ceux-ci représentent en effet 57 % des enquêtés (alors qu'ils comptent par exemple pour 18,5 % de la population rhônalpine)³⁶ alors que les salariés (CDD et CDI cumulés) n'en représentent qu'à peine un quart. Une forte présence de retraités au sein du monde associatif ne constitue pas en soi une surprise. Davantage disponibles que les actifs, ils fournissent traditionnellement d'importants bataillons militants aux associations, spécialement à celles dotées d'une connotation altruiste marquée³⁷. On sait également que le secteur associatif offre fréquemment aux retraités des opportunités de reconversion des appétences et des compétences militantes (particulièrement

³⁶ http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=8&ref_id=revtc04501 (consulté le 18 juillet 2014).

³⁷ Une étude menée par Martine Barthélémy sur diverses associations (dont la CSF) laïques ou catholiques, spécialement de parents d'élèves, familiales et de défense des droits de l'homme, signale elle aussi que leurs effectifs sont significativement plus âgés que la population générale : « Itinéraires militants et univers symboliques dans les associations de filiation catholique et laïque », in Dan Ferrand-Bechmann (dir.), *Les Bénévoles et leurs associations*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 110.

syndicales) qu'ils ont acquises au cours de leur vie professionnelle. Reste qu'une telle surreprésentation des retraités constitue un trait significatif, révélateur d'une importante évolution de la place de la CSF dans le champ associatif qui pose effectivement la question du renouvellement de ses effectifs.

Réponse	Décompte	Pourcentage
J'ai un travail à temps complet (1)	34	14.29%
J'ai un travail à temps partiel (2)	24	10.08%
Je suis en formation professionnelle (3)	1	0.42%
Je suis en arrêt maladie (4)	3	1.26%
Je suis parent au foyer (5)	6	2.52%
Je suis en recherche d'emploi (6)	9	3.78%
Je ne travaille pas et ne cherche pas un emploi (7)	5	2.10%
Je suis au RSA (8)	1	0.42%
Je suis en invalidité (9)	2	0.84%
Je suis en congé parental (10)	2	0.84%
Je suis à la retraite (11)	138	57.98%
Je suis étudiant-e (12)	4	1.68%
Autre	2	0.84%
Sans réponse	5	2.10%
Non complété ou Non affiché	2	0.84%

La CSF n'en reste pas moins avant tout une association de familles. Les célibataires comptent pour seulement 10 % (contre près de 40 % dans la population générale âgée de plus de 15 ans) et plus de 80 % des répondants ont des enfants³⁸. Le mariage reste la forme dominante d'union en regroupant près de la moitié des répondants (47,9 % contre 45 % dans la population générale) tandis que le nombre de Pacs est marginal et celui des unions libres assez restreint. Reflet de la pyramide des âges de la CSF, le nombre des veufs et veuves est relativement important (16,39 % alors qu'il est de 7,5 % dans la population générale). Le nombre des divorces est pour sa part légèrement supérieur à celui de la population générale (11,76 % contre 8 %).

Réponse	Décompte	%
Célibataire	24	10,08
Marié-e	114	47,9

³⁸ Pour les données 2013 relatives à la situation conjugale des personnes de plus de 15 ans dans la population générale, voir http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02311 (consulté le 21 juillet 2014).

Pacsé-e	2	0,84
En couple	17	7,14
Veuf / veuve	39	16,39
Divorcé-e	28	11,76
Séparé-e	6	2,52
Sans réponse	6	2,52

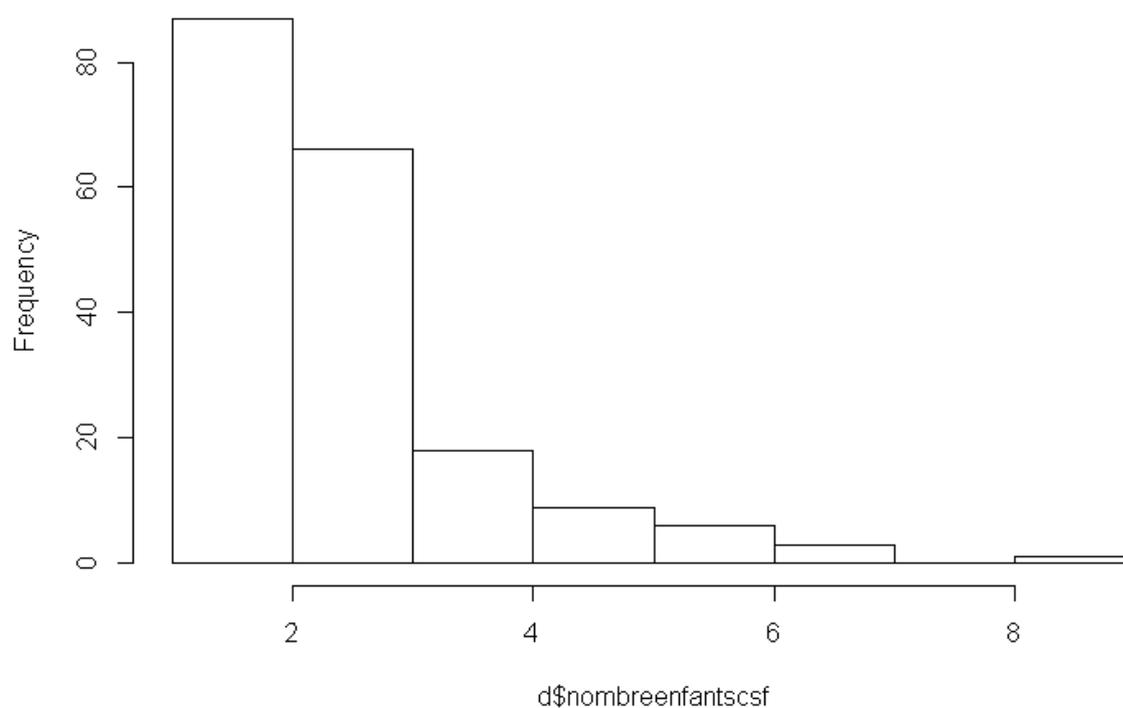
Quelle est votre situation actuelle ?

On relève également que les familles représentées au sein de la CSF sont significativement plus nombreuses que dans la population générale avec, on l'a dit, 2,8 enfants par famille CSF contre une moyenne nationale de 1,8 enfant par femme.

Réponse	Décompte	%
Oui	194	81,51
Non	34	14,39
Sans réponse	8	3,36

Avez-vous des enfants ?

Histogram of d\$nombreenfantscsf



On peut ainsi constater que si la CSF a pour principe de reconnaître le fait familial tel qu'il se présente, c'est-à-dire en intégrant ses formes les moins instituées ou

émergentes (comme le Pacs ou les unions homosexuelles), sa composition atteste la prédominance des configurations familiales les plus traditionnelles — ce qui est peut-être lié, au moins pour partie, à la surreprésentation des retraités en son sein.

2.2. Un recrutement à dominante populaire

La composition sociale de la CSF constitue également un aspect important, s'agissant d'une association historiquement ancrée dans les couches populaires urbaines. Le classement selon le niveau 1 des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE fait apparaître la distribution suivante³⁹ :

PCS	Effectif	%
Agriculteurs exploitants	1	0,42
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5	2,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18	7,56
Professions intermédiaires	58	26,88
Employés	84	35,28
Ouvriers	35	14,64

Réponse à la question : Indiquez votre profession ou la dernière profession que vous avez exercée

On constate ici que la dimension populaire de la CSF reste une caractéristique forte et que le recrutement social de l'association reste assez homogène. Les deux catégories des employés et ouvriers, que l'on regroupe généralement pour désigner les classes populaires, constituent la moitié de l'échantillon, les trois quarts si l'on y ajoute les professions intermédiaires. Une analyse plus fine (niveau 2 des PCS de l'INSEE, tableau en annexes) révèle, côté employés, une prédominance des employés civils et agents de service de la fonction publique (10,92 %) et des employés administratifs d'entreprise (10,08 %). Côté ouvrier, ce sont les ouvriers qualifiés de type industriel (4,62 %) et les ouvriers qualifiés de type artisanal (6,72 %) qui fournissent les effectifs les plus importants. Au sein des professions intermédiaires, on trouve en plus grand nombre les professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées (6,3 %) ainsi que les professions intermédiaires de la santé et du travail social (9,66 %). À l'inverse, les couches sociales les plus favorisées, telles que les professions libérales, chefs d'entreprise ou ingénieurs sont absents ou marginaux. Marginales également les professions agricoles, confirmant l'ancrage urbain de la CSF.

Celui-ci est également attesté par les réponses à la question portant sur la taille de la commune de résidence puisque près de la moitié des adhérents habite dans une commune de plus de 20 000 habitants et près d'un quart dans une commune de plus de 100 000 habitants. Pour autant, la part des membres de la CSF résidant dans une commune de moins de 5 000 habitants ou à la population comprise entre 5 000 et 20 000 habitants est très loin d'être négligeable, confirmant l'ancrage — souvent ignoré

³⁹ La question portait sur la profession actuelle ou la dernière profession occupée ; en conséquence, les retraités et les chômeurs n'apparaissent pas en tant que tels dans ce tableau. On a également omis les non réponses dans le tableau.

— des classes populaires et spécialement ouvrières dans les zones rurales ou périurbaines⁴⁰.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Commune de moins de 5000 habitants (1)	50	21.01%
Commune entre 5000 et 20 000 habitants (2)	49	20.59%
Commune de 20 000 à 50 000 habitants (3)	37	15.55%
Commune de 50 000 à 100 000 habitants (4)	22	9.24%
Commune de plus de 100 000 habitants (5)	57	23.95%
Sans réponse	21	8.82%

De fait, la CSF reste une représentante légitime des couches populaires urbaines tout en accompagnant les recompositions dont, spécialement, la tendance à la tertiarisation : on sait que l'importance croissante de la part des employés dans la population générale accompagne la désindustrialisation de notre pays, et les effectifs de la CSF en portent également témoignage.

L'interrogation sur la profession du conjoint — importante dans le cas d'un syndicat familial — renseigne également sur la position sociale des adhérents de la CSF. Le tableau suivant, là aussi organisé selon le niveau 1 de l'INSEE (distribution selon le niveau 2 en annexe), suggère à ce titre une assez forte homogamie sociale, pondérée par l'importance des non réponses (42,44 %). Les catégories favorisées et agricoles sont là aussi pratiquement absentes et ce sont les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers qui fournissent cette fois encore les effectifs les plus importants. On remarque toutefois que la part des employés et ouvriers est ici inversée, avec les seconds plus nombreux que les premiers. Ce renversement peut s'expliquer si l'on prend en compte la composition majoritairement féminine de l'échantillon : ce sont le plus souvent des femmes employées dont le mari est ou a été ouvrier qui ont répondu.

PCS	Effectif	%
Agriculteurs exploitants	1	0,42
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4	1,68
Cadres et professions intellectuelles supérieures	16	6,52
Professions intermédiaires	29	12,18
Employés	35	14,7
Ouvriers	50	21

⁴⁰ Sur cette question, voir le dossier de la revue *Agone*, « Campagnes populaires, campagnes bourgeoises », n° 51, 2013.

Réponse à la question : « Indiquez la profession (ou la dernière profession exercée) de votre conjoint-e »

L'origine sociale est elle aussi un indicateur important de la position sociale. Les réponses aux questions relatives à la profession des parents sont là encore tout à fait significatives.

PCS	Effectif	%
Agriculteurs exploitants	37	15,55
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	13	5,46
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18	6,72
Professions intermédiaires	23	9,58
Employés	19	7,98
Ouvriers	83	34,85
Non réponses	43	18,07

Réponse à la question : « quelle était la profession de votre père ? »

PCS	Effectif	%
Agriculteurs exploitants	29	12,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8	3,36
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4	1,68
Professions intermédiaires	9	3,78
Employés	26	10,92
Ouvriers	23	9,66
Sans profession / Mère au foyer	87	36,55
Non réponses	50	21,01

Réponse à la question : « quelle était la profession de votre mère ? »

Les adhérents à la CSF sont très clairement d'origine populaire. Les catégories favorisées sont là aussi absentes puisque pratiquement aucun parent n'a été chef d'entreprise ou profession libérale. La catégorie 2 de l'INSEE est sous-représentée mais sans cependant être totalement absente. On constate ainsi que la part des pères mais aussi des mères artisans ou commerçants est supérieure à celle des adhérents et de leurs conjoints, et on peut supposer qu'il s'agissait principalement de petits commerces ou entreprises artisanales. On remarque également la part relativement importante des adhérents d'origine rurale, dont le père et / ou la mère étaient exploitants agricoles — cela alors que les agriculteurs sont pratiquement absents des effectifs de la CSF.

Mais c'est surtout la surreprésentation des pères ouvriers et des mères sans profession qui apparaît comme une caractéristique marquante. L'appartenance des

pères à la classe ouvrière, spécialement s'agissant d'une population elle-même relativement âgée, renvoie à un état antérieur des couches populaires où prédominaient les emplois industriels et artisanaux. L'absence de profession des mères renvoie quant à elle à la division traditionnelle des rôles masculin et féminin dans les couches populaires, attribuant à l'homme le rôle de pourvoyeur de revenus et à la femme les tâches d'entretien domestique et d'élevage des enfants. Ce statut de mère au foyer pourrait également être un indice d'une certaine stabilité économique, en suggérant que dans ces familles le salaire du père était estimé suffisant à l'entretien du ménage. C'est en tout cas ce qui transparaît de l'évocation, par Geneviève Dermenjian, de ces foyers militants du MLP pour qui « réussir à maintenir la femme à la maison est une promotion »⁴¹. Ce qui paraît en fin de compte caractériser les militants de la CSF est une relative mobilité sociale puisqu'ils sont dans leur ensemble de condition légèrement plus favorable que leurs parents, ainsi que l'indiquent spécialement les taux des professions intermédiaires. Il serait cependant erroné d'invoquer un « embourgeoisement » de la CSF puisque la part des catégories les plus favorisées reste faible, et ces individus ne sont en aucun cas des « transfuges de classe ». La CSF a d'une certaine manière accompagné les transformations des classes populaires mais elle ne les a en aucun cas abandonnées.

Toujours s'agissant des origines, la question « où êtes-vous né ? » aboutit aux résultats suivants :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Dans votre département de résidence	115	48,32
Dans un autre département français	59	24,79
À l'étranger	34	14,29
Sans réponse	28	11,76

Près de la moitié des répondants vivent dans le département où ils sont nés, ce qui peut être l'indice d'un degré relativement important d'intégration et de stabilité sociale (en d'autres termes, ces familles n'ont pas eu besoin de migrer pour trouver un emploi). On trouve en revanche 14,29 % de répondants nés à l'étranger, ce qui est faible quand on sait qu'en France les immigrés constituent une part importante des couches populaires. Ils sont en effet 62 % à occuper des emplois d'ouvriers ou d'employés contre 51 % des autres actifs ayant un emploi⁴².

2.3. Capital scolaire et engagement

Le niveau de capital scolaire constitue lui aussi un indicateur majeur du recrutement social. La question « Quand avez-vous arrêté vos études ? » a livré le tableau suivant.

Réponse	Décompte	Pourcentage
En primaire	44	18,49
Au collège	35	14,71

⁴¹ G. Dermenjian, « Quelle émancipation pour la femme ? La conception de la femme et son évolution », *Cahiers du GRMF*, n° 6, 1991, p. 146.

⁴² http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1212#inter5 (consulté le 18 juillet 2014).

En lycée général	25	10,5
En lycée professionnel	48	20,17
En études supérieures	63	26,47
Sans réponse	21	8,82

Les adhérents de la CSF apparaissent ici pratiquement aussi diplômés que la population générale mais avec des nuances selon le niveau⁴³. Ils sont ainsi moins nombreux (18,49 %) à avoir interrompu leurs études en primaire, donc sans diplôme, que dans la population générale (25,8 %) — ces écarts sont cependant à pondérer par le taux de non réponses qui peut indiquer l'absence de diplôme. Si la part de celles et ceux qui se sont arrêtés au collège est supérieure à la CSF (14,7 % contre 6,6 % de titulaires du brevet des collèges), en revanche la part des lycéens (lycées professionnel et général rassemblent 30,6 % des effectifs) est équivalente à la part cumulée des titulaires de CAP, brevet professionnel et bac de la population générale (34,7 %). Équivalence également s'agissant de l'enseignement supérieur auquel ont accédé un peu plus d'un quart des adhérents de la CSF contre près de 24 % de la population générale.

Ces résultats pourraient a priori surprendre compte tenu du recrutement on l'a vu à dominante populaire de la CSF. Alors que la distribution sociale des diplômes inviterait à supposer parmi eux une part importante de personnes faiblement qualifiées, les adhérents présentent un structure de capital scolaire proche de celle de la population française toutes classes sociales confondues. Il ne s'agit pas, ou pas seulement, d'un effet de l'élévation du niveau scolaire à l'œuvre en France depuis quelques décennies (et dont l'objectif de 80 % de bacheliers a constitué le symbole) puisque, on l'a noté, les effectifs de la CSF sont relativement âgés. La séparation entre actifs et retraités laisse ainsi apparaître des taux d'accès à l'enseignement supérieur de, respectivement, 35,5 % et 21,7 %. De sorte que si la fraction la plus jeune des adhérents est nettement plus diplômée que la plus âgée, cette dernière présente elle-même un niveau scolaire supérieur à la moyenne générale (il n'y a que 10,7 % de diplômés du supérieur chez les 65 ans et plus selon l'enquête INSEE de 2012).

On peut en tirer le constat d'une surqualification relative des adhérents. Celle-ci ne fait que confirmer l'un des principaux acquis de la sociologie de l'action associative, à savoir que la propension à s'engager est directement corrélée au niveau de capital scolaire. Relativement surdiplômés par rapport à leur milieu social, ces individus sont davantage disposés à rejoindre une association. Ces résultats consolident par ailleurs la thèse d'une mobilité sociale ascendante en regard du milieu d'origine, qui a toutes les chances d'avoir été favorisée par la voie scolaire.

Une question visait à cerner la mobilité professionnelle des enquêtés en les interrogeant sur l'âge auquel le dernier diplôme professionnel avait été obtenu. Les résultats, spécialement du fait de la faiblesse des effectifs de répondants, ne permettent pas d'identifier de nets processus de reconversion. Les répondants ont en moyenne obtenu leur diplôme à 21 ans. Est cependant à noter la part importante (près de 40 %) de ceux diplômés entre 12 et 19 ans alors que ceux l'ayant obtenu entre 20 et 29 ans ne comptent que pour près de 16 %.

Un autre acquis de la sociologie du militantisme est ce que Daniel Gaxie a appelé

⁴³ On compare ici avec les données de l'enquête INSEE de 2012 : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=nattef07232 (consulté le 18 juillet 2014).

son « effet surgénérateur », à savoir que « le militantisme appelle le militantisme ». Les membres d'une organisation (associative, syndicale ou politique) sont ainsi fréquemment adhérents non à une seule mais à une multiplicité d'autres structures, parfois — mais non nécessairement — proches par leurs buts ou leur inspiration. L'enquête confirme ce constat mais sur un mode nuancé puisque les multi-adhérents sont en fait une minorité.

Réponse	Décompte	%
Oui	107	44,96
Non	122	51,26
Sans réponse	7	2,94

Réponses à la question : « Êtes-vous membre ou avez-vous été membre d'associations, de syndicats ou de partis politiques ? »

Compte tenu de ce qui a été dit plus haut des origines de la CSF, syndicat familial pleinement intégré à l'ample configuration organisationnelle du catholicisme social, cette relative faiblesse des autres engagements est surprenante. Elle suggère un affaiblissement de l'assise sociale de la CSF qui apparaît moins intégrée à une mouvance multi-organisationnelle identifiée. Elle suggère qu'une part conséquente des membres de la CSF y adhère sans présenter de disposition significative à l'engagement associatif ou à l'action collective, *a fortiori* au sein de la mouvance chrétienne sociale.

Les adhérents de la CSF sont à près de 23 % syndiqués. Ce taux est largement supérieur à la moyenne nationale qui tourne aujourd'hui autour de 8 % mais peut paraître bas en regard, une nouvelle fois, de la tradition militante dans laquelle s'inscrit la CSF. Les préférences syndicales sont, par contre, fidèles au creuset militant de l'association puisque, elle aussi issue du catholicisme social et ayant elle aussi connu une déconfectionnalisation, la CFDT reste largement majoritaire parmi les adhérents syndiqués⁴⁴.

Syndicat	Décompte	%
CFTC	6	2,52
CFDT	30	12,61
CGT	7	2,94
FO	1	0,42
SUD-Solidaires	1	0,42
SNES-FSU	1	0,42
Autre	8	3,36

Adhésions syndicales (répondants seulement)

⁴⁴ L'étude menée auprès en 1996 par la CSF auprès de ses *militants* (à distinguer donc des simples adhérents) indiquait un taux de syndicalisation de 31 % (contre 37,5 % en 1984), avec une nette préférence pour la CFDT. Les résultats de cette enquête ont été publiés dans *Action syndicale des familles*, n° 130, 1996 et sont reproduits en annexe à D. Martin, *op. cit.*

La vie associative est elle aussi significativement représentée mais sans pouvoir être précisément mesurée à partir des décomptes puisqu'il était possible à une même personne d'indiquer plusieurs engagements associatifs. Les associations d'éducation populaire et militantes sont les plus fréquemment signalées ainsi que, apparaissant dans la catégorie « autres », les associations à vocation médico-sociale (aide aux handicapés, aide à domicile, de malades, SOS amitié, etc.) qu'il aurait été utile de coder comme telles.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Education, éducation populaire (1)	16	6.72%
Loisirs et culture (2)	11	4.62%
De retraités ou troisième âge (3)	5	2.10%
Militante (Attac, Planning familial...) (4)	17	7.14%
Autre	25	10.50%

Adhésions associatives (répondants seulement)

Les affiliations partisans sont par contre très faibles (même si l'on ne peut exclure une réticence à livrer ce genre d'information), ce qui peut surprendre, là encore, en regard de l'histoire militante dans laquelle s'inscrit la CSF. Reste que, et malgré tout conformément à cette même histoire, c'est le Parti Socialiste qui est largement majoritaire parmi les adhérents également membres d'un parti politique⁴⁵ (à noter chez les « autres » une ancienne adhérente PSU et une conseillère municipale sans doute sans étiquette). Est à relever l'absence des Verts et du PCF, ainsi que celle du Front National — infirmant par là-même les thèses du « gauchisme » postulant un basculement généralisé des couches populaires de la gauche vers l'extrême droite⁴⁶. En revanche, ces résultats confirment le constat d'une dépolitisation des couches populaires, dont l'abstention constitue un des principaux indicateurs⁴⁷.

Parti	Décompte	%
Extrême gauche (LCR, NPA, LO...)	1	0,42
Verts	0	0
PCF	0	0
PS	11	4,62
Centristes (UDI, MODEM)	0	0
UMP ou RPR	2	0,84
Extrême droite (FN...)	0	0
Autre	2	0

Adhésion à un parti politique (répondants seulement)

⁴⁵ La même étude de 1996 auprès des militants révélait 11,7 % d'adhérents à un parti, parmi lesquels près de 70 % au PS (contre 80 % en 1984).

⁴⁶ Sur cette question, voir Annie Collovald, *Le Populisme du FN, un dangereux contresens*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 2004.

⁴⁷ Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La Démocratie de l'abstention*, Paris, Folio, 2007.

La distinction entre actifs et retraités semble renforcer l'hypothèse d'une tendance à la dépolitisation (ou tout au moins au désinvestissement militant) des plus jeunes puisque les plus âgés présentent un taux de multi-engagement supérieur. Ce constat rejoint celui opéré il y a une dizaine d'années par Martine Barthélémy qui identifiait, parmi les militants associatifs qu'elle avait interrogés par questionnaire, « un reflux chez les jeunes générations du militantisme syndical et partisan, voire même du pluri-militantisme associatif »⁴⁸. Il faut cependant veiller à ne pas sur-interpréter ces résultats car il est difficile de savoir s'il s'agit d'un effet de génération (les plus anciens seraient davantage disposés à l'engagement, les plus jeunes le seraient moins) ou de cohorte (les actifs d'aujourd'hui ne s'engagent guère mais le feront davantage lorsqu'ils seront à leur tour à la retraite).

	Effectifs	%
Non	62	66,7
Oui	31	33,3

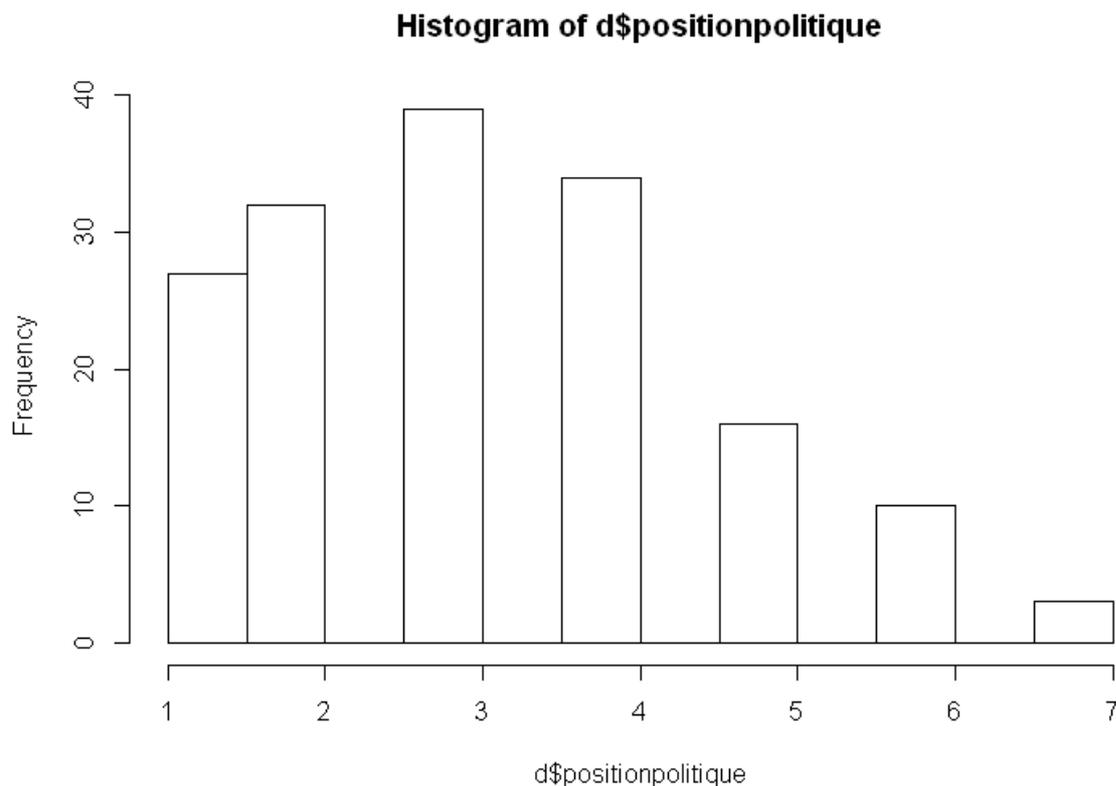
Part des adhérents en activité ayant d'autres adhésions

	Effectifs	%
Non	58	42
Oui	76	51,1

Part des adhérents retraités ayant d'autres adhésions

Cette dépolitisation n'est cependant pas complète, ou doit plutôt être nuancée : elle affecte l'engagement politique (mesuré ici à l'adhésion à un parti) mais ne dissuade pas les enquêtés de livrer leurs préférences. On a demandé aux répondants de se placer sur la classique échelle gauche-droite qui distingue sept niveaux de préférences politiques.

⁴⁸ M. Barthélémy, art. cit., p. 117.



On voit que la CSF reste, très majoritairement et nettement, fidèle à sa tradition de gauche. Les positions 1 à 3 sont largement majoritaires et c'est une sensibilité d'extrême gauche qui se dessine avec le cumul des positions 1 et 2. Les positions de droite et plus encore d'extrême droite, sans être totalement absentes, sont nettement minoritaires. On ne doit cependant pas négliger l'importance de la position 4 que l'on peut assimiler au centrisme politique. Celui-ci peut pour une part relever d'un effet inhérent à la question. On sait ainsi que se positionner au centre peut être une manière de répondre tout en restant relativement « neutre », solution de repli qu'ont pu adopter ceux qui se sentent les moins légitimes à affirmer une position personnelle sur un sujet éventuellement perçu comme délicat. Mais cette part des « centristes » (auxquels il est possible de rapprocher les « centristes de gauche de la position 3 quantitativement dominante) peut également être politiquement significative d'une relative droitisation liée, éventuellement, au vieillissement et aux options religieuses d'une part conséquente de la population enquêtée.

La question posée sur ce dernier enjeu des options religieuses fait ainsi apparaître une courte majorité de chrétiens (56,72 %) suivis de 18,5 % de sans religion. Ces deux résultats sont conformes à la « tradition » de la CSF, organisation à la fois issue du catholicisme social et partie prenante d'un mouvement ouvrier où l'attachement à la laïcité voire l'anticléricalisme sont des dimensions importantes. Cette double filiation se retrouve dans certains commentaires en marge du questionnaire puisqu'un répondant signale qu'il est « chrétien anti clérical » tandis que deux autres tiennent à préciser qu'elles sont croyantes mais non pratiquantes.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Chrétien (1)	135	56.72%
Musulman (2)	31	13.03%
Juif (3)	1	0.42%
Sans religion (athée, agnostique, libre penseur...) (4)	44	18.49%
Autre	10	4.20%
Sans réponse	15	6.30%

Réponse à la question : « Sur le plan religieux, comment vous définiriez-vous ? »

En revanche, la proportion des musulmans (13,03 %) peut apparaître faible en regard de ce que l'on sait de la composition des couches populaires urbaines, qui regroupent une part importante de personnes issues de l'immigration, spécialement maghrébine. Réduite sans être pour autant négligeable, cette proportion de musulmans semble indiquer une difficulté de la CSF à s'ajuster à certaines évolutions démographiques de son public privilégié.

3. Les adhérents et la CSF

Un second volet du questionnaire portait sur les relations entre la CSF et ses adhérents. Il était important de savoir comment l'association est perçue par ses membres et de connaître la nature de leurs attentes à son égard afin de pouvoir repérer d'éventuelles évolutions significatives et, à terme, de pouvoir mieux s'y ajuster. La recherche émanait, on le rappelle, d'une inquiétude de la CSF sur sa capacité à s'adapter à un nouveau contexte économique et social — inquiétude d'autant plus légitime que, on vient de le voir, ses effectifs d'adhérents attestent une nette tendance au vieillissement.

3.1. Perceptions et connaissances de la CSF

Un premier groupe de questions visait à identifier la manière dont la CSF est perçue par ses adhérents et la connaissance que ceux-ci en ont. L'enjeu était spécialement de connaître le degré d'identification de et à la CSF et, par suite, le degré d'intégration à l'association et à ses activités.

La première question interrogeait les enquêtés sur la nature de la CSF. Les résultats — plusieurs réponses étaient possibles à la même question — témoignent de la stabilité de la vocation de la CSF puisqu'elle reste prioritairement une association familiale aux yeux de ses adhérents (identification peut-être facilitée par la présence du mot « famille » dans son nom). Elle est aussi, de manière moins massive mais cependant conséquente, identifiée à la fois et dans des proportions égales (31,09 %) comme une association de locataires et une association de consommateurs. En revanche, sa dimension syndicale est la moins fréquemment rapportée, sans doute du fait de l'identification de cette catégorie organisationnelle avec le monde du travail mais aussi d'un affaiblissement plus général de la référence syndicale au sein de la population.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Une association de locataires (1)	74	31.09%
Une association familiale (2)	144	60.50%
Une association de consommateurs (3)	74	31.09%
Un syndicat (4)	51	21.43%
Autre	2	0.84%

La question sur les secteurs d'intervention qui intéressent le plus les adhérents permet d'opérer leur hiérarchisation (ici aussi, plusieurs réponses à la même question étaient possibles). Le logement (63,87 %) et la consommation (58,82 %) apparaissent ainsi très nettement comme les thèmes privilégiés. Ils sont suivis d'assez loin par la santé (35,29 %), l'éducation (30,67 %) et les loisirs et la culture (27,73 %). On peut noter la part relativement importante du thème de la santé alors que, à la différence de celui de l'éducation pourtant placée derrière lui, il n'est pas un thème central de l'image publique de l'association. À noter également qu'on retrouve à cinq reprises des thématiques juridiques dans la catégorie « autres », sans que l'on puisse savoir si cela recouvre des enjeux relatifs à la défense des locataires et des consommateurs ou s'il s'agit véritablement d'un domaine d'intervention autonome.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Education (1)	73	30.67%
Logement (2)	152	63.87%
Santé (3)	84	35.29%
Consommation (4)	140	58.82%
Loisirs et cultures (5)	66	27.73%
Communication (6)	54	22.69%
Autre	19	7.98%

Réponse à la question : « Quels sont les secteurs d'action de la CSF qui vous intéressent le plus ? »

La question suivante sur les activités les plus utiles plébiscite les permanences d'accueil et, plus globalement, la prise en charge individuelle. Ce résultat suggère une perception de la CSF dans une logique de service personnalisé : elle serait le lieu où il est loisible de solliciter une aide en cas de difficulté, un pôle de ressources vers lequel se tourner en cas de besoin. Une telle perception va dans le sens d'une remise de soi, d'une délégation à d'autres davantage compétents de la résolution de ses difficultés, qui sont à l'opposé du projet de la CSF de « faire avec et de ne pas faire pour ». Ce constat négatif est cependant contrebalancé par l'importance de la thématique de l'action collective, plébiscitée par 48,32 % des répondants. Ce résultat atteste que si la dimension proprement syndicale de la CSF est peu reconnue, sa capacité de mobilisation et, plus globalement, l'importance de la mobilisation collective dans la défense de ses droits et intérêts restent des aspects majeurs de l'adhésion. En témoigne, d'une certaine manière, l'approbation que recueillent les activités dotées d'une dimension collective telles que

les réunions d'information, ateliers ou carrefours (33,61 %), suivies par l'accompagnement scolaire (28,57 %) et les loisirs (16,39 %).

Réponse	Décompte	Pourcentage
Permanences, accueil, défense des droits individuels (consommation, logement...) (1)	128	53.78%
Action collective (2)	115	48.32%
Accompagnement scolaire (3)	68	28.57%
Union de parents d'élèves CSF (4)	30	12.61%
Réunions d'information, ateliers ou carrefours (5)	80	33.61%
Loisirs (sorties, visites) (6)	39	16.39%
Autre	15	6.30%

Réponse à la question : « Quelles activités de la CSF sont pour vous les plus utiles ? »

Pour autant, si la CSF est bien identifiée et ses activités appréciées, elle n'est pas nécessairement bien connue de ses membres. C'est ce que révèlent les réponses à la question portant sur l'année de sa fondation, destinée à mesurer le degré de maîtrise de son histoire. Seuls 17,65 % des répondants disent connaître cette date et 13,45 % donnent une réponse à peu près exacte. Cette méconnaissance n'est pas anodine en regard de ce que l'on a dit précédemment du contexte historique de fondation de la CSF au sein du creuset militant du catholicisme social. Elle semble témoigner d'un détachement de l'image de la CSF de son univers militant d'origine.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	42	17.65%
Non (N)	177	74.37%
Sans réponse	17	7.14%

Réponse à la question : « Connaissez-vous la date de fondation de la CSF ? »

Réponse	Décompte	Pourcentage
Bonne réponse (1945-1950) (1)	32	13.45%
Réponse erronée (2)	8	3.36%
Sans réponse	196	82.35%

Réponse à la question : « Quelle est-elle ? »

C'est plus globalement le champ des associations familiales, de locataires et de consommateurs qui apparaît peu ou mal connu. Seulement 28,57 % des répondants

affirme connaître une ou plusieurs autres associations comparables et 18,07 % peut en nommer une. Ces résultats suggèrent que, dans bien des cas, ce ne sont pas les origines ou les principes d'inspiration de la CSF qui ont motivé ses membres au moment de l'adhésion mais le fait qu'elle ait été la seule présente ou la seule identifiée. S'il est certainement réducteur de parler d'une adhésion par défaut, cette situation indique que l'adhésion n'est dans bien des cas pas le résultat d'un choix au sein d'une offre associative diversifiée. Une nouvelle fois, il semble que l'image de la CSF soit détachée de sa mouvance d'origine ; pour bon nombre de ses membres elle est clairement une association de défense des familles, des locataires et des consommateurs mais relativement neutre.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	68	28.57%
Non (N)	135	56.72%
Sans réponse	33	13.87%

Réponse à la question sur la connaissance d'autres associations familiales

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	43	18.07%
Sans réponse	193	81.09%

Réponse à la question : « Les nommer »

Les résultats relatifs aux modalités d'adhésion permettent de complexifier cette analyse.

3.2. Adhérer à la CSF

Un autre groupe de questions portait sur les modalités, durées et degrés d'adhésion à la CSF. Les conditions de l'entrée étant souvent déterminantes sur la suite du parcours d'adhérent, il était important de savoir comment les membres de l'association avaient fait connaissance avec elle, par quels intermédiaires, avec quelles attentes et en obtenant quelles réponses.

Les réponses à la question « comment avez-vous connu la CSF ? » livrent des résultats intéressants, quelque peu surprenants en regard de ce qui a été dit plus haut du faible degré de connaissance de la CSF et de son histoire. Il ressort que les relations d'interconnaissance jouent un rôle prédominant dans l'orientation vers l'association puisqu'une majorité de répondants disent l'avoir connue par la famille ou des connaissances. Les organismes sociaux ou institutions (12,61 %) et la propagande de la CSF (11,76 %) suivent assez loin tandis que les médias apparaissent négligeables — témoignant ainsi du faible intérêt médiatique pour le militantisme familial populaire et, plus globalement, de la disqualification symbolique des couches les plus modestes de la population.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Par la presse, les médias (1)	10	4.20%
Par votre famille, des connaissances (2)	133	55.88%
Par des collègues de travail (3)	12	5.04%
Par un organisme social, une administration, la mairie (4)	30	12.61%
Par des tracts, des affiches de la CSF (5)	28	11.76%
Lors d'une action publique de la CSF (6)	21	8.82%

Réponse à la question : « Comment avez-vous connu la CSF ? »

L'importance décisive des interconnaissances dans le ralliement à la CSF est confirmé par les réponses à la question « Connaissez-vous une ou plusieurs personnes faisant partie de la CSF avant de prendre contact et qui vous ait incité à le faire ? » puisque ce sont 59,24 % des répondants qui répondent positivement. Ce résultat ne fait pas que témoigner du rôle déterminant du bouche à oreille dans le recrutement à la CSF. Il atteste également l'intégration et la notoriété du syndicat familial là où il est implanté. Peu connu des médias, le « label » CSF fait en revanche référence dans les quartiers et les villes où il est présent, et ceux qui ont eu recours à ses services sont disposés à le recommander à leurs connaissances qui en ont besoin. Cette notoriété et cette reconnaissance sur une base avant tout locale comptent parmi les atouts de la CSF.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	141	59.24%
Non (N)	92	38.66%
Sans réponse	3	1.26%

Réponse à la question : « Connaissez-vous une ou plusieurs personnes faisant partie de la CSF avant de prendre contact et qui vous ait incité à le faire ? »

Un autre résultat permet de préciser les ressorts de ce « bouche à oreille » tout en confirmant le détachement de l'image de la CSF de son creuset militant d'origine. Il apparaît en effet — et de manière quelque peu étonnante quand on sait l'influence des phénomènes d'hérédité militante — que très peu d'adhérents actuels (6,3 %) avaient des parents adhérents à la CSF. Ce résultat doit certainement être pondéré en regard de l'âge relativement élevé d'une majorité de répondants. Mais il témoigne sans doute aussi d'une recomposition des bases sociales de ce type de militantisme, davantage ancré dans des réseaux de sociabilité extra-familiaux.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	15	6.30%
Non (N)	218	91.60%
Sans réponse	3	1.26%

Réponse à la question : « Vos parents sont-ils ou étaient-ils adhérents de la CSF ? »

Autre indicateur de l'implantation avant tout locale de la CSF et de son intégration à une sociabilité de proximité, les plus nombreux sont les adhérents qui paient leur cotisation à leur section ou union locale (23,11 % et 41,6 %).

Réponse	Décompte	Pourcentage
A l'union locale (1)	99	41.60%
A l'union départementale (2)	34	14.29%
A votre section (3)	55	23.11%
A votre comité de locataires (4)	26	10.92%
Sans réponse	22	9.24%

Réponse à la question : « A qui payez-vous votre adhésion ? »

D'autres résultats sont plus complexes à analyser. Le faible taux de réponses (lié à un problème de mémoire ?) et la surreprésentation de la catégorie « autres » à la question « Comment avez-vous pris contact avec la CSF ? » ne permet pas de tirer de conclusion précise.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Par téléphone (1)	20	8.40%
A l'occasion d'une réunion publique (2)	7	2.94%
En allant au local (3)	16	6.72%
En étant déjà investi dans une association proche (APF) (4)	16	6.72%
Autre (5)	52	21.85%

Réponse à la question : « Comment avez-vous pris contact avec la CSF ? »

Le taux important (44,54 %) de réponses négatives à la question « Aviez-vous une demande particulière de service à adresser à la CSF au moment de votre adhésion ? » est également difficile à interpréter. L'absence d'autre question permettant de cerner plus précisément les ressorts de ces engagements empêche de formuler une hypothèse explicative à ce qui est peut-être aussi un effet de l'absence de souvenir des conditions exactes du premier contact avec l'association.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	119	50.00%
Non (N)	106	44.54%
Sans réponse	11	4.62%

Réponse à la question : « Aviez-vous une demande particulière de service à adresser à la CSF au moment de votre adhésion ? »

Les réponses à la question sur la nature du service demandé lors de ce premier contact sont pour leur part davantage significatives. Les problèmes de logement prédominent largement (20,17 %), suivis par le soutien scolaire (6,72 %) et les litiges de consommation (5,88 %). Le détail de la catégorie « autres » n'apporte pas d'éléments nouveaux mais révèle des erreurs dans le remplissage du questionnaire (y apparaissent notamment plusieurs litiges de consommation et des problèmes de logement). S'y révèlent également des enjeux familiaux (« Des problèmes dus à mon divorce », « Aide familiale », « Permettre aux pères d'assister à la naissance d'un enfant », « Aide à domicile en fin de grossesse », etc.) et de loisirs (« Centre aéré maison familiale vacances », « Gym », etc.).

Réponse	Décompte	Pourcentage
Litige de consommation (1)	14	5.88%
Problème de logement (2)	48	20.17%
Apprentissage du français (3)	2	0.84%
Soutien scolaire (4)	16	6.72%
Cours et formation (5)	3	1.26%
Autre	31	13.03%

Réponse à la question relative au type de demande adressée à la CSF au moment de l'adhésion

Il est en revanche plus difficile d'apprécier la satisfaction de ces demandes initiales adressées à la CSF en raison d'un taux élevé de non réponses à la question correspondante. Reste que le rapport entre réponses positives (42,86 %) et négatives (5,04 %) est largement favorable à une CSF dont la majorité des adhérents se déclare satisfaite.

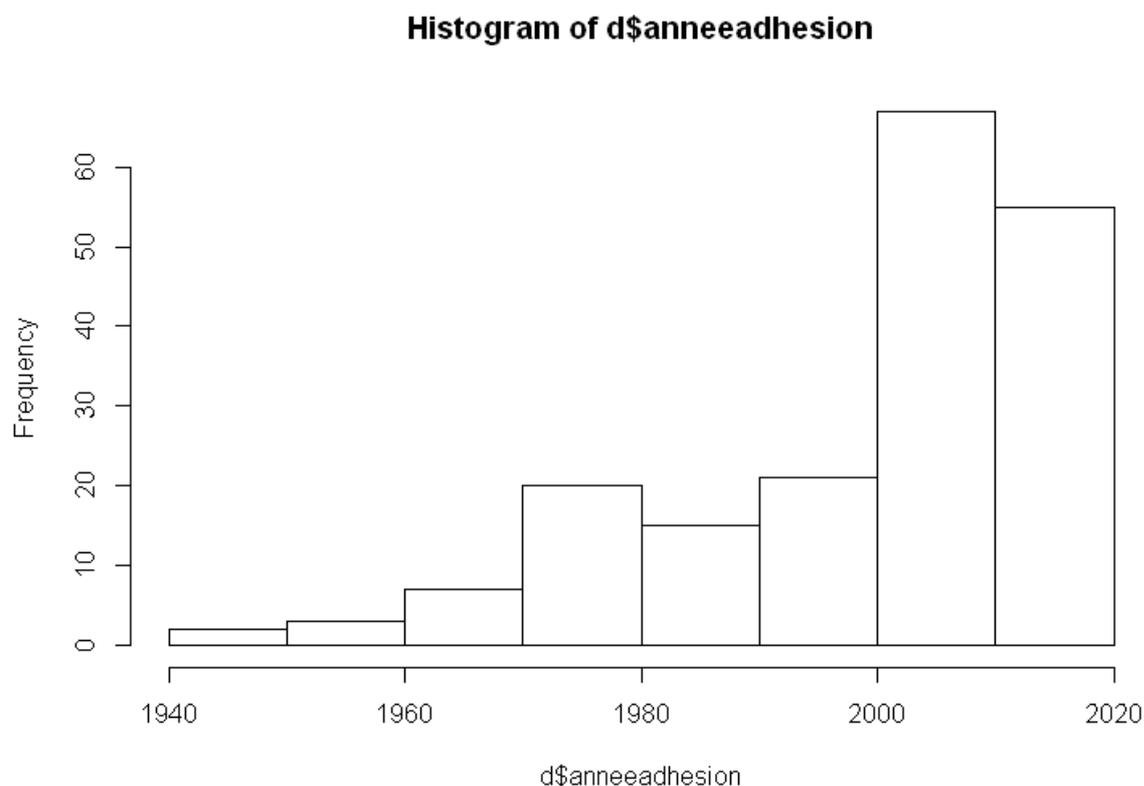
Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	102	42.86%
Non (N)	12	5.04%
Sans réponse	122	51.26%

Réponse à la question relative à la satisfaction de la demande adressée à la CSF au moment de l'adhésion

La plupart des adhésions sont récentes. L'écrasante majorité de ses membres a rejoint la CSF il y a moins de dix ans, marquant un écart net avec ceux dont l'adhésion date de plus de quinze ans⁴⁹. On peut penser, en constatant les niveaux proches des adhérents des années 1970, 1980 et 1990, qu'un volant conséquent d'adhérents reste

⁴⁹ L'étude de 1996 indiquait que, parmi les militants, un tiers avait adhéré depuis moins de sept ans, la moitié depuis moins de dix ans. Si l'on doit veiller à ne pas confondre ici militants et adhérents, on constate cependant une certaine continuité de ce point de vue.

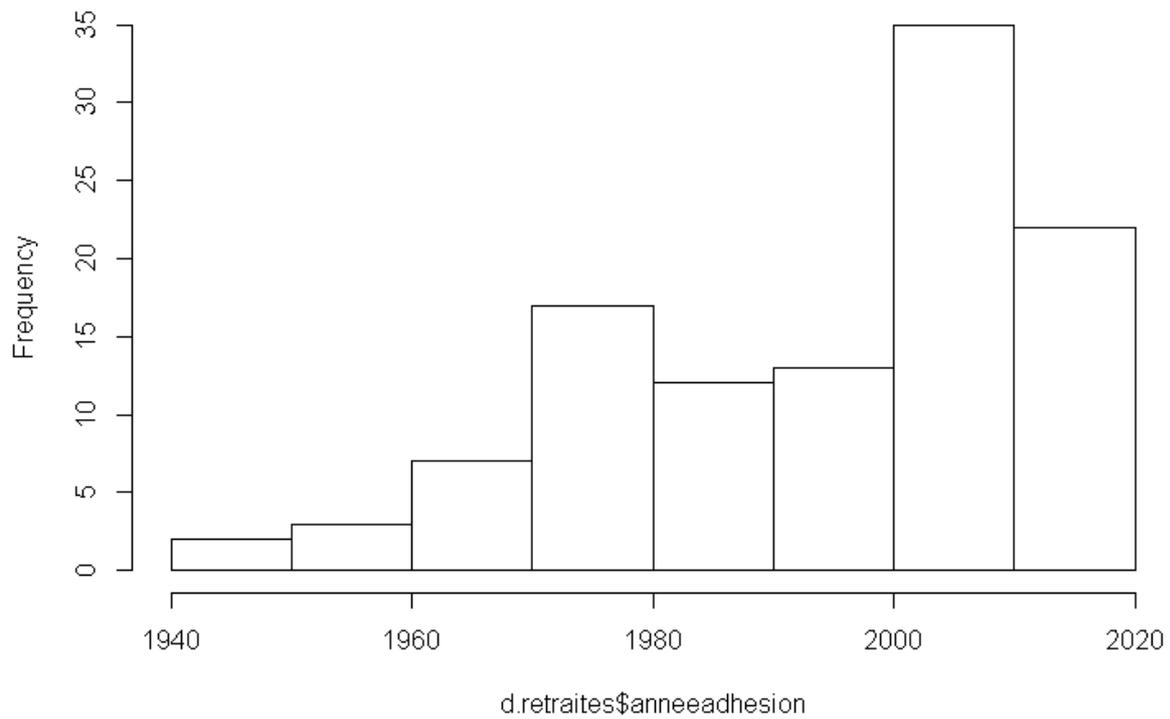
très durablement fidèle à l'association. Mais l'importance des adhésions récentes, couplée aux difficultés rencontrées par les UD lors de la passation du questionnaire, laisse penser que bon nombre d'adhésions sont temporaires, découlant d'une demande d'aide ponctuelle et éventuellement reconduite par reconnaissance pour le service rendu mais sans relever d'un engagement durable. Quoiqu'impossible à mesurer par notre questionnaire, l'hypothèse d'un fort turn-over gravitant autour d'un noyau stable de militants « fidèles » peut néanmoins être formulée au vu de ces résultats.



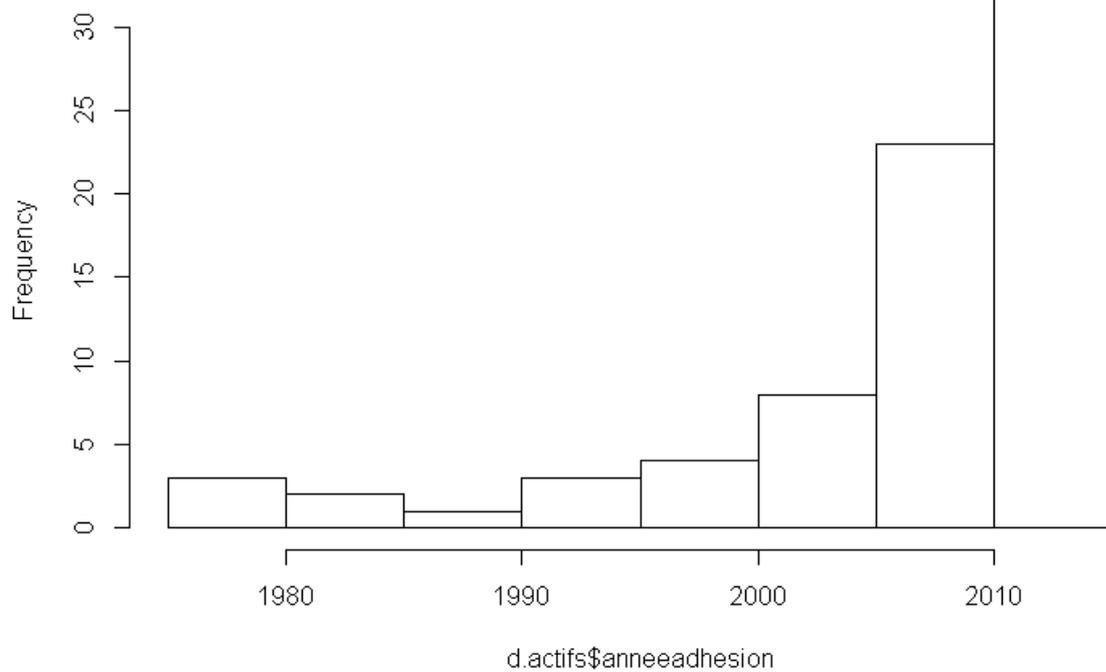
Comme on pouvait s'y attendre, les plus anciens sont les plus fidèles mais cependant pas dans des proportions très importantes et certains adhérents ont récemment rejoint la CSF à un âge relativement avancé. Comme l'indique le même histogramme réalisé cette fois pour la seule population des répondants retraités, la part des adhérents récents y est elle aussi prépondérante⁵⁰. Le même histogramme retenant cette fois les seuls actifs indique symétriquement un niveau nettement moindre des adhésions anciennes que complète un niveau là encore élevé des adhésions récentes. Il serait imprudent, compte tenu des limites de l'échantillon considéré, de tirer des conclusions trop hâtives de ces résultats mais on peut penser que l'importance que prennent les aides à domicile dans les services proposés par la CSF attire vers elle une part importante de ces nouveaux adhérents âgés. Plus qu'une association familiale au sens strict, elle pourrait en voie de devenir, dans une certaine mesure, une association de retraités.

⁵⁰ La sous-population des adhérents âgés de plus de 60 ans compte 9,4 % de répondants ayant rejoint la CSF en lui adressant une demande concernant un litige de consommation et 39,6 % pour un problème de logement.

Histogram of d.retraites\$anneeadhesion



Histogram of d.actifs\$anneeadhesion



Un ensemble de questions portait, pour tester l'hypothèse d'une labilité des engagements, sur d'éventuelles interruptions de l'adhésion. On a ainsi demandé aux

enquêtés s'ils avaient connu des phases de retrait de l'association, et pour quelle raison. Les adhérents actuels sont 16,81 % à avoir précédemment interrompu leur adhésion, pendant une durée moyenne d'environ quatre ans et demi. S'il semble donc y avoir fidélité à la CSF, on gardera à l'esprit qu'une majorité d'adhésions sont de date récente ; ces membres encore relativement « nouveaux » n'ont en quelque sorte « pas encore eu le temps » d'interrompre leur adhésion.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	40	16.81%
Non (N)	191	80.25%
Sans réponse	5	2.10%

Réponse à la question : « Avez-vous interrompu votre adhésion ? »

Les répondants avaient la possibilité d'explicitier les motivations de leur retrait⁵¹. 28 ont exprimé des motivations parmi lesquelles figurent les raisons financières (dans six cas), l'absence de besoin (résolution du problème initial, disparition du service fourni), un désaccord ou une insatisfaction, ou encore une moindre disponibilité ou l'« oubli ». Les 25 réponses à la question suivante, portant sur les motivations de la reprise d'adhésion, vont dans le même sens en évoquant une disponibilité retrouvée, la fin d'une discorde, la « solidarité » mais le plus souvent l'apparition d'un nouveau besoin. Ces résultats vont dans le sens d'un engagement « post-it », fluctuant éventuellement au gré des besoins d'assistance et solidaire d'une perception de la CSF comme prestataire de services ponctuels, mais on gardera à l'esprit la taille limitée, et insuffisante pour permettre de tirer de véritables conclusions, des effectifs concernés.

La question suivante demandait aux enquêtés pourquoi ils continuaient à adhérer à la CSF. Prédominant (44,12 %) les motifs de soutien, de reconnaissance ou de satisfaction. Ce taux relève peut-être d'un biais de l'enquête — il est de bon ton d'afficher sa reconnaissance à l'égard de la CSF dans un questionnaire diffusé par elle — mais également de la propension à considérer le versement d'une cotisation — pendant une période variable — comme un signe de reconnaissance à l'égard de ceux qui vous ont aidé par le passé, même après avoir cessé de solliciter leur appui⁵². Dans ce cas, l'adhésion vaut moins intégration au collectif que gratitude basée sur une claire distinction entre prestataires et bénéficiaires du service. En revanche, les motivations « idéologiques », référant aux valeurs de la CSF, sont nettement sous-représentées et confirment la déconnexion entre l'image de l'association et son creuset militant originel.

⁵¹ Les réponses aux questions ouvertes sont présentées en annexes.

⁵² Cette expression d'une gratitude par le versement d'une cotisation avait déjà été relevée dans l'enquête de Monique Camberlin et Jean-Louis Fouassier « Voyage à l'intérieur de la CSF », mai 1996, p. 30.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Par soutien, solidarité, reconnaissance ou satisfaction (1)	105	44.12%
Par adhésion aux valeurs de la CSF (2)	15	6.30%
Pour sa proximité et la sociabilité que propose la CSF (3)	7	2.94%
Autre	37	15.55%

Réponse à la question : « Pourquoi continuez-vous à adhérer ? »

Ici encore, le détail des réponses classées en « autre » fait apparaître l'importance des attentes d'appui, y compris anticipées de manière très générale comme lorsque l'enquêté indique « En cas de besoin » ou « Le risque d'avoir à me défendre ». Les motifs référant à des services plus ou moins précis — « Pour les bourses », « Pour aider mon enfant », etc. — occupent une place importante mais ne doivent pas estomper la part relativement conséquente de ceux référant à des principes plus généraux, tels que « Pour faire évoluer la société », « Pour défendre le syndicalisme familial » ou encore « Parce que je suis militant et que je ne me vois pas ne pas travailler pour la collectivité ».

Signe peut-être de bonne volonté devant l'enquête, peu d'adhérents (11,34 %) envisagent d'interrompre leur adhésion à l'avenir. Les motifs avancés pour cette éventuelle défection sont épars et ne permettent guère d'envisager des tendances fortes. Sont cependant à noter des désaccords ou insatisfactions (« (peut être) Divergences de point de vue avec des responsables qui veulent "décider pour les gens" », « Jamais de réponse »), le manque de disponibilité ou encore le changement de statut (« Si je deviens propriétaire »).

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	27	11.34%
Non (N)	168	70.59%
Sans réponse	41	17.23%

Réponse à la question : « Pensez-vous interrompre votre adhésion à l'avenir ? »

Le thème du lien entre la CSF et ses adhérents était principalement abordé au travers de questions sur la lecture de la presse de l'association. Le magazine trimestriel national *Nous* est reçu par un peu plus de la moitié des enquêtés qui le lisent pratiquement tous (respectivement 52,52 % et 50 %). Les bulletins locaux, reçus par 47,06 % des répondants, sont un peu moins lus (43,28 %) mais cela est peut-être lié au fait que toutes les sections ne disposent pas d'un tel outil de communication. Mais ce qui ressort, surtout compte tenu du taux assez élevé des non réponses à ces différentes questions, est qu'une moitié environ des adhérents entretient ce lien avec la CSF qu'est la lecture de sa presse, chiffre que l'on peut trouver relativement bas et qui peut inviter à une réflexion de l'association sur ses modes de communication avec ses adhérents.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	125	52.52%
Non (N)	96	40.34%
Sans réponse	15	6.30%

Réponse à la question : « Etes-vous abonné à Nous ? »

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	119	50.00%
Non (N)	57	23.95%
Sans réponse	60	25.21%

Réponse à la question : « Le lisez-vous ? »

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	112	47.06%
Non (N)	77	32.35%
Sans réponse	47	19.75%

Réponse à la question : « Recevez-vous un bulletin local ? »

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	103	43.28%
Non (N)	48	20.17%
Sans réponse	85	35.71%

Réponse à la question : « Le lisez-vous ? »

Le questionnaire comportait enfin une question ouverte formulée ainsi : « Qu'avez-vous appris à la CSF ? », à laquelle ont répondu 103 enquêtés (soit 43,28 % d'entre eux). Il est difficile d'opérer un traitement systématique de réponses ainsi formulées en toute liberté par les adhérents mais plusieurs thématiques émergent tout en étant fréquemment mêlées. On remarque tout d'abord la quasi absence de regard critique sur la CSF, seul un adhérent ayant répondu « rien » à la question. À l'inverse, plusieurs insistent sur la richesse globale de cette expérience (« beaucoup », « beaucoup de choses »). Les services fournis par l'association sont largement plébiscités, ce qui confirme une perception de la CSF comme dispensatrice d'aides plus ou moins personnalisées. Sont ainsi cités l'informatique, l'aide sur la question du logement, « les procédures à suivre en cas de litiges », « les cours de français », « le fonctionnement des charges », etc. Dans la continuité, la CSF apparaît comme une dispensatrice majeure d'information, parfois citée de manière globale (« Informations diverses ») ou plus spécifiée (« Des informations par rapport au logement », « Que l'on pouvait avoir des aides scolaires même en ayant de petits revenus », « Un peu plus de connaissances en droit immobilier », etc.).

Cette vocation d'information apparaît intrinsèquement liée à une dimension centrale du projet de la CSF qui est la capacitation (ou *empowerment*) des familles de

condition modeste. Plusieurs réponses insistent ainsi sur la découverte ou l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences habilitants, notamment en matière de défense de ses droits. Ainsi certains disent avoir appris à la CSF « Qu'on peut se défendre contre les propriétaires de mauvaise foi, la défense des consommateurs », « Comprendre certaines lois », « À mettre les points sur les i avec propriétaire et syndic », « À mieux nous organiser collectivement », etc. Dans ce processus de découverte, un accent particulier est accordé à l'action collective dont les valeurs et l'efficacité sont reconnues et mises en exergue. Les adhérents insistent ainsi sur « La mixité sociale, la lutte solidaire » ou « La nécessité d'être avec d'autres ». Ils affirment que « L'action collective ça paye », qu'« En groupe on est plus fort, à se défendre lors de litiges » ou encore que « Quand on est nombreux on peut réussir ». C'est d'une meilleure confiance en soi que témoigne par exemple cet adhérent lorsqu'il dit avoir appris à la CSF que « l'on peut parfois se faire entendre face à des grands groupes sans scrupules ». La valorisation de l'action collective débouche sur des principes généraux tels que la solidarité (citée plusieurs fois), « l'engagement collectif, le respect des différences, la confiance dans les possibilités de chacun », « l'entraide », etc.

D'autres réponses indiquent toutefois que cette démarche de capacitation par l'action collective n'est pas intégrée par tous les répondants. Certaines réponses expriment une logique de remise de soi à une association perçue comme mieux à même de régler les difficultés rencontrées. Les quelques enquêtés qui valorisent ainsi le fait que « certains peuvent nous aider », louent « leur service, leur disponibilité » ainsi que « leur implication dans la défense des locataires » ou avancent qu'« ils sont là pour nous soutenir » témoignent par leurs formulations (« leurs », « ils ») qu'ils se pensent dans un rapport d'extériorité à l'association qui s'adresse à eux mais dont d'autres, en mesure de les aider, sont les « véritables membres ». De sorte que si, de toute évidence, les principes d'éducation populaire que défend la CSF sont bien perçus par la plupart de ses adhérents, ceux-ci n'en entrent pas moins en tension avec une autre logique, inverse, basée sur la relation de service et la remise de soi. Cette tension, qui interroge directement les principes fondateurs de la CSF, est probablement pour elle une des plus délicates à appréhender et à gérer à cette étape de son développement.

3.3. S'engager à la CSF

Les données étudiées jusqu'à présent révèlent — ce qui ne saurait être une surprise pour la sociologie de l'action collective — différents degrés d'investissement au sein de la CSF. C'est pourquoi a été opérée une distinction entre *adhésion* et *engagement* à la CSF, distinction d'autant plus nécessaire que l'association valorise la mobilisation active de ses membres mais rencontre aujourd'hui, on vient de le voir, des difficultés à l'obtenir. Cette partie de l'enquête bénéficie du fait que les résultats de recherches antérieures sont disponibles, qui rendent des comparaisons possibles.

Une première mesure du degré d'engagement de ses adhérents au sein de la CSF est possible au travers des réponses à la question « Donnez-vous des coups de main à la CSF ? ». Une majorité d'adhérents se situe sur ce plan dans un rapport d'extériorité et de passivité puisque seuls 31,09 % des enquêtés y ont répondu positivement. Pour plus des deux tiers des adhérents, la CSF est une association dont on reçoit des services mais dans laquelle on ne s'investit pas.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	74	31.09%
Non (N)	157	65.97%
Sans réponse	5	2.10%

Réponse à la question : « Donnez-vous des coups de main à la CSF ? »

La question suivante était destinée à cerner plus précisément l'intensité de cette participation à la vie de l'association. Parmi les répondants — moins nombreux que ceux à avoir répondu positivement à la question précédente (60 contre 74) — ceux qui déclarent un engagement ponctuel ou régulier se distribuent de manière sensiblement égale (respectivement 13,87 % et 11,34 %).

Réponse	Décompte	Pourcentage
Ponctuelle (1)	33	13.87%
Régulière (2)	27	11.34%
Sans réponse	176	73.95%

Réponse à la question : « Si oui, est-ce de manière ?... »

La contribution de ceux qui affirment donner des coups de main à la CSF consiste principalement en diffusion de tracts ou d'informations (20,59 %), suivis de l'aide à l'organisation de réunions ou d'événements (14,29 %) et du travail de bureau (9,24 %). La catégorie « Autre » recoupe partiellement les trois précédentes puisqu'on y trouve par exemple des envois de bulletins qui relèvent d'un travail de bureau, mais aussi des activités d'accueil et de service comme les bourses aux vêtements ou l'aide aux devoirs.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Travail de bureau (1)	22	9.24%
Diffusion de tracts et d'informations (2)	49	20.59%
Aide à l'organisation de réunions ou d'événements (3)	34	14.29%
Autre	19	7.98%

Réponse à la question : « Quels types de coups de main donnez-vous ? (plusieurs réponses possibles) »

La perspective de s'engager davantage dans les activités de la CSF ne suscite pas un grand enthousiasme puisque seuls 16,81 % répondent positivement — le taux élevé de non-réponse (24,37 %) manifestant sans doute une certaine gêne devant l'adoption d'une position de refus de contribuer personnellement à la vie de l'association.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	40	16.81%
Non (N)	138	57.98%
Sans réponse	58	24.37%

Réponse à la question : « Si non, seriez-vous prêt à donner des coups de main ou à participer à d'autres activités ? »

L'interrogation de ceux disposés à donner de leur temps et de leur énergie à la CSF (question ouverte suivante : « Si oui, dans quel domaine ? ») laisse apparaître des réserves : c'est « dans la mesure de mes capacités physiques » ou « suivant mon âge et mes possibilités » que certains se disent disponibles. D'autres sont prêts à contribuer mais sans savoir comment : « à proposer », « n'importe », « je ne sais pas », « tout »... Parmi ceux qui indiquent un domaine d'activité, et dont on peut supposer qu'ils connaissent déjà les pratiques de la CSF, la diffusion d'information (notamment par voie de tracts), l'organisation de réunions et, dans une moindre mesure, l'accompagnement scolaire et les loisirs sont cités.

Mais c'est la question « Occupez-vous actuellement ou avez-vous occupé par le passé des responsabilités à la CSF ? » qui permet le mieux de mesurer la distinction entre adhérents et militants. 16,81 % des répondants occupent ou ont occupé des responsabilités à la CSF, contre près de 80 % qui n'en ont jamais occupé. Ces responsabilités ont été exercées le plus souvent au niveau du quartier ; de manière prévisible, l'importance des effectifs tend à décroître à mesure que s'élève le niveau de responsabilité (9,24 % des répondants ont exercé des responsabilités au niveau du quartier, 2,52 % au niveau national).

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	40	16.81%
Non (N)	190	79.83%
Sans réponse	6	2.52%

Réponse à la question : « Occupez-vous actuellement ou avez-vous occupé par le passé des responsabilités à la CSF ? »

Réponse	Décompte	Pourcentage
Quartier (1)	22	9.24%
Ville (2)	19	7.98%
Département (3)	13	5.46%
Région (4)	5	2.10%
National (5)	6	2.52%

Réponse à la question : « Si oui, à quel niveau ? »

Les questions suivantes permettaient de cerner le type de responsabilités exercées. Les effectifs concernés étant réduits, on gardera à l'esprit que leur

représentativité est très limitée et on a privilégié les effectifs réels. Une première curiosité émerge du fait que 48 répondants (20,17 %) indiquent avoir été membres d'un conseil syndical alors qu'ils ne sont que 40 (16,81 %), on l'a vu, à avoir indiqué exercer ou avoir exercé des responsabilités. De fait, avoir siégé dans un conseil syndical n'a pas été perçu comme l'exercice d'une responsabilité par certains adhérents, ce qui pose la question du type de participation que requiert ce type d'instance. 35 (14,71 %) sont ou ont été responsables d'un secteur d'action ou d'une commission. Trois (1,26 %) sont ou ont été administrateurs d'une AAFP (association d'aide à domicile). 28 (11,76 %) ont ou ont eu des représentations extérieures. Sur ce plan encore, la perspective de s'engager davantage pour occuper des responsabilités ne suscite guère de vocations. Seuls 7,98 % des répondants répondent positivement contre 72,27 % de postures de réserve et 18,91 % de non réponses. Ce n'est donc pas seulement une difficulté à renouveler ses effectifs que rencontre actuellement la CSF mais également à les impliquer et à les mobiliser dans la vie associative — cela alors que cette implication est depuis ses origines placée au cœur de son projet.

On a tenté de distinguer, pour les comparer, les deux populations que constituent ceux qui ont répondu positivement et négativement à la question sur les responsabilités exercées. Toujours parce que les effectifs concernés sont réduits, on gardera à l'esprit le caractère extrêmement fragile des résultats de cette comparaison.

La comparaison ne révèle pas de grande différence sur le plan du sexe, la part des femmes étant de 67,5 % chez ceux qui ont exercé des responsabilités contre 66,3 % chez ceux qui n'en ont pas exercé. Ce résultat ne fait pas que refléter la part majoritaire des femmes au sein de la CSF ; il contredit la forte tendance, au sein du secteur associatif, à voir la part des hommes augmenter à mesure que s'élève la position hiérarchique⁵³. La structure par âge confirme en revanche la propension des plus âgés à s'investir davantage puisque ceux qui occupent des responsabilités présentent une moyenne d'âge de 67,5 ans contre 61,5 ans pour ceux qui n'en occupent pas⁵⁴. La disponibilité inhérente au statut de retraité joue, elle aussi, un rôle important dans cette propension des plus âgés à s'engager plus activement dans la vie associative, ce que confirme la comparaison entre « responsables », parmi lesquels on trouve 70 % de retraités pour 17,5 % de salariés (temps complets et partiels cumulés), et « non responsables » où la part des retraités tombe à 55,8 % pour 26,3 % de salariés.

S'agissant du nombre d'enfants, les résultats sont également contradictoires avec les acquis de la sociologie de l'engagement qui constate, fréquemment, que le niveau de responsabilité s'élève (spécialement pour les femmes) à mesure que décroît le nombre d'enfants. Non seulement 90 % des « responsables » ont des enfants contre 82 % des « non-responsables », mais ils en ont davantage : trois en moyenne pour les « responsables » contre 2,74 pour les « non responsables ». L'influence de cette variable s'estompe cependant dès que l'on intègre que la majorité de ces responsables étant relativement âgés, il ne s'agit pas d'enfants à charge. Mais l'écart entre les moyennes signale toutefois qu'avoir soi-même élevé des enfants, et d'autant plus qu'ils ont été nombreux, constitue un critère de légitimité au sein de la CSF. La comparaison des statuts familiaux indique une moindre part des personnes mariées parmi les

⁵³ Voir spécialement le constat global de Lionel Prouteau et François-Charles Wolff que « dans le monde associatif, l'accession aux responsabilités est problématique pour les femmes », in « La participation associative au regard des temps sociaux », *Economie et statistique*, n° 352-353, 2002, p. 61.

⁵⁴ Les mêmes auteurs indiquent que « Pour assumer des tâches d'encadrement ou d'animation (et être choisis par les autres membres), il faut, dans nombre de cas, avoir pris le temps de faire ses preuves et s'être fait connaître et reconnaître dans la structure » ; *ibid.*

« responsables » (45 % contre 50 %) mais ce léger écart est sans doute explicable par l'âge puisqu'on trouve parmi eux davantage de veufs et veuves (25 % contre 14,2 %) ⁵⁵.

	Effectifs	%
Célibataire	3	7,5
Divorcé-e	5	12,5
En couple	2	5
Marié-e	18	45
Pacsé-e	0	0
Séparé-e	1	2,5
Veuf/veuve	10	25

Réponse à la question « quelle est votre situation actuelle ? » pour ceux ayant occupé des responsabilités

	Effectifs	%
Célibataire	19	10
Divorcé-e	23	12,1
En couple	15	7,9
Marié-e	95	50
Pacsé-e	2	1,1
Séparé-e	5	2,6
Veuf/veuve	27	14,2

Réponse à la question « quelle est votre situation actuelle ? » pour ceux n'ayant pas occupé de responsabilités

S'agissant du niveau d'études, la tendance générale des plus diplômés à exercer plus de responsabilités associatives ⁵⁶ se confirme mais seulement partiellement et en faisant apparaître d'étonnants contrastes. Pour une part, les plus investis au sein de la CSF sont davantage diplômés que les simples adhérents puisqu'ils ont plus souvent accédé à l'enseignement supérieur (32,5 % contre 25,8 %). Mais ils sont également plus nombreux à avoir interrompu leurs études en primaire (25 % contre 19,9 %) et moins nombreux à avoir accédé au lycée général. Ceci est sans doute lié à un effet de génération (plus âgés, les « responsables » ont moins bénéficié de l'élévation globale du niveau scolaire) tout en attestant une certaine capacité de la CSF à surmonter les effets des inégalités scolaires. Comme cela est classique dans les milieux militants populaires (dont, spécialement, le syndicalisme), le groupe est en mesure d'offrir à certains de ses membres des formes parallèles de socialisation et de formation en mesure de pallier les effets du déficit scolaire — ce qui est couramment désigné comme un « militantisme comme seconde école ».

⁵⁵ Prouteau et Wolff signalent que de manière générale « les célibataires mais aussi les personnes veuves ont des probabilités d'adhérer supérieures à celles des personnes mariées » ; *ibid.*

⁵⁶ « [Les responsables associatifs] sont (...) plus diplômés que la moyenne des adhérents, avec une sur-représentation plus marquée du niveau bac + 2 » ; *ibid.*

	Effectifs	%
En primaire	10	25
Au collège	5	12,5
En lycée professionnel	7	17,5
En lycée général	3	7,5
En études supérieures	13	32,5

Réponse à la question « Quand avez-vous arrêté vos études ? » pour ceux ayant occupé des responsabilités

	Effectifs	%
En primaire	34	17,9
Au collège	30	15,8
En lycée professionnel	39	20,5
En lycée général	22	11,6
En études supérieures	49	25,8

Réponse à la question « Quand avez-vous arrêté vos études ? » pour ceux n'ayant pas occupé de responsabilités

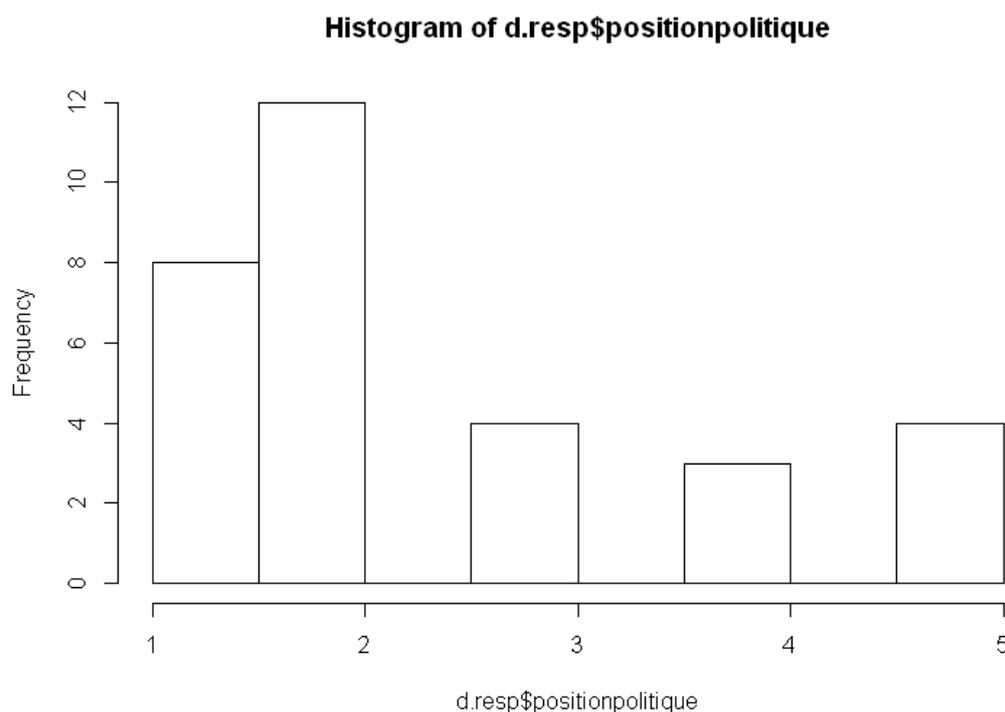
La comparaison des professions exercées confirme la position plus favorisée de ceux qui exercent ou ont exercé des responsabilités au sein de la CSF. Le tableau ci-dessous distribue les pourcentages respectifs des « responsables » et « non responsables » selon le niveau 1 des PCS de l'INSEE (tableaux en effectifs concrets et selon le niveau 2 en annexes). On constate certes un recrutement supérieur des « non responsables » au sein des cadres et professions intellectuelles supérieures mais surtout une nette surreprésentation des « responsables » parmi les professions intermédiaires alors qu'ils sont moins nombreux à être employés ou ouvriers. Cela confirme que si, comme dans la majorité des associations, les « cadres » de la CSF occupent des statuts professionnels plus favorisés que la majorité des adhérents, cette différence sociale n'est pas considérable, en tout cas certainement moindre que dans d'autres associations relativement comparables⁵⁷. De fait, l'association reste caractérisée par un recrutement au sein des couches relativement modestes *y compris parmi ses responsables*, lesquels peuvent légitimement prétendre à une représentation les familles populaires qui ne soit pas seulement fondée sur la délégation.

⁵⁷ Voir par exemple le travail déjà cité de Sophie Rétif sur la Confédération nationale des associations familiales catholiques ; *op. cit.*

PCS	Responsables (%)	Non responsables (%)
Agriculteurs exploitants	0	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2,5	1,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5	8,4
Professions intermédiaires	37,5	25,3
Employés	32,5	36,8
Ouvriers	10	15,8
Non réponse	12,5	11,6

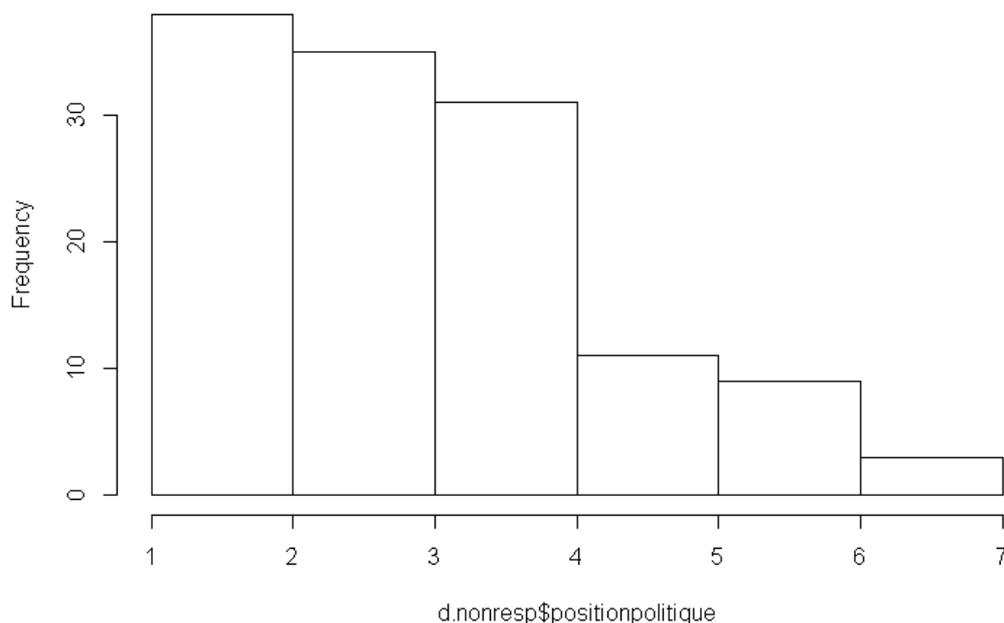
Tableau comparatif des PCS des adhérents ayant / n'ayant pas exercé de responsabilités à la CSF

La comparaison des degrés d'intégration au sein de la CSF laisse fort logiquement apparaître une position plus favorable des « responsables » que des simples adhérents puisque les premiers ont en moyenne intégré l'association en 1987 et les seconds seulement en 2002. De manière également prévisible, les « responsables » sont plus souvent membres d'autres organisations (67,5 % sont membres d'une association, d'un syndicat ou d'un parti, contre 42,1 % des « non responsables »), confirmant la thèse selon laquelle « le militantisme appelle le militantisme ». Les « responsables » et « non responsables » présentent dans leur très grande majorité des positionnements de gauche mais de manière plus nuancée chez les premiers, parmi lesquels le positionnement 2 prédomine et où les positions centristes voire de droite sont relativement présentes.



Positionnements politiques des adhérents exerçant ou ayant exercé des responsabilités au sein de la CSF

Histogram of d.nonresp\$positionpolitique



Positionnements politiques des adhérents n'ayant pas exercé des responsabilités au sein de la CSF

Sur le plan religieux, enfin, les « responsables » sont plus fréquemment croyants que l'ensemble des autres adhérents (15 % de sans religion parmi eux contre 18,9 % chez les « non responsables ») mais la taille réduite des effectifs invite à la prudence. Ils sont cependant nettement plus fréquemment chrétiens : 70 % contre 55,3 %. À l'inverse, les musulmans sont presque deux fois plus nombreux parmi les simples adhérents que parmi ceux qui occupent des responsabilités (14,2 % contre 7,5 %), témoignant d'une certaine difficulté de la CSF à pleinement intégrer cette fraction de son public populaire.

Religions	Effectifs	%
Chrétien	28	70
Juif	0	0
Musulman	3	7,5
Sans religion	6	15

Réponse à la question « Sur le plan religieux, comment vous définiriez-vous ? » adressée à ceux qui occupent ou ont occupé des responsabilités

Religion	Effectifs	%
Chrétien	105	55,3
Juif	1	0,5
Musulman	27	14,2
Sans religion	36	18,9

Réponse à la question « Sur le plan religieux, comment vous définiriez-vous ? » adressée à ceux qui n'ont pas occupé de responsabilités

Il est possible de comparer ces résultats avec ceux de deux études antérieures, la première menée il y a trente ans par Michel Chauvière et Bruno Duriez auprès de 3 000 militants (774 répondants) de la CSF⁵⁸ et la seconde par la CSF elle-même en 1996⁵⁹. La population enquêtée en 1984 était comparable à celle que nous définissons comme les « militants » puisqu'il s'agissait de ceux « investis d'une responsabilité, petite ou grande, locale ou centrale » à l'échelle de la France. La part des femmes était alors supérieure à celle que nous avons rencontrée puisqu'elle était de 77 %. La moyenne d'âge était alors de 44 ans contre, on l'a vu, 67,5 ans chez les actuels responsables rhônalpins. Douze ans plus tard, le sex-ratio était équivalent (78 % de femmes parmi les militants) mais la moyenne d'âge était passée à 52 ans (si, en 1984, plus de la moitié des militants avaient entre 35 et 49 ans, ils ne sont plus qu'un quart en 1996).

Le vieillissement sur trente ans est par conséquent à la fois net et progressif, confirmant que la CSF n'est plus animée par des actifs mais tend à devenir une association de retraités. En conséquence, si le nombre d'enfants est supérieur chez les actuels responsables rhônalpins (3 contre 2,72 en 1984 et 2,66 en 1996), ce sont des enfants désormais adultes et qui ne sont plus à charge (0,42 enfant à charge aujourd'hui contre 1,7 en 1984). La comparaison des positions socioprofessionnelles est plus délicate car les auteurs n'ont pas utilisé la même classification⁶⁰. Les employés comptaient en 1984 pour 29,6 % (32,5 % aujourd'hui), les ouvriers pour 18,7 % (10 % aujourd'hui), les « professions intellectuelles et sociales » (21,1 %), les « professions sociales subalternes » (10,6 %) et les techniciens (6,7 %) pour un total de 38,4 % contre 37,5 % de professions intermédiaires aujourd'hui. Hormis une baisse de la part des ouvriers, la comparaison n'indique pas, sur ce plan, de recomposition majeure du recrutement des responsables de la CSF au cours des trente dernières années. En revanche, la part des retraités s'est régulièrement accentuée puisque, de 8 % en 1984 elle est passée à 31,3 % en 1996 et 70 % pour ceux qui, en Rhône-Alpes, occupent aujourd'hui des responsabilités.

Le niveau d'étude s'est considérablement élevé puisqu'en 1984 13,9 % des responsables avaient fait des études après le bac contre 32,5 % de notre échantillon (l'étude de 1996 signale également une élévation de la part des plus diplômés mais sans expliciter les indicateurs retenus). Enfin, le positionnement à gauche et l'identification comme chrétien restent des caractéristiques constantes des responsables de la CSF mais en connaissant de légères inflexions. La part des sympathisants centristes ou de droite paraît s'être quelque peu élevée (ils étaient pratiquement absents des données de Chauvière et Duriez, un peu plus présents avec 3,3 % dans l'étude de 1996) tandis que la part des chrétiens a connu un tassement (en 1984, 89 % des responsables déclaraient une religion, presque toujours catholique, alors qu'ils ne sont plus que 70 % à se déclarer chrétiens en Rhône-Alpes aujourd'hui).

⁵⁸ Michel Chauvière, Bruno Duriez, « Qui sont les militants de la CSF ? », Congrès confédéral, Nantes, 9-11 juin 1984.

⁵⁹ On ne dispose malheureusement pas des effectifs ni du taux de non-réponses de cette enquête, conduite auprès des délégués au 50^e Congrès de la CSF tenu en 1996 à Bordeaux.

⁶⁰ La comparaison avec l'étude de 1996 est encore plus difficile car elle ne présente que des résultats agrégés et les modalités du regroupement des PCS ne sont pas explicitées ; elle indique 55 % de militants dans la classe ouvrière, 42 % dans la classe moyenne, 1,30 % dans la petite bourgeoisie, 0,5 % dans le sous prolétariat, 0,5 % dans la classe supérieure et 0,7 % dans la classe paysanne. Les auteurs concluaient à une baisse de la part de la classe ouvrière au profit de la classe moyenne.

2. Militer à la CSF

Cette partie repose essentiellement sur les résultats tirés de l'analyse des « carnets de bord ». Il s'agissait, en s'inspirant des enquêtes sociologiques de type « emploi du temps »⁶¹, de cerner l'activité concrète des militants de la CSF, entendus comme la fraction des membres de l'association à la fois pleinement et régulièrement investis dans son activité. L'enjeu était plus précisément d'identifier et de mesurer ce en quoi, pratiquement, consiste l'engagement au sein de l'association : le type de conduites inhérentes à cet engagement mais également leur durée, leur intensité et leur position dans l'existence quotidienne de celles et ceux qui les accomplissent. De la sorte pouvait-on espérer relever certaines évolutions de l'engagement à la CSF ainsi que certaines contraintes susceptibles de faire obstacle à un plus ample investissement des adhérents.

1. Le dispositif d'enquête

Revenons tout d'abord sur les aspects méthodologiques de cette partie de l'enquête. Celle-ci portait non plus sur l'ensemble des adhérents mais sur ceux des membres de l'association qui participent activement à ses activités et y occupent des responsabilités, à ce titre définis comme « militants ». Elle reposait sur la tenue, pendant quatre semaines, d'un « carnet de bord », cahier construit sur le modèle d'un agenda dont chaque page correspondait à une journée et sur laquelle figurait un quadrillage horaire (de 7 h à 22 h). La période choisie — de mi-janvier à mi-février — était conçue comme « banale » ou « moyenne », ne présentant aucun facteur susceptible d'influer sur le volume ordinaire d'activité au sein de la CSF (vacances démobilisatrices ou au contraire campagnes ou échéances associatives majeures).

Il était demandé à chaque enquêté de remplir cet emploi du temps ex post, par exemple en fin de journée, en indiquant la nature de l'activité consacrée à la CSF et sa durée approximative. Une fiche individuelle de renseignements a également été distribuée afin de recueillir quelques données sociographiques élémentaires (année de naissance, sexe, niveau de diplôme, profession exercée) et le type de responsabilité exercé à la CSF. Les participants étaient également invités à rédiger des commentaires en marge du carnet⁶². Ils ont été recrutés sur la base du volontariat mais également de manière à diversifier les départements et les types et niveaux de responsabilités. 21 carnets (17 fiches individuelles) ont été remplis et recueillis. Certains ont été remplis à

⁶¹ Voir par exemple « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes *Emploi du temps* », *Économie et statistique*, n° 352-353, 2002. Outre des effectifs de répondants beaucoup plus restreints, la démarche ici mise en œuvre se distingue de ce type d'enquête en n'interrogeant que sur une seule activité, celle consacrée à la CSF, plutôt qu'à la distribution globale des différentes pratiques au cours de la journée. Elle s'en distingue également en opérant un traitement qualitatif, et non quantitatif, des données recueillies.

⁶² La moitié environ des carnets comporte de tels commentaires. Certains signalent les effets de l'exercice sur la perception du temps dévolu à la CSF, mais sur un mode contradictoire : deux militantes ont réalisé qu'elles consacraient plus de temps à l'action syndicale qu'elles ne le pensaient initialement tandis qu'un autre confie s'être rendu compte qu'il ne donne pas beaucoup de temps à l'association mais sans pouvoir faire plus, et se demande s'il ne va pas interrompre son engagement.

la main, d'autres sur un fichier Word. Les mêmes départements, auxquels s'ajoute la Haute-Loire, que pour le questionnaire sont représentés.

Si elle n'est pas sans intérêt, la question de la représentativité n'est pas prioritaire pour une démarche de ce type. C'est davantage en termes de comparabilité que le dispositif rencontre des difficultés. Tous les militants n'ont pas interprété la consigne de la même façon ni rempli le carnet de manière homogène. La nature des activités accomplies est par conséquent plus ou moins détaillée et si certains ont donné des indications de durée précises, d'autres ont omis de le faire, se limitant à placer leur activité entre deux bornes temporelles. Cela pose d'évidents problèmes de quantification du volume temporel consacré à la CSF et on a dû sur ce plan renoncer à une évaluation dont les résultats seraient par trop aléatoires⁶³. C'est donc une analyse avant tout qualitative des informations livrées dans les carnets qui est ici exposée.

2. Le profil des répondants

Les militants qui ont rempli un carnet individuel correspondent au portrait que l'analyse des questionnaires a préalablement permis de tracer. Ici encore, les hommes sont minoritaires puisqu'ils ne représentent qu'un tiers des 21 personnes qui ont participé à l'exercice. La moyenne d'âge est une nouvelle fois relativement élevée puisqu'elle est de 62,9 ans. Mais cette moyenne agglomère des âges particulièrement contrastés, qui vont de 34 ans pour la plus jeune à 78 ans pour les deux plus âgés. Une répartition par tranches d'âge laisse ainsi apparaître une trentenaire, deux quadragénaires, deux quinquagénaires, six sexagénaires et sept septuagénaires. De fait, les plus âgés sont largement majoritaires.

Cette distribution par âge est étroitement corrélée au profil socioprofessionnel. Comme il était prévisible, les retraités fournissent la majorité de ceux qui ont rempli la fiche de renseignements, avec treize personnes ayant cessé de travailler contre six toujours en activité. La prise en compte des dernières professions exercées par les retraités laisse elle aussi apparaître un profil global conforme aux résultats de l'enquête par questionnaire. On remarque ainsi une prédominance des professions intermédiaires — avec une présence notable des professions du médicosocial et de l'éducation (travailleur social, cadre infirmier, assistante maternelle, conseillère en diététique, professeur, animatrice socioculturelle, éducatrice jeunes enfants...) — qui se recourent pour certaines avec des métiers de la fonction publique (agent du Trésor, secrétaire administratif...) et les employés (employé de banque, assistante dentaire, assistante vétérinaire, technicienne de laboratoire...). La surreprésentation des professions médicosociales et de l'enseignement mérite d'être relevée car elle suggère d'envisager l'investissement au sein de la CSF comme un prolongement, une extension ou une reconversion des compétences et appétences acquises ou développées dans la sphère professionnelle. Une activité professionnelle orientée vers le soin et l'attention aux autres — ce que l'on désigne comme les métiers du *care* — a ainsi pu prédisposer à l'engagement dans le syndicalisme familial, à moins que ce ne soit davantage une disposition à ce type d'action qui ait nourri simultanément le choix professionnel et l'engagement.

Le niveau de diplôme est plus délicat à prendre en compte, car il serait anachronique de mesurer à leur valeur actuelle des titres scolaires dotés d'autres

⁶³ L'étude déjà citée menée auprès des délégués au Congrès de Bordeaux de 1996 avait proposé une quantification du temps passé à militer pour la CSF. Elle révélait que 61 % des militants consacraient alors moins de 20 h par mois à leur syndicat familial (11,3 % de 20 à 30h et 20 % plus de 30 h).

signification ou distribution lorsqu'ils ont été obtenus, il y a maintenant plusieurs décennies. Un nombre significatif, et spécialement parmi les plus âgés, disposent de diplômes professionnels mais plusieurs sont passés par l'enseignement supérieur (du DEUG au doctorat). La fiche individuelle ne comportait aucune question sur la situation familiale (statut, nombre d'enfants, etc.) des répondants.

Les responsabilités exercées au sein du syndicat sont diverses et se déclinent sur l'ensemble des niveaux : local, départemental, régional et national. Trois répondantes sont membres du conseil fédéral, ce qui, sur la période considérée, a exigé un déplacement à Paris de plusieurs jours, entièrement consacrés à la CSF. La plupart des répondants sont ou ont été membres du bureau de leur section ou ont siégé à la direction de leur UD, en y exerçant des responsabilités différenciées (trésorier, président, secrétaire...) ou en prenant en charge des secteurs spécifiques (consommation, aide scolaire, ludothèque, gestion interne...). La plupart également représentent la CSF au sein de différentes instances : CCAS, office HLM, UDAF, commission de médiation DALO, Commission départementale de conciliation, etc.

Une nouvelle fois, la représentativité n'est pas un élément décisif pour ce type de dispositif méthodologique basé sur le volontariat. Ces éléments permettent juste de vérifier que les personnes qui ont accepté de remplir le carnet de bord ne présentent pas d'écarts majeurs avec le profil global des membres de la CSF qui y exercent des responsabilités, tel qu'il a été révélé par l'étude quantitative — ce qui autorise à généraliser les constats au-delà du nombre somme toute restreint des répondants.

3. Les rythmes de l'engagement

3.1. Différentes temporalités militantes

Le temps est une denrée rare, dont l'attribution suppose des arbitrages entre différents registres d'activité. Autrement dit, le militantisme entre nécessairement en concurrence avec d'autres activités elles aussi accaparatrices en temps dont, tout spécialement, les sphères familiale et professionnelle. Cela contribue à expliquer le constat opéré plus haut, et récurrent en sociologie du militantisme : les retraités sont ceux qui disposent le plus de temps disponible pour l'engagement associatif car celui-ci est moins susceptible d'être concurrencé par la vie familiale et l'exercice d'un métier. Se confirme donc ici l'importance décisive de la *disponibilité biographique*⁶⁴ : les différents âges sociaux n'offrent pas les mêmes possibilités de s'engager, ni ne prédisposent aux mêmes intensités d'engagement, et ceux les plus investis sont généralement ceux qui ont davantage de temps pour le faire, ou qui disposent de davantage de souplesse de gestion de leur emploi du temps. Les célibataires, les personnes en couple sans enfant (deux catégories peu représentées, on l'a vu, au sein de la CSF) et les retraités (par contre surreprésentés) sont dotés de ces ressources.

Il était demandé aux répondants de ne renseigner dans le carnet que leurs activités en lien avec la CSF. Il n'est par conséquent pas possible de mesurer l'importance relative de celle-ci en regard des autres sphères d'activité, mais la fiche de renseignement permet néanmoins d'opérer quelques constats. Le fait d'exercer une activité salariée, mais aussi la nature de celle-ci, exerce en effet une influence déterminante sur les manières de militer à la CSF. D'autres logiques interviennent également et il serait réducteur de s'en tenir à une opposition entre actifs et retraités

⁶⁴ Sur cette notion, voir Olivier Fillieule (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.

dans la définition des profils d'engagement qui se dégagent à la lecture des carnets. Ces derniers révèlent ainsi des manières contrastées d'intégrer la CSF à son emploi du temps.

Trois types — *intensif-professionnel*, *borné* et *diffus* — ont été identifiés. Ils ne différencient pas tant des *degrés* d'engagement, mesurables par exemple par le volume horaire consacré à la CSF, que des *modalités d'insertion* de celle-ci dans l'emploi du temps global de la personne. Il s'agit bien de types, c'est-à-dire de modèles abstraits destinés à rationaliser des tendances dominantes observables. Il est probable que l'emploi du temps de chaque militant présente des traits de chacun de ces types, mais avec selon les cas une tendance plus marquée vers l'un des trois. Ainsi, par exemple, des militants dont l'engagement est principalement du type borné, c'est-à-dire organisé selon des créneaux stables et délimités, pourra intégrer — de manière plus ou moins ponctuelle ou marginale — des traits du type diffus, mais sans que cela en soit la caractéristique dominante.

3.2. L'engagement intensif-professionnel

Un premier type d'engagement peut être qualifié d'*intensif-professionnel* du fait, d'une part, qu'il occupe la plus grande partie des journées mais aussi parce qu'il respecte globalement le rythme traditionnel de l'emploi salarié : occupant largement les jours de la semaine, il tend à épargner les week-ends, plus spécialement les dimanches, ainsi que, dans une moindre mesure, les soirées. Pour des raisons évidentes, un tel engagement est propre aux retraités et on ne peut exclure que, pour certains, il se soit inscrit dans la continuité directe de l'activité professionnelle dont il aurait en quelque sorte pris la relève. Ce type d'engagement peut être rapproché du « militantisme total » identifié par Jacques Ion mais, contredisant ainsi cet auteur, en attestant qu'il n'est aucunement en voie de disparition. On le retrouve logiquement parmi les militants qui exercent les plus importantes responsabilités, mais pas seulement et certains s'en rapprochent du fait qu'ils cumulent plusieurs activités (responsabilités dans la section, plus représentations extérieures, plus spécialisation dans la question logement, par exemple).

L'investissement associatif intensif-professionnel est probablement celui qui entre le plus en tension avec les autres sphères de vie, sur lesquelles il paraît constamment menacer d'empiéter. Une des répondantes correspondant à ce profil indique ainsi, en marge de son carnet, qu'elle s'est autodisciplinée pour « ne pas lire et répondre aux mails le soir en rentrant à la maison car mon époux commençait à trouver que cela faisait trop ! Les absences plus le soir l'ordinateur... ». Dans ce cas, très clairement, l'engagement à la CSF se fait envahissant au point d'entrer en conflit avec la vie familiale.

Deux carnets sont assez représentatifs de ce type d'engagement. Le premier a été rempli par une militante de 64 ans, présidente de son UD et à ce titre membre des conseils confédéral et régional. Sur la période abordée (qui comprend un déplacement de trois jours à Paris), seules trois demi-journées de semaine ne sont pas consacrées à la CSF. Les activités s'étalent sur différents niveaux, de discussions informelles avec des voisins à la participation au conseil fédéral, en passant par la tenue de permanences, des réunions à l'OPAC ou avec d'autres associations de locataires, la préparation ou la lecture de documents ou encore le rangement du local et des visites de quartier. Trois dimanches sont indiqués comme « libres » de toute activité relative à la CSF, le quatrième est marqué par une heure de tractage, une conversation téléphonique avec une adhérente et la lecture de divers documents. Les samedis sont moins préservés puisqu'ils donnent lieu à des tractages, des discussions avec des candidats aux élections

municipales ainsi qu'à des échanges téléphoniques. Cette répondante s'est montrée sensible à l'imprégnation de son quotidien par la CSF puisqu'elle rapporte des conversations informelles avec des locataires sur le marché ou insiste sur le fait qu'à la CSF, y compris dans des moments de sociabilité, les discussions tournent autour de la vie syndicale. Elle note ainsi en marge du carnet que la CSF est le thème dominant des repas à l'UD et rapporte que lors des sessions du conseil fédéral les discussions en soirée à l'hôtel, consacrées à la CSF, avec les autres militants se terminent aux alentours de minuit.

Le second carnet a été tenu par une militante née en 1943, membre du bureau de son conseil syndical ainsi que du conseil confédéral (ce qui a exigé trois jours de séjour parisien). Son activité est moins intense et légèrement moins diversifiée que la précédente mais elle n'en occupe pas moins une large partie de l'emploi du temps : représentation au CCAS et au conseil d'administration d'un collège, pots et vœux, permanence d'une exposition, réunions de quartier, présence à des réunions publiques, réunions de l'UD, etc. Cette répondante a chaque jour comptabilisé le temps qu'elle a consacré à la CSF. Trois jours de semaine indiquent une durée entre 1h30 et 1h45, mais les autres s'étalent entre trois et treize heures, incluant huit journées dépassant les huit heures dédiées à la CSF. Le repos des samedis et dimanches est globalement respecté mais pas totalement : il est rare que cette répondante ne consacre pas au moins une petite heure en journée ou, plus souvent, en soirée à des échanges de mails en relation avec son action syndicale. Cette répondante signale également combien la CSF imprègne son existence quotidienne puisqu'elle s'impose à ses pensées, y compris la nuit. Elle indique par exemple que, telle nuit, elle a pensé à 4h du matin aux achats nécessaires à l'organisation d'une exposition puis, à 6h, aux questions à poser pour sa mise en place, et que telle autre nuit elle a repensé vers 3h du matin aux discussions houleuses qu'elle a eu avec une autre responsable.

3.3. L'engagement borné

On propose de désigner (évidemment sans aucune connotation péjorative !) le deuxième type comme *borné* en ce sens qu'il s'inscrit prioritairement dans des créneaux établis et stables, spécialement dévolus à la CSF, et n'en déborde qu'assez rarement et partiellement. Le degré et les modalités de l'engagement sont ici l'objet d'une forme de rationalisation, qui soit obéit à des contraintes, par exemple professionnelles, soit à un équilibre ou une négociation du temps qu'il est loisible de consacrer respectivement à la CSF et à d'autres activités. Ce registre se retrouve spécialement parmi les militants dont l'activité est spécialisée, par exemple sous forme de la tenue de permanences hebdomadaires. Par choix ou par nécessité, ces militants *bornent* leur investissement associatif à un secteur ou un registre d'activité, et participent peu ou pas aux autres. Les avantages de cette sorte d'autolimitation militante sont sans doute sa fiabilité et sa spécialisation. La personne s'étant organisée de manière à consacrer tel créneau à la CSF de manière régulière, l'association sait pouvoir compter sur elle. Sa focalisation sur un type d'activité lui permet d'en maîtriser les différentes dimensions et d'acquérir une forme d'expertise. Ses inconvénients sont probablement une moindre polyvalence et la monopolisation de la compétence par une seule personne devenue « indispensable ».

Un exemple significatif est celui d'une militante de 34 ans, assistante vétérinaire, adhérente de la CSF depuis un an et vice-secrétaire du bureau de son UL. Son activité est centrée sur l'organisation des bourses et, surtout (au moins sur la période considérée), l'animation de la ludothèque, à laquelle s'ajoutent à deux reprises des réunions du bureau de la section locale. Son emploi mais aussi le fait que celui-ci soit occupé à temps

partiel expliquent que le cœur de son activité syndicale soit la permanence de la ludothèque du mardi après-midi et les journées portes ouvertes ou animations de certains mercredi après-midi. Les week-ends sont exempts de toute activité relative à la CSF, de même que la plupart des autres journées, marquées par des pratiques limitées et ponctuelles comme la rédaction de mails, des discussions téléphoniques ou la préparation de documents, généralement en lien avec la ludothèque. Ces échanges et préparations prennent le plus souvent place en fin d'après-midi ou en début de soirée, c'est-à-dire au moment d'une disponibilité retrouvée après une journée de travail. Cette militante explique la faible diversification de son activité — qu'elle qualifie dans ses commentaires de « pauvre » alors qu'elle occupe un volume horaire conséquent — par le caractère récent de son engagement. Elle signale elle aussi combien son investissement dépasse la seule pratique concrète pour imprégner ses pensées : « on pense tout au long de la journée à des petits trucs pour essayer d'améliorer les choses », « je me suis rendue compte que je pensais beaucoup CSF » — ce qui suggère que cet engagement est sans doute plus important pour elle que ce qu'elle se représentait initialement.

Autre illustration de l'engagement borné, cette militante de 71 ans, sans responsabilité au sein de la CSF et dont l'essentiel de l'activité consiste en la tenue de permanences de secteur hebdomadaires de trois heures, le mardi en fin d'après-midi. Cette limitation de l'investissement ne signifie en aucun cas désintérêt à l'égard du reste de l'action de la CSF. Le carnet mentionne la participation aux moments de convivialité (partage de la galette des rois avec les adhérents) et, surtout, la participation à une journée de formation sur l'évolution des précarités, tout en indiquant en marge qu'elle sera mise à profit lors des rencontres sur un quartier « dit sensible » ainsi que dans le cadre d'un bénévolat aux Restos du cœur. Centré sur le seul engagement à la CSF, le carnet ne permet pas de prendre en compte une autre variable susceptible d'agir sur la disponibilité, à savoir le multi-engagement : certains mesurent et organisent le temps qu'ils consacrent à la CSF en regard de celui qu'ils entendent préserver pour d'autres engagements⁶⁵.

3.4. L'engagement diffus

Le troisième type peut être caractérisé comme *diffus* parce qu'il tend à s'inscrire de manière éparse dans les interstices de l'emploi du temps, non selon une planification stable mais en fonction des disponibilités et des opportunités. On relève dans ce cas une moindre influence des temps sociaux : les divers temps de la journée ou de la semaine et le dimanche accueillent les activités de la CSF de manière relativement indifférenciée. Cumulé, le volume horaire consacré au syndicat peut être important mais il n'est pas distribué selon une logique stable ou équilibrée. Certaines journées peuvent être intégralement consacrées à la CSF et être suivies par d'autres d'où le syndicat est totalement absent. L'activité est souvent ponctuelle et prend de manière privilégiée la forme de tâches de coordination ou de gestion interne, au détriment de celles qui supposent la rencontre avec un public. À la différence de l'engagement borné, elle peine (sans pour autant l'interdire) à s'inscrire dans une organisation du temps planifiée et régulière. Ce type d'organisation procède d'une gestion négociée de l'emploi du temps, qui implique d'intégrer et d'articuler le temps dévolu à la CSF avec d'autres activités, notamment professionnelles.

⁶⁵ En écho, une répondante indique en fin de carnet que « ce fut une période calme pour la CSF d'autant plus que j'étais mobilisée pour un projet important dans une autre association ».

Typique de ce point de vue est le carnet de ce militant de 43 ans, secrétaire administratif dans la fonction publique et qui occupe plusieurs responsabilités (secrétaire de l'UD, président de l'UL, coordinateur de section, membre du conseil régional). Très détaillé, le contenu du carnet ne fait pas tant apparaître de larges plages de temps consacrées à la CSF qu'une multiplicité d'activités en lien avec elle, étalées au fil de la journée, du matin jusqu'au soir. Apparaît notamment l'importance des échanges de mails, diffus au cours de la journée et rendus possibles par la nature de l'emploi exercé. Apparaît également la place prépondérante des tâches de coordination, accomplies par mails mais aussi par des passages au local, qui permettent de « faire le point » avec les salariés ou d'autres militants sur la préparation des initiatives. L'occupation d'un emploi à temps plein entrave sans doute des activités à destination du public, généralement proposées en journée, et induit ici une action plutôt « en interne », où les réunions de fin d'après-midi occupent une place importante. S'ils signalent une baisse de l'activité consacrée à la CSF, les week-ends n'en sont pas pour autant exempts, a minima sous forme d'échange de mails. En témoigne a contrario la mention en majuscules, sans doute destinée à insister sur son caractère exceptionnel, « journée sans CSF » sur la page du samedi 1^{er} février.

L'engagement diffus ne caractérise cependant pas que les seuls militants occupant un emploi. En témoigne le carnet d'une militante retraitée de 63 ans, trésorière à la fois de la ludothèque, de l'UL et de l'UD. Le temps consacré à la CSF n'est pas organisé selon un modèle récurrent et prévisible. À l'inverse, on trouve des journées sans aucune mention de la CSF suivies par d'autres intégralement dédiées au syndicat. Le rythme hebdomadaire n'est pas davantage structurant puisque certains samedis ou dimanches après-midi sont tout entiers consacrés au classement de documents de la CSF ou à de la documentation en droit du travail. Même constat s'agissant du rythme quotidien puisque le temps consacré à la CSF peut prendre place le matin, à midi, l'après-midi, être interrompu pendant plusieurs heures... Des soirées sont dévolues à la comptabilité, à la préparation de réunions de bureau ou à celle d'une prochaine bourse, à des discussions avec d'autres militants... Ici, la militante organise le temps dédié à la CSF en fonction de ses disponibilités, en arbitrant sans doute avec d'autres activités (que le carnet ne permet pas d'identifier), en tirant profit des plages temporelles disponibles mais pas en reproduisant de semaine en semaine un planning prédéfini. Cette souplesse est sans doute autorisée par le statut de retraitée. À la différence du cas précédent qui, voyant son temps contraint par son emploi, en mobilise les interstices disponibles, cette militante tire profit de la liberté de son temps pour l'organiser et l'employer à sa guise. Elle est également rendue possible par le type de tâches — de gestion et à mener le plus souvent seule — dans laquelle elle s'est spécialisée : ne dépendant pas des autres, et notamment d'un public, elle peut plus librement décider du moment d'accomplissement de ses tâches.

Insistons une nouvelle fois sur le fait que l'identification de ces trois types visait uniquement à rendre compte de tendances apparentes dans la gestion du temps des militants telle qu'elle est révélée dans des carnets dont — cela a son importance — le degré de précision du remplissage n'est pas homogène. Dans la réalité, les emplois du temps sont beaucoup plus composites, et même les militants les mieux organisés ne sont pas à l'abri des contretemps et des imprévus de dernière minute. La représentation que livrent les carnets doit en outre être contextualisée. On l'a dit, et certains commentaires y insistent, la période choisie était relativement « creuse » pour la CSF. Cela correspondait à l'objectif d'une saisie de l'activité ordinaire et routinière mais ne permet

pas de cerner la manière dont les militants gèrent leur temps pendant les phases de mobilisation, par exemple à l'approche des élections HLM ou lors du lancement de campagnes particulières. Celles-ci exigent davantage de temps et supposent l'exercice d'activités distinctes de celles qui ont pu être ici identifiées.

3.5. Rythmes hebdomadaires et quotidiens

La typologie que l'on vient de présenter décrit des manières différenciées d'intégrer l'activité dévolue à la CSF à son emploi du temps personnel. Centrée sur des cas individuels, elle peine à rendre compte du façonnement de ces emplois du temps par les rythmes sociaux qui, en large partie, s'imposent aux militants dans leur ensemble. Par rythmes sociaux, on entend le découpage conventionnel du déroulement de la journée et de la semaine qui s'impose — de manière plus ou moins contraignante selon les catégories sociales, cependant — à l'ensemble de la population et qui régule une grande partie de ses activités. Force est de constater, à la lecture des carnets, que ce découpage est globalement celui dans lequel se décline l'activité des militants de la CSF.

On a déjà relevé l'importance d'un de ces rythmes, à savoir le respect global du découpage hebdomadaire et spécialement du repos dominical. La grande majorité des répondants ne consacre aucune activité à la CSF le dimanche et la CSF ne sollicite jamais ses militants ce jour-là. Les seuls à consacrer une part, généralement réduite, de leur temps dominical à leur syndicat familial le font au travers d'activités solitaires et réalisables à domicile : classement de documents, rédaction de courrier, lecture de documents, etc.

Le samedi fait lui aussi partie du week-end et, à l'instar du dimanche, n'accueille le plus souvent aucune activité pour la CSF. Mais il a un statut différent puisqu'à la différence du dimanche il n'est pas totalement chômé. Il est ainsi un jour non seulement de plus grande disponibilité des militants, y compris de ceux qui occupent un emploi, mais également du reste de la population, et est donc privilégié pour les actions destinées à toucher un public (comme certaines séances d'entraide scolaire ou réunions publiques, ainsi que des distributions de tracts) ou à rassembler les effectifs, comme les formations ou les sessions du conseil confédéral. Le samedi n'est donc pas un jour totalement « libre » pour les militants de la CSF puisque cette dernière les considère comme potentiellement mobilisables ce jour là.

Le week-end étant globalement respecté comme un temps de repos, l'essentiel de l'activité des militants de la CSF se distribue entre le lundi et le vendredi. Que cette période soit socialement définie comme dévolue au travail présente, on l'a vu plus haut, des contraintes pour les militants qui occupent un emploi, et les amène soit à profiter des interstices offerts par leur métier, soit à aménager des plages temporelles spécifiquement dévolues à leur action syndicale. L'exercice d'un emploi à temps partiel ou à horaires dits « atypiques » (mais ce cas n'est pas présent parmi les répondants) offre de ce point de vue des possibilités accrues d'aménagement de l'emploi du temps. La contrainte n'est évidemment pas la même pour les retraités mais ne s'exerce pas moins. Les activités qui, par exemple, supposent le contact ou la rencontre avec des représentants d'institutions (cas spécialement de ce qui relève des représentations extérieures de la CSF) se déroulent nécessairement pendant le temps de travail de ces derniers, c'est-à-dire en journée. Il en est de même des activités, internes cette fois à la CSF, qui supposent un travail conjoint entre membres bénévoles et salariés. Du coup, quoique a priori plus « libre », l'emploi du temps des militants retraités reste globalement aligné sur celui du monde du travail.

Les activités destinées à un public, et en premier lieu les permanences, doivent elles aussi s'ajuster aux temps sociaux, c'est-à-dire se dérouler sur un créneau accessible aux personnes occupant un emploi (soit après leur sortie du travail) ou à celles qui vont chercher leurs enfants à la sortie de l'école, mais sans imposer de rupture dans leur emploi du temps (typiquement en leur imposant de sortir le soir de chez elles). C'est donc classiquement en fin d'après-midi que se tiennent les permanences, parfois ouvertes plus tôt dans l'après-midi afin, par exemple, d'être accessibles aux mères avant la sortie des classes ou, plus globalement, aux personnes qui ne travaillent pas.

Les réunions internes à la CSF — typiquement les bureaux de section, d'UL ou d'UD — doivent elles aussi s'ajuster à cette structuration temporelle, spécialement pour être accessibles aux personnes qui occupent un emploi. C'est pourquoi elles se tiennent le plus souvent en fin d'après-midi ou en début de soirée de semaine, en commençant aux alentours de 18 ou 19h, pour se finir vers 21 ou 22h. Jacques Ion a pointé la réduction de la durée des réunions et leur ajustement aux contraintes de chacun comme une évolution majeure du militantisme, significative selon lui de l'emprise grandissante de ses formes « distancées » davantage soucieuses du respect de la vie personnelle des militants. Il n'est pas certain que ce constat s'applique au syndicalisme familial dont rien ne permet de penser que les militants aient autrefois été moins soucieux de concilier leur militantisme avec les exigences de leur vie personnelle et spécialement familiale. Il n'est pas certain non plus que les réunions de la CSF d'autrefois aient nécessairement exigé d'être beaucoup plus longues que celles d'aujourd'hui. Le fait, en revanche avéré, qu'il y ait aujourd'hui davantage de retraités parmi les responsables de la CSF va d'ailleurs à l'encontre de cette hypothèse puisque ces réunions comptent désormais plus de personnes libérées des contraintes familiales.

On peut enfin remarquer que les fins d'après-midi et les soirées sont un des moments privilégiés des communications, spécialement téléphoniques. Des aspects pratiques peuvent être à l'œuvre — on peut à ce moment-là davantage compter sur la disponibilité de son correspondant, surtout s'il exerce un emploi — mais aussi occuper une position particulière dans un emploi du temps quotidien que l'échange vient conclure. On trouve un même statut de conclusion de la journée dans les consultations et rédactions de mails qui, pour plusieurs militants, occupent la dernière place de la journée, en toute fin de soirée.

4. Les pratiques militantes

Les carnets recueillis font apparaître des degrés inégaux d'investissement militant. Certains accordent quelques heures hebdomadaires à la CSF tandis que d'autres lui consacrent la plus grande partie de leur temps. Ces écarts renvoient bien évidemment à des différences de disponibilité, de statut et de responsabilités. Une militante bénévole occupant un emploi salarié et engagée depuis peu à la CSF ne peut avoir le même investissement qu'une retraitée présidente d'UD qui siège au conseil fédéral et exerce plusieurs représentations extérieures. Cet investissement est en outre, on vient de le voir, réparti de manière différenciée selon les cas : certains consacrent des plages horaires clairement délimitées à la CSF tandis que d'autres lui accordent un temps équivalent mais sous forme d'actions souvent plus courtes et davantage étalées dans le temps. On a par ailleurs signalé que les importantes différences dans la manière de remplir le carnet gênent l'appréhension quantitative du temps dédié à la CSF : si certains répondants l'ont très précisément évalué, d'autres ont signalé les plages horaires ayant accueilli des activités dont la durée est par conséquent délicate à mesurer. On a donc dû

renoncer à toute quantification temporelle de l'activité des militants de la CSF mais pas à l'objectif d'une saisie des pratiques dans et par lesquelles se réalise l'action syndicale. Ici encore, différents profils peuvent être identifiés.

Les pratiques militantes s'inscrivent en un continuum qui oppose les militants que l'on peut qualifier de « polyvalents » à ceux que l'on peut désigner comme « spécialistes », avec bien entendu une multiplicité de positions intermédiaires rassemblant la majorité des répondants. Les « spécialistes » sont celles et ceux qui, souvent responsables d'un secteur au niveau de leur section, s'y consacrent de manière quasi exclusive. C'est le cas, déjà évoqué, de cette militante qui a la responsabilité d'une ludothèque et qui à ce titre en assure la gestion (élaboration d'affiches, vérification des jeux, décoration, etc.) et en anime les permanences. Il est possible que, dans le cas de cette militante de fraîche date, cette spécialisation soit perçue comme une « niche » au sein de laquelle elle peut réaliser une sorte d'apprentissage du militantisme CSF. Après avoir « fait ses preuves » dans une activité qu'elle maîtrise désormais, elle pourra éventuellement investir par la suite d'autres domaines d'intervention du syndicat. La tenue de permanences, par exemple en compagnie d'autres militants plus chevronnés, ou le rangement et la recherche documentaires peuvent jouer un rôle similaire d'apprentissage des manières de s'engager à la CSF.

La spécialisation peut aussi relever d'un choix, correspondant peut-être à une autolimitation de l'investissement dans les activités les jugées les plus agréables. Une militante semble ainsi se consacrer principalement à l'entraide scolaire. Il ne s'agit pas de son seul domaine d'intervention (elle se consacre également au logement et à des représentations extérieures) mais les commentaires qu'elle a rédigés en marge du carnet attestent que la question scolaire est sa principale préoccupation et que c'est sur elle que portent la plupart des conversations qu'elle entretient avec les familles. Un autre militant voit la plus grande partie de son engagement tourner autour de la question du logement abordée dans ses représentations extérieures (commission DALO, commission départementale de conciliation, conseils de concertation locative) mais aussi par une importante action locale comme président du comité de locataires de la résidence où il habite.

La spécialisation peut également être le produit de contraintes personnelles, notamment professionnelles. Ceux dont l'emploi du temps est le plus contraint et qui, par exemple, ne peuvent se consacrer aux activités en contact avec un public, semblent se rabattre sur les tâches de gestion et de coordination internes. Envois de mails, lectures et rédaction de documents, préparation de réunions forment l'essentiel d'une activité qui doit composer avec les exigences de la vie professionnelle, et spécialement avec un éloignement obligé des locaux syndicaux — au moins pendant les heures de travail.

Se spécialiser dans un certain type de tâches peut enfin relever de la mobilisation ou de la reconversion de compétences acquises ailleurs que dans l'action syndicale, par exemple dans la sphère professionnelle. Les fiches individuelles livrent des éléments trop sommaires sur les carrières des répondants mais certains profils paraissent correspondre à ce modèle d'une poursuite, via le syndicalisme familial, d'activités autrefois menées dans la sphère professionnelle. C'est le cas d'une ancienne enseignante qui se consacre notablement à l'aide scolaire et d'une ancienne comptable qui prend en charge des tâches administratives. Mais le modèle inverse est également présent, de personnes qui, dans l'action associative, prennent en charge des tâches n'ayant rien à voir avec leurs compétences professionnelles alors même que celles-ci pourraient être sollicitées. Une ancienne éducatrice de jeunes enfants se trouve ainsi en charge de la

comptabilité de son UL et de son UD tandis qu'un ancien comptable paraît s'occuper prioritairement des questions de logement. De sorte que si l'activité militante exige indéniablement des compétences, elle repose également sur des appétences, c'est-à-dire des goûts et des inclinations en regard desquels sont appréciées les gratifications du militantisme. Autrement dit, après avoir consacré leur semaine, ou à une autre échelle leur carrière, à une activité dans un cadre professionnel, les membres de la CSF peuvent avoir envie d'autre chose dans le cadre de vie militante.

La spécialisation peut présenter des avantages pour l'association : apprentissage du rôle militant pour les nouveaux venus et acquisition de compétences rares, notamment. Mais elle présente également certains revers, par exemple lorsqu'elle se traduit par la monopolisation d'un domaine par un militant qui s'en est progressivement assuré l'exclusivité. Un premier danger tient à ce qu'ainsi devenu indispensable par un savoir qu'il est seul à détenir, le militant instaure une relation de dépendance avec son association. Qu'il vienne à faire défaut (suite à un conflit, à un déménagement ou à un empêchement) et c'est tout un pan de l'action associative qui est fragilisé. Un second danger est celui de l'autonomisation d'un domaine d'action dont le développement se construit à l'égard du reste de la CSF. Le « conflit des jardins » qui a marqué une section du Rhône et que Margaux Vidal a étudié dans son mémoire en est exemplaire. Un militant a développé dans le cadre de la CSF une action centrée autour de jardins collectifs et a recueilli pour cela de nouvelles adhésions⁶⁶. Pour autant, les nouveaux adhérents étaient intéressés uniquement par les jardins et n'ont jamais eu de relations avec la section dans les autres activités de laquelle ils ne se sont jamais impliqués. Cette situation a suscité des tensions entre la section, inquiète de compter ainsi ce qu'elle percevait comme des « adhérents fantômes », et le militant à l'origine du développement des jardins, au point de déboucher sur le départ de ce dernier, pourtant engagé de longue date au sein de la CSF. De manière globale, une trop forte spécialisation des rôles contribue à juxtaposer plutôt qu'à intégrer les différents domaines d'intervention (consommation, logement, éducation, etc.) ; un danger est alors de voir s'établir une concurrence entre les domaines — et les militants qui s'y investissent — lorsque chacun est conduit à estimer que c'est le sien qui doit être prioritaire.

Les « polyvalents » sont, à l'inverse, des militants dont l'activité se déploie sur une large palette. Éventuellement spécialisés dans un domaine (logement, éducation, consommation, etc.), ils exercent également des responsabilités au sein de la CSF et occupent des représentations extérieures (parfois plusieurs en parallèle). Ce profil, on s'en doute, est le plus fréquent dans les engagements de type intensif-professionnel, mais pas uniquement. C'est le cas par exemple d'une retraitée, présidente de section et d'UD, membre du conseil confédéral et de l'union régionale, dont les activités, continues sur la semaine et empiétant sur le week-end, comprennent tenue régulière de permanences, gestion ordinaire de l'UL, présence aux sessions du conseil confédéral, participation comme représentante de la CSF au CCAS de sa commune ou encore participation à une rencontre « aide aux aidants » avec des familles concernées. Mais la polyvalence ne concerne pas que les militants occupant des responsabilités et investis de manière intensive. D'autres au profil de militants de base et aux activités plus espacées dans le temps font également preuve d'une capacité à mener des tâches diversifiées. Une militante en activité de 62 ans ne consacre que quelques journées à la CSF mais elle anime régulièrement une action d'aide scolaire tout en participant à une

⁶⁶ Margaux Vidal, « L'action militante au sein d'une section locale de la CSF : Etre au service et à l'écoute des familles populaires », mémoire pour le M1 de science politique, Université Lyon 2, 2014.

commission sur le logement dans le cadre de la préparation des élections HLM et en assurant la gestion de la trésorerie de son UL.

Il est difficile, compte tenu des effectifs limités de répondants, de cerner les variables qui rendent compte de tel ou tel positionnement sur ce continuum. De toute évidence, l'occupation de responsabilités favorise la polyvalence mais sur un mode particulier. Il arrive bien souvent que, dans les organisations militantes, la prise de responsabilités se traduise par une coupure sinon avec la « base », au moins avec les tâches militantes les plus courantes — processus classique autrefois désigné par le sociologue Roberto Michels comme la « loi d'airain de l'oligarchie »⁶⁷. Tel ne semble pas être le cas à la CSF où occuper un poste important — par exemple siéger au conseil confédéral — ne dispense pas de tenir des permanences au niveau local, de distribuer des tracts ou de prendre en charge la défense de locataires de son quartier. Si ce trait est un garant de la représentativité des responsables de la CSF — qui ne sont donc en aucun cas des hommes ou femmes d'« appareil » —, il est sans doute aussi révélateur d'une difficulté à répartir les tâches. Il est possible que ce soit par manque de forces militantes que ces responsables sont amenés à conserver une palette d'activités aussi diversifiée.

Les carnets ne permettent pas non plus de valider complètement une hypothèse esquissée plus haut, à savoir que la spécialisation pourrait caractériser les nouveaux membres de la CSF tandis que la polyvalence caractériserait ceux davantage chevronnés. On a ainsi vu, mais au travers d'un seul cas, que se familiariser avec un secteur d'action pouvait permettre à de nouveaux militants non encore totalement familiarisés avec la CSF de réaliser une sorte d'apprentissage militant sur la base duquel ils pourront ensuite étendre leur domaine de compétences. À l'opposé, une longue carrière militante conduit à investir des thématiques diversifiées, à occuper différents postes, à gagner suffisamment de confiance en soi et de reconnaissance pour prendre des responsabilités, contribuant à faire des plus anciens ou aguerris les plus légitimes à représenter l'association. Seules sans doute des reconstitutions de carrières militantes permettraient de totalement valider cette hypothèse.

5. Le militantisme hors du temps militant

Trois thèmes méritent d'être évoqués au terme de cette analyse des carnets de bord, qui tous renvoient à la propension de l'engagement à la CSF à irriguer les autres sphères de vie.

Le premier a déjà été signalé. Il s'agit du fait que les militants « pensent CSF » y compris en dehors des activités qu'ils lui consacrent. Plusieurs militantes (exclusivement des femmes) signalent ce fait dans leurs commentaires en marge du carnet. On a déjà évoqué le cas de cette militante qui, la nuit, pense à ce qu'elle devra accomplir dans la journée pour mener à bien l'action de la CSF ou qui se remémore les termes d'un échange houleux avec une autre responsable. Une autre écrit qu'elle a « pensé toute la journée à la rupture conventionnelle de contrat d'une de nos salariées ». Une autre encore signale que l'exercice du carnet de bord lui a fait réaliser combien elle pense à la CSF au cours de la journée. Avoir ainsi ses pensées occupées par la CSF, y compris la nuit, témoigne de l'intensité de l'engagement en son sein mais certains cas évoqués ci-dessus suggèrent que ce n'est pas nécessairement sur un mode agréable ou paisible. Comme toute activité qui sollicite un investissement personnel conséquent, le militantisme interpelle et bouscule les affects, et favorise les réactions émotionnelles.

⁶⁷ Roberto Michels, *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties* (1914).

Comme toute pratique qui exige du temps et de l'énergie, il induit une charge mentale, sous forme de crainte de ne pas mener à bien les tâches pour lesquelles on s'est engagé ou d'inquiétude quant au bien fondé de ses choix. Cette dimension peut s'avérer diversement pesante, selon les personnes et les étapes de la carrière militante, mais elle constitue un paramètre important dans les logiques de fatigue ou de démotivation qui peuvent affecter certains militants, au point de les conduire à se désengager.

Le deuxième point, en apparence plus anecdotique, est celui des trajets. Un petit nombre d'enquêtés a indiqué dans le carnet le temps de trajet au local de la CSF ou au lieu de réunion, en l'incluant ainsi dans le temps consacré au syndicat, tandis qu'une majorité ne l'a pas fait. Les longs trajets (comme les déplacements en train à l'aller ou au retour des conseils fédéraux) sont suffisamment étendus pour permettre de les consacrer à des activités en lien ou non avec la CSF (lecture de documents, par exemple). Mais les courts trajets, par exemple du domicile au local, sont, pour ceux qui les ont intégrés au carnet, déjà du temps consacré à la CSF puisqu'il est consacré à anticiper les activités syndicales à venir (ou, à l'inverse, à se remémorer ce qui vient de se passer pendant le trajet du retour). Pour ces personnes, le temps avant ou après la CSF est déjà, ou encore, du « temps CSF ».

Évidemment, ce temps du trajet sera d'autant plus un « temps CSF » que des sollicitations extérieures ramèneront vers le thème syndical. C'est spécialement le cas lors des rencontres imprévues avec, par exemple, des locataires du quartier ou des familles connues de l'association. La mention de telles rencontres — dans le quartier, le hall d'immeuble, aux abords du local — témoigne de la reconnaissance de la CSF et de son ancrage local : ses militants sont identifiés et perçus comme disponibles pour des échanges. La légitimité à défendre les habitants se fonde sur une sorte de « capital d'autochtonie », c'est-à-dire le fait d'appartenir à la vie locale, d'y être connu et reconnu et d'y manifester un intérêt pour la chose publique⁶⁸. Ces échanges, cependant, ne sont pas toujours paisibles et manifestent certains écarts ou décalages entre ce que sont socialement les militants de la CSF et certaines composantes de son public. Ainsi des débats autour de la « théorie du genre » qu'une militante rapporte avoir eus avec des familles musulmanes interrogatives voire alarmées après les rumeurs de l'hiver dernier.

Enfin, et toujours dans cette capacité de la CSF à imprégner les autres sphères de vie, une mention doit être faite de la sociabilité militante. Celle-ci peut être « spontanée » et se développer pendant les interstices du temps directement consacré à l'association, comme lors des déjeuners entre militants. Une répondante note ainsi que « les repas pris à l'UD CSF où on dit souvent "on parle pas CSF en mangeant" sont très rarement pris sans parler CSF » : les tentatives de mise à distance de l'action syndicale sont de peu d'efficacité devant la « force d'imposition » de cette dernière. Cela peut être dû à l'importance du travail à accomplir, d'autant plus ressentie que les effectifs peuvent être insuffisants pour y faire face. Mais cela témoigne sans doute aussi de l'attention et de l'intérêt portés à une cause et à une organisation loin d'être affectivement « neutres ». La sociabilité peut aussi être spécifiquement recherchée et organisée, comme lors de ces partages de galettes des rois ou soirées raclette auxquelles certaines sections ont convié les adhérents pendant la période couverte par le carnet. Ici encore, le temps consacré à organiser ces événements comme leur durée (la soirée raclette rapportée dans l'un des carnets s'est manifestement terminée tard) suggèrent qu'il ne s'agit pas que d'un

⁶⁸ Voir Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, 2003. A contrario, le mémoire d'Emilie Sansano sur la mobilisation du quartier Mistral (*Le Rôle du médiateur logement..., op. cit.*) insiste sur la difficulté ressentie par les militants de la CSF à s'investir sur un quartier où ils ne sont pas présents.

dispositif rationalisé visant à remobiliser les adhérents mais qu'une dimension affective les a directement imprégnés.

3. À la recherche des nouveaux militants

L'enquête par questionnaire a confirmé les inquiétudes à l'origine de la présente enquête : les effectifs des adhérents de la CSF connaissent un net vieillissement, et la part des jeunes générations paraît en l'état trop faible pour assurer leur renouvellement. La comparaison avec les résultats d'enquêtes antérieures a souligné que ce phénomène est particulièrement marqué s'agissant des militants qui exercent des responsabilités au sein de la CSF. L'étude des « carnets de bord » a quant à elle apporté un éclairage plus qualitatif sur ce phénomène, en révélant deux dimensions interdépendantes : l'animation des sections locales de la CSF est effectivement en large partie assurée par des retraités mais selon des formes qui exigent une disponibilité dont les retraités sont parmi les rares à pouvoir disposer.

Les voies d'entrée à la CSF ne sont cependant pas totalement fermées. L'enquête par questionnaire a également révélé que bon nombre d'adhésions sont récentes, et que le problème réside sans doute davantage dans la difficulté que rencontre le syndicat familial à pérenniser des adhésions en large part motivées par une demande ponctuelle de service. Plus que d'un épuisement des adhésions, c'est d'un fort turn-over de ses membres que paraît souffrir la CSF. L'enjeu toutefois n'est pas seulement de s'assurer que les adhérents renouvellent leur cotisation d'année en année. Pour un syndicat familial qui a dès l'origine fait de la capacitation et de l'auto-organisation des classes populaires un élément clé de son modèle militant, le problème est aussi celui du faible investissement des adhérents dans une association qu'ils perçoivent comme extérieure.

Pourtant, et à contre-courant de ces tendances, la CSF parvient à attirer de nouveaux militants — trop peu nombreux certes de son point de vue, mais néanmoins disposés à s'investir dans les activités qu'elle propose. C'est sur le profil et les motivations de ces militants de fraîche date que s'est penché le volet de l'enquête mené par entretien. Dix militant-e-s ont été rencontré-e-s entre novembre et décembre 2014 afin de connaître, de manière beaucoup plus approfondie que ne le permet un questionnaire, les logiques de leur engagement, la nature et l'intensité de leur participation, ainsi que le sens qu'ils et elles lui donnent. Il s'est agi plus précisément d'identifier, de manière classique en sociologie, leurs principales propriétés sociales (âge, origine sociale, niveau de diplôme, carrière professionnelle, situation familiale...) mais aussi et surtout les conditions de leur rencontre avec la CSF et de leur adhésion, leur connaissance préalable de l'association et l'image qu'elles s'en faisaient, le type d'activités qu'elles y accomplissent, la place de la CSF dans leur emploi du temps ainsi que leur rapport au militantisme.

Le profil recherché était celui d'adhérents de relativement fraîche date (depuis cinq ans au maximum), investis dans la vie active (même si ils n'exercent pas d'emploi actuellement) et dont le rapport à la CSF dépasse la simple adhésion ou demande de service pour relever de la participation régulière à ses activités (même peu intense, le critère pertinent étant surtout celui de la régularité). Les UD se sont chargées de repérer et de solliciter des militant-e-s présentant ce profil, mais celui-ci n'a pas été totalement respecté puisque cinq enquêté-e-s sont retraité-e-s (alors que des actifs étaient

initialement privilégiés). Onze personnes ont été contactées et dix d'entre elles ont accepté le principe d'un entretien. Ces entretiens, dont la durée varie 40 mn à 1h20⁶⁹, se sont déroulés le plus souvent dans des locaux de la CSF, dans trois cas au domicile de l'enquêté-e ou à deux occasions dans des cafés.

1. Stabilité et évolutions des profils

Rappelons en préalable qu'une enquête par entretiens ne vise en aucun cas à la représentativité statistique ; son objectif est avant tout de recueillir le sens que les personnes rencontrées accordent à ce qu'elles font — en l'occurrence ici à leur participation active à la CSF. Si les méthodes statistiques permettent de faire apparaître des phénomènes sociaux objectifs, l'entretien permet d'en révéler la face subjective, *i.e.* telle qu'elle est perçue et verbalisée par les agents sociaux directement concernés. Rendre compte de ces perceptions n'en exige pas moins de s'arrêter sur les propriétés et trajectoires sociales des enquêté-e-s.

1.1. Origine sociale et carrière professionnelle

Une première attention aux propriétés sociales des dix militant-e-s rencontré-e-s permet tout d'abord de signaler que ceux-ci ne présentent pas d'écart majeur au profil général révélé par l'enquête statistique. Il s'agit de sept femmes et trois hommes, dont les âges vont de 23 à 74 ans et qui résident toutes et tous dans des agglomérations de la région Rhône-Alpes (de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, du Rhône et de Savoie). Comme indiqué, la moitié sont des retraité-e-s ; les actifs se divisent en deux salarié-e-s, deux personnes en recherche d'emploi et une mère au foyer. Les origines sociales et carrières professionnelles de ces dix personnes méritent l'attention car elles confirment ce qui a été dit plus haut du maintien de la légitimité de la CSF à représenter les classes populaires. Actifs — quoique à différents degrés — dans l'animation de leur section, ces militant-e-s appartiennent toutes et tous aux couches modestes (ouvriers et employés) ou aux petites classes moyennes (policier, bibliothécaire, employée de banque...). Est notamment à relever, côté féminin, la présence de professionnelles du care, telle qu'une aide à domicile, une assistante maternelle et une infirmière.

La majorité des enquêté-e-s sont issu-e-s d'un milieu social modeste, voire pauvre. C'est spécialement le cas chez les enquêté-e-s les plus âgé-e-s, où l'on retrouve dans deux cas des pères travaillant à la fois comme ouvrier (ou employé) et comme exploitant d'une parcelle agricole. On rencontre également des pères routier, ouvrier dans les travaux publics, technicien de service, petit commerçant ou artisan. Côté maternel, on rencontre dans les générations les plus anciennes plusieurs mères au foyer ou assurant un rôle d'appui à un commerce ou une exploitation officiellement dirigés par leur mari. Ces mères sont d'autant plus disposées à s'occuper de la famille que celle-ci compte de nombreux enfants : on rencontre parmi les enquêté-e-s des fratries de cinq (trois cas) à treize enfants. Les mères ayant exercé ou exerçant une profession sont réceptionniste, institutrice, secrétaire, aide soignante hospitalière ou encore technicienne de l'intervention sociale et familiale (ces deux dernières professions, on peut le noter, relevant elles aussi du care). Les conditions d'existence du milieu d'origine sont, dans plusieurs cas, d'autant plus modestes que la famille est affectée par des drames ou des difficultés majeures : disparition prématurée du père (deux cas),

⁶⁹ Ces durées peuvent apparaître relativement courtes pour ce type d'entretien, mais on n'oubliera pas qu'il s'agissait de faire raconter à des adhérent-e-s de fraîche date des parcours d'engagement au sein de la CSF par définition relativement brefs.

séparation des parents (deux cas), invalidité d'un des parents ou encore expulsion de la famille de son logement.

C'est, en large partie, en regard de ces origines familiales que doivent être appréhendées les trajectoires et les positions sociales des militant-e-s rencontré-e-s⁷⁰. Prises dans leur ensemble, celles-ci ne révèlent pas de fortes variations entre position des parents et celles de leurs enfants engagés à la CDF. Plusieurs cas relèvent ainsi d'une forme de reproduction sociale, avec des enfants occupant des positions relativement équivalentes à celles des parents (en tenant compte des évolutions temporelles de la structure des professions) : père employé des Postes et fils ouvrier, père routier et fille employée aux espaces verts municipaux, père ouvrier en travaux publics, mère aide soignante et fille manutentionnaire, mère institutrice et fille bibliothécaire, etc. Certaines trajectoires peuvent apparaître en relatif déclin — mère secrétaire et fille aide à domicile, père artisan et fils ouvrier — mais doivent être appréhendées plus largement qu'en regard de la seule profession exercée. Ainsi, l'aide soignante fille d'une secrétaire a exercé d'importantes responsabilités syndicales et a fini sa carrière comme élue prudhommale, et l'ouvrier fils d'artisan présente sa situation comme plus favorable car il dispose d'un logement stable alors que ses parents ont autrefois été expulsés du leur.

On peut en outre remarquer que dans certains cas le maintien de la position sociale d'origine ou l'accès à une position plus favorisée ont été particulièrement lents et coûteux, notamment en efforts scolaires. Fille d'une institutrice tôt séparée de son mari, l'une des enquêtée s'est elle aussi trouvée rapidement en situation de mère célibataire et a vécu pendant plusieurs années en faisant des ménages. C'est la trentaine passée qu'elle a eu l'opportunité de préparer et de réussir le concours de bibliothécaire. Une autre enquêtée, fille de commerçants peu disposés à la « pousser » scolairement, a été orientée vers une filière comptable sans intérêt pour elle après avoir manqué le brevet. Elle est devenue auxiliaire puéricultrice en alternance tout en préparant le concours d'entrée à l'école d'infirmière. La suite de son parcours professionnel l'a amenée, via de nouvelles formations, à prendre la responsabilité d'un dispositif de soins à domicile puis à devenir directrice de crèche.

On peut remarquer que la plupart des enquêté-e-s disposent d'un bagage scolaire limité (arrêt après la 5^e dans plusieurs cas, parmi les plus anciens mais uniquement) et à vocation avant tout professionnelle (CAP, BEP...), que vient consolider ex-post le passage par la formation continue de celles et ceux dont la carrière est marquée par des reconversions professionnelles. C'est chez les militants les plus jeunes que le diplôme joue le rôle le plus important dans la trajectoire sociale. L'une est employée aux ressources humaines d'une grande entreprise en étant fille de technicien de service et de technicienne de l'intervention sociale et familiale. L'autre cherche un emploi de chargée de clientèle bancaire en étant fille d'une père électronicien et d'une mère réceptionniste.

Ces deux derniers cas comptent parmi ceux qui relèvent d'une mobilité sociale ascendante la plus significative, et concernent tous deux les militantes les plus jeunes. S'ils attestent ce faisant de l'emprise grandissante de l'institution scolaire sur le destin

⁷⁰ Les analyses qui suivent doivent être pondérées en regard des importantes différences générationnelles qui distinguent les militant-e-s rencontré-e-s : leurs trajectoires étant d'inégale longueur et, surtout, ayant été façonnées dans des contextes (économiques, sociaux, scolaires, politiques, etc.) très différents, il est difficile de les traiter comme un matériau homogène. Pour n'en livrer qu'une illustration, un diplôme comme le bac (ou l'accès à une profession comme celle d'infirmière) n'a pas la même valeur s'il est obtenu dans les années 1960, où il constitue un titre scolaire minoritaire au sein de la même classe d'âge, et dans les années 2000 où la grande majorité des adolescents passe par le lycée.

social des individus⁷¹, ils pourraient également être l'expression d'une tendance à un relatif « embourgeoisement » de la CSF. Les effectifs de ce volet de l'enquête — qui, une nouvelle fois, n'avait aucune prétention à la représentativité — sont bien entendu beaucoup trop réduits pour permettre de formuler autre chose qu'une hypothèse. Mais le fait que les militantes les plus jeunes soient à la fois les plus diplômées et — surtout — celles dont la mobilité sociale ascendante est parmi les plus significatives pourrait suggérer une évolution du recrutement militant de la CSF. Si cette hypothèse se confirmait (elle n'apparaît pas clairement dans l'analyse des questionnaires), la CSF passerait d'un recrutement de *condition* populaire à des effectifs d'*origine* populaire⁷².

1.2. Expériences militantes

La sociologie du militantisme a de longue date identifiée la relation entre capital scolaire et propension à l'engagement, spécialement dans ses formes associatives. Mais elle a également pondéré l'importance de cette variable, tout particulièrement dans le cas des organisations à fortes identités et compositions populaires. Le goût pour l'action collective — sous des formes associatives, syndicales ou partisanses — est aussi acquis par héritage familial et insertion dans des réseaux de sociabilité, notamment juvéniles. Avoir des parents eux-mêmes militants, fréquenter des amis investis dans des associations de divers types et participer avec eux à leurs activités... comptent parmi les facteurs qui prédisposent fréquemment à s'engager à son tour. Cette prédisposition opère en large partie par familiarisation avec le militantisme : celui-ci n'est pas perçu comme un univers extérieur aux formes et enjeux étranges ou étrangers, mais comme un domaine d'activité déjà familier et qui ne suscite pas d'appréhension à son entrée.

Il était par conséquent intéressant d'interroger les membres de la CSF sur leurs expériences préalables, directes ou indirectes, de l'activité militante et, plus largement, sur leur intérêt pour la chose publique et les démarches collectives. On repère ainsi plusieurs cas d'héritages militants ou, dit autrement, de cas de militant-e-s de la CSF dont les parents avaient eux aussi une activité militante significative. Ces enquêté-e-s ont vu, dans leur enfance, leurs parents se consacrer à une organisation, les ont entendus rapporter leur activité et pu échanger avec eux à ce sujet, parfois les accompagner à des actions collectives et éventuellement y participer à leurs côtés. De telles situations ont contribué, de manière le plus souvent diffuse et informelle, à les familiariser avec ce domaine d'activité particulier qu'est l'action collective — domaine d'activité qui, à l'inverse, sera étranger à celles et ceux qui n'ont pas été exposé-e-s à de telles situations.

Deux enquêtées constituent sur ce plan des cas d'héritage militant direct, en ce sens que leur propre engagement se situe dans la continuité directe de celui de leurs parents, et plus exactement de leur mère. Il est par ailleurs à remarquer qu'il s'agit de la plus jeune et de la plus âgée des membres de la CSF rencontrés, ce qui témoigne de la pérennité de ce type de transmission de l'inclination au militantisme. La plus jeune est âgée de 23 ans et a adhéré au syndicat familial depuis moins d'un an. Elle est la fille d'une des responsables de la CSF de son département ; pour elle, adhérer à la CSF au moment où elle a obtenu son premier logement indépendant « coulait de source ». Non seulement elle a souvent entendu parler de la CSF au sein du foyer familial pendant

⁷¹ Dit autrement, pour les jeunes générations la position sociale occupée est davantage dépendante du diplôme détenu que pour les anciennes.

⁷² Il s'agit d'une évolution connue de longue date au sein de la mouvance du militantisme catholique d'où est issue la CSF, comme en témoignent les travaux anciens d'André Rousseau, « L'Action catholique ouvrière », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 44-45, 1982.

toute sa jeunesse mais elle a eu, étant étudiante, l'opportunité de participer à du soutien scolaire organisé par la CSF. La mère de la seconde était engagée au sein du Mouvement populaire des familles (MPF), mouvement du catholicisme social ancêtre de la CSF. Pour elle, s'engager au sein de la même mouvance — d'abord à la JOC puis à la CFTC et à la CFDT — fait partie « des choses qui m'ont semblées tellement naturelles ».

Parler d'héritage militant est une métaphore évocatrice mais en partie trompeuse, puisqu'on n'hérite pas d'un goût pour le militantisme comme on hérite d'un bien immobilier : ce qui est hérité peut être transformé dans le processus même de l'héritage⁷³. On en trouve une attestation dans le cas de cette militante de 72 ans dont la mère était une communiste convaincue. Si sa fille — syndiquée pendant sa carrière professionnelle et entrée à la CSF pendant sa retraite — a sans doute hérité dans le cadre familial d'une inclination à l'engagement, c'est en rejetant l'orientation partisane de sa mère qu'elle désapprouvait : « Ma mère elle était communiste, alors elle a été communiste toute sa vie, elle est morte communiste. (...) C'est quelque chose que j'ai beaucoup rejeté parce que c'était... C'était sa vie, c'était une vie... Elle était très communiste mais je trouvais que c'était pas du tout ouvert, que c'était très sectaire, que c'était... Moi j'ai rejeté beaucoup. » Témoignage de cette prise de distance avec l'héritage familial, c'est à la CFDT qu'elle a adhéré lorsqu'elle travaillait, en refusant de rejoindre la CGT lorsque celle-ci est devenue le seul syndicat présent sur son lieu de travail. Une autre enquêtée indique elle aussi un rapport complexe aux options politiques de ses parents en évoquant les tensions entre son père ardent communiste et sa mère aux fermes convictions catholiques. Son propre engagement à la CSF se situe d'une certaine manière à la confluence de ces deux héritages puisqu'elle est une organisation se revendiquant du mouvement ouvrier issue du catholicisme social.

L'héritage peut en outre être davantage diffus et présider à l'intériorisation de dispositions plus altruistes que proprement militantes. Cela semble être le cas de cette infirmière retraitée dont les parents étaient investis dans la vie paroissiale sur un registre dépolitisé et caritatif : « C'était par le biais de l'église, hein, à l'époque, mes parents étaient très très cathos. Et euh par ce biais là ils étaient toujours bénévoles pour faire les fêtes, pour être présents pendant les fêtes, des choses comme ça. Mais point de vue engagements mes parents n'étaient pas très très engagés. (...) Ma mère (...) était beaucoup avec les autres, elle était beaucoup dans la relation de l'autre mais dans l'aide. » De manière significative, cette enquêtée a réalisé toute sa carrière professionnelle dans des métiers relevant du soin à autrui (puéricultrice, infirmière, responsable d'un dispositif de soins à domicile, directrice de crèche) et compte parmi celles qui définissent le plus leur engagement à la CSF sur un registre caritatif.

Ajoutons que l'existence d'un engagement parental n'implique pas nécessairement sa reconduction par les enfants ; l'une des enquêtées les plus jeunes signale que son père, aujourd'hui retraité, était syndiqué mais ne peut donner le nom de son syndicat et estime que cela a été sans influence sur sa propre adhésion à la CSF, qu'elle perçoit d'ailleurs plus comme une association que comme un syndicat. Plusieurs enquêté-e-s signalent sur ce point que leurs parents n'étaient engagés dans aucune organisation et témoignaient d'un faible intérêt pour la politique, voire tenaient ce sujet soigneusement à distance. Dans leur cas, ce sont d'autres voies de familiarisation avec l'investissement associatif qui paraissent avoir favorisé leur ralliement à la CSF.

Les réseaux de sociabilité et plus particulièrement les loisirs juvéniles comptent également parmi les principaux sites de familiarisation avec l'action collective. C'est

⁷³ Cf. Bernard Lahire, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.

donc sans grande surprise que l'on a relevé plusieurs expériences de scoutisme parmi les enquêtées (uniquement parmi des femmes de plus de 50 ans). Le scoutisme comporte une dimension altruiste et propose aux enfants des activités collectives fondées sur l'auto-organisation et la responsabilisation individuelle, qui sont aisément transposables à l'âge adulte dans une action associative ou syndicale. L'enquêtée évoquée plus haut dont la mère était fervente communiste a à la fois fréquenté les scouts catholiques et les Vaillants (organisation de jeunesse comparable mais relevant de la mouvance communiste) et conserve un meilleur souvenir des premiers (« C'était quelque chose de familial. Voilà, c'est ça. Alors que les, les Vaillants où j'avais été, c'est peut-être mal tombé, hein, ça m'avait, ça m'a pas attirée »). L'ancienne puéricultrice puis infirmière devenue directrice de crèche a quant à elle opéré chez les scouts un apprentissage de l'encadrement des enfants qui est devenu son activité professionnelle : « J'ai été très très engagée, ah ben ça je l'ai pas dit, tiens. J'ai été très très engagée dans le scoutisme. (...) J'ai fait beaucoup beaucoup de choses dans le scoutisme. J'ai créé une section dans le quartier où j'étais. Bon je m'occupais des enfants en difficulté, j'avais déjà... J'ai beaucoup cru en ce mouvement. » Pour autant, elle affirme avoir aujourd'hui pris ses distances avec un type d'action qu'elle targue de militarisme : « J'ai pris conscience que c'était très militaire. Voilà, que c'était très militaire. Le lever aux couleurs, voilà, des choses comme ça qu'on faisait. Et ça m'impressionne quand j'en prends conscience parce que j'ai fonctionné là-dedans, j'y ai beaucoup cru, ça m'a apporté beaucoup de choses... »

On a également signalé plus haut l'insertion de l'enquêtée la plus âgée au sein de la JOC. Si cet engagement était apparemment en grande partie guidé par une recherche de sociabilité — « Ça met en contact avec des copines et puis... C'est surtout le lien avec les autres qui était important il me semble » —, il n'en a pas moins contribué à une forme de politisation puisque, conformément aux principes de cette organisation, les réunions étaient consacrées à un examen de son existence concrète pour envisager des moyens collectifs d'amélioration : « Y'avait une responsable JOC qui venait pour nous mener, pour nous guider un peu, dans ce qu'on pouvait, nos réflexions par rapport à ce qu'on vivait. Et comment on pouvait améliorer. »⁷⁴ Ce premier engagement — lui-même favorisé par la sociabilité amicale et la pratique religieuse puisque les autres membres de la JOC étaient des amies assistant aux mêmes offices à l'église — a impulsé la carrière syndicale à la CFTC puis à la CFDT, ainsi que la vie familiale puisque c'est à la JOC que l'enquêtée a rencontré son futur mari, lui-même militant CFDT. Attestation de la centralité de l'engagement dans son existence, elle dit en fin d'entretien qu'elle n'aurait « pas épousé un homme qui [ne] serait pas dans le syndicat. »

Il est également à relever que certain-e-s enquêté-e-s ont été ou sont investi-e-s dans la vie associative, par exemple en tant qu'ancien responsable d'une fédération de chasse ou entraîneur dans un club sportif. De tels profils associant — au passé ou à l'heure actuelle — militantisme à la CSF et autres engagements (syndicaux, associatifs et, dans un cas, dans un parti politique) concernent la moitié des enquêté-e-s. Il est par ailleurs à noter que deux des enquêté-e-s ont été candidat-e-s à des élections locales et, dans un cas, conseiller municipal dans une petite commune rurale.

Toutes les personnes rencontrées ne témoignent cependant pas d'une inclination à l'engagement, soit que celui-ci apparaisse comme un domaine étranger, soit qu'il ait

⁷⁴ Sur la méthode de la « révision de vie » au sein de la JOC, cf. Françoise Richou, « Apprendre à combattre. L'engagement dans la Jeunesse ouvrière chrétienne (1927-1987) », *Le Mouvement social*, n° 168, 1994. Sur les parcours militants de ce type, cf. Luc Berlivet, Frédéric Sawicki, « La Foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes CFTC de Bretagne dans l'après-guerre », *Politix*, n° 27, 1994.

déjà donné lieu des expériences antérieures malheureuses. Pour la moitié des enquêtés, la CSF est leur seule adhésion associative et elle n'a pas été précédée par un investissement significatif dans une organisation comparable. Leur connaissance de la chose associative est donc souvent limitée, et leur ralliement repose sur d'autres ressorts que l'acquisition d'une disposition à l'action collective. Pire, c'est d'un rapport douloureux au militantisme que témoignent certains, comme cet ancien ouvrier qui, alors adhérent à la CGT, a autrefois participé à une grève longue et dure mais infructueuse. Il a retiré de cette expérience une profonde méfiance à l'égard du monde syndical, auquel il reproche de n'avoir pas apporté de véritable soutien aux grévistes à l'issue de leur lutte : « On avait fait un mois de grève. Je travaillais de nuit pour cette entreprise. (...) Et puis après un mois de grève ben pas de salaire, plus d'aide, plus, plus de syndicat derrière pour aider, surtout qu'on était deux sur 700 personnes à avoir qu'un salaire avec des enfants en bas âge, donc voilà, j'ai trouvé ça un petit peu cruel, quoi, de nous pousser à avoir fait grève pendant un mois et après de pas nous aider à s'en sortir, voilà. Donc un mois de grève sans salaire avec deux enfants en bas âge, on met deux ans à s'en sortir, à se relever. » C'est en regard de cette expérience douloureuse que l'identité syndicale de la CSF (affichée dans son nom et sur laquelle on reviendra) a suscité de sa part une première attitude de méfiance.

1.3. Options politiques et religieuses

Les enquêtés témoignent donc de rapports variés à l'action collective et à la chose publique. Les questions portant sur les préférences et la pratique politiques ont permis d'approfondir cet aspect.

Une première chose à relever est que tous les enquêtés affirment voter à toutes les élections, en considérant le vote comme un acquis politique majeur et comme une modalité importante d'expression citoyenne : « Comme je dis il faut pas rouspéter quand vous votez pas » ; « Y'a des pays où les gens peuvent pas donner leur avis. » Cet attachement à la démocratie électorale apparaît cependant récent dans le cas de deux personnes déclarant ne s'être inscrites que tardivement sur les listes électorales, sur un registre relevant d'un certain prosélytisme : « Je me suis dit c'est une responsabilité quelque part et c'est à moi de montrer l'exemple, de passer le flambeau. Mon mari ne s'est pas inscrit. Je suis derrière lui mais il y a pas moyen. J'ai fait faire, du coup j'ai obligé mon fils à faire sa carte, à s'inscrire aussi et puis il a voté la dernière fois, il est venu voter avec moi. » Dans les deux cas, la conversion à la pratique du vote est explicitement rapportée au ralliement à la CSF, comme si l'adhésion associative induisait l'endossement d'un rapport plus positif et actif à la citoyenneté.

L'expression des préférences partisans est toujours délicate et, lorsqu'interrogés sur leurs choix électoraux, certains enquêtés ont souhaité maintenir un certain flou en privilégiant l'expression de valeurs et de principes généraux ou en affichant leur neutralité : « On est tous des êtres humains. Qu'on soit de droite, blancs ou noirs, qu'est-ce que ça ?... On est tous frères » ; « Tout ce qui est proche de l'humain, l'humanité... L'égalité, je suis très sensible à tout ce qui est égalité » ; « Pourvu que y'en a un qui me parle de social, je me dirigerai vers lui. » Celles et ceux qui ont accepté de livrer leurs préférences ont toutes et tous indiqué des votes de gauche — mais pas d'extrême gauche — en attestant ce faisant que la CSF restait profondément ancrée dans cette zone du champ politique. Reflet d'une conjoncture politique marquée par une certaine confusion, plusieurs ont cependant exprimé leur désarroi, s'interrogeant sur leurs perspectives de vote aux prochaines élections. S'y expriment à la fois un désaveu du Parti Socialiste, qui recueillait autrefois leurs préférences, et le sentiment d'une absence

d'alternative crédible (sentiment qui vise notamment les écologistes) : « Jusqu'à présent c'était socialiste, hein, plutôt. Je le suis pas, je me suis pas engagée non plus. Mais je votais socialiste. (...) J'ai pas voté écologiste. Parce que je leur faisais pas confiance » ; « Je sais pas si je voterai dans deux ans, je suis encore indécis, vu ce qui se passe aujourd'hui. (...) Moi je suis pas un partisan de droite, c'est très clair. Moi je serais plus pour la gauche mais pas pour celle qui est là aujourd'hui » ; « J'étais mieux PSU que PS mais bon, puisque y'a plus le PSU je suis PS. Je reste PS parce que même si ils me déçoivent, ben j'ai bien voté pour Chirac mais parce que je voulais pas voter pour le Front national ». Les plus jeunes sont sur ce point les plus hésitantes, refusant d'exprimer leurs préférences et disant envisager leurs votes avant tout en regard de l'enjeu de l'élection.

Une autre variable importante, spécialement en regard de l'histoire de la CSF, est celle relative aux options religieuses. On ne constate pas sur ce plan d'évolution majeure en regard de la « tradition » catholique sociale de l'association. La majorité des enquêté-e-s ont été élevé-e-s dans la tradition chrétienne et — à l'exception d'une protestante — plus précisément catholique. Seule une militante issue de l'immigration algérienne a été élevée dans la tradition musulmane. Mais ce qui apparaît surtout est la distance affichée par les militant-e-s à l'égard des identifications religieuses. La même militante d'ascendance algérienne est mariée à un homme aux origines familiales italiennes et insiste sur le respect mutuel qui règne dans son couple, tandis qu'un militant qui se présente comme fervent croyant et pratiquant catholique est marié à une musulmane et affirme respecter ses préceptes religieux. Lorsqu'interrogé sur la pratique religieuse dans sa famille, un militant résume ainsi : « Croyants mais pas fort ».

Surtout, la majorité des militant-e-s rencontré-e-s affirme que, quand elle est présente, la religion est une dimension secondaire de leur identité. La pratique est faible ou irrégulière (limitée aux cérémonies comme les baptêmes familiaux ou les enterrements, par exemple) et n'apparaît pas comme un principe structurant des conduites. Cette distance à la religion d'origine peut résulter d'une faible inculcation familiale (comme dans le cas de cette militante, dernier enfant d'une fratrie de trois, qui a été baptisée mais n'a pas fait sa communion à la différence de ses frères plus âgés). Elle peut également émaner d'un processus plus ou moins progressif ou brutal d'éloignement qui a conduit à rompre avec la religion et/ou avec l'institution ecclésiale : « Un jour je me suis sentie, à l'église, je me suis sentie euh... spectatrice. Alors qu'avant j'étais actrice. (...) Je me sens plus croyante, quoi. Même si bon... Moi je trouve que la croyance c'est quand, aimer son prochain comme soi-même, le reste c'est accessoire » ; « J'ai vécu dans le catho parce que j'ai été à l'école privée avec les bonnes sœurs mais j'ai tout rejeté. J'ai fait un rejet de tout ça à mon adolescence et j'ai un gros gros rejet. »

De ce point de vue, l'évolution des affiliations religieuses des militant-e-s de la CSF semble s'inscrire dans une double continuité⁷⁵. Continuité tout d'abord avec l'histoire d'une association issue du catholicisme social mais déconfessionnalisée de longue date et se définissant désormais comme laïque. Continuité ensuite avec les évolutions des identifications religieuses au sein des couches catholiques — qui restent le vivier de recrutement privilégié de la CSF — où la pratique rituelle comme l'attachement aux dogmes ont décliné au cours des dernières décennies.

⁷⁵ Margaux Vidal avait signalé une dualité de carrières, laïques et d'action catholique, parmi les membres de la section de la CSF qu'elle a étudiée. L'opposition entre les deux types de carrière apparaît moins marquée au sein de notre propre population ; cf. M. Vidal, « L'Action militante au sein d'une section locale de la CSF », mémoire de M1 cité.

Une question relative aux pratiques d'information apportait également des éléments sur le rapport à la chose publique. S'ils se déclarent tous curieux de l'actualité (peut-être en signe de bonne volonté devant l'enquêteur), les militant-e-s de la CSF ne témoignent pas d'une consommation médiatique particulièrement originale ou poussée. La plupart s'informent principalement par la télévision ou par la radio, et privilégient les médias dominants (France 2, France 3 — notamment pour les informations régionales —, France Info, RMC, Europe 1...). Lorsqu'elle est évoquée, la lecture de la presse écrite est intermittente, et surtout locale (*Le Progrès*, *Le Dauphiné libéré*...) ou gratuite (*20 minutes*) ; elle est parfois supplée par l'information sur internet mais sans privilégier de site d'information spécialement dédié (« L'info sur ma page d'accueil SFR »). Deux enquêtées seulement indiquent ne pas avoir de télévision, l'une d'elles faisant de ce choix l'expression d'un rapport critique aux médias : « J'essaie de me tenir au courant mais les médias je ne les supporte pas. Parce que pour moi on est formatés. (...) J'ai toujours l'impression de me faire avoir au niveau information. Donc j'ai beaucoup de mal, beaucoup de mal à trouver l'information qui me satisfait. » Cette militante est la seule à exprimer une telle méfiance à l'égard des médias, indice d'un rapport critique à la chose publique moindre chez les militants de la CSF que dans d'autres secteurs militants⁷⁶.

2. Conditions d'entrée et motivations de l'engagement à la CSF

Quoique d'âges variés, les dix militant-e-s rencontré-e-s ont en commun d'avoir rejoint la CSF il y a peu de temps : entre un et cinq ans selon les cas. Pour être diverses, les modalités de leur entrée au syndicat familial n'en font pas moins apparaître des logiques récurrentes. L'adhésion apparaît comme un processus de rencontre entre un militant potentiel et une organisation en quête de nouveaux membres, où soit l'un, soit l'autre a l'initiative.

2.1. Entre besoin singulier et cause générale

L'engagement dans une organisation telle que la CSF suppose plusieurs conditions, dont la définition et la réunion peuvent s'avérer complexes. La seule motivation individuelle, en effet, ne suffit pas. Outre que les motivations à rejoindre une association peuvent être extrêmement hétérogènes et fluctuantes, encore faut-il que le ou la futur-e militant-e ait au préalable identifié l'association au sein d'une offre d'engagement plus ou moins diversifiée, qu'il ou elle s'y sente à l'aise et soit suffisamment disponible pour s'y investir. Les dix militant-e-s rencontré-e-s présentent sur ce plan des situations contrastées.

Les modalités d'entrée sont les plus simples pour les militantes déjà familiarisées avec le syndicalisme familial — parmi celles rencontrées, les deux que l'on a désignées plus haut comme des héritières. Pour ces deux femmes, rejoindre la CSF « coulait de source » et l'on pourrait presque dire qu'elles en étaient membres avant même de payer leur première cotisation. La plus âgée a dès son enfance baigné dans la mouvance de la CSF (mère au MPF, passage par la JOC, adhésion à la CFTC puis CFDT) et elle en connaît de longue date les animatrices sur son lieu de résidence. Militante à la CFDT, elle était membre de l'association de consommateurs de ce syndicat — l'ASSECO — jusqu'à l'arrêt

⁷⁶ Un rapport vivement critique aux médias avait notamment été identifié comme un trait caractéristique des militant-e-s du Réseau éducation sans frontière : Lilian Mathieu, « Les Ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », *Sociologie*, 3 (1), 2010.

de ses activités. C'est à ce moment-là qu'elle a rejoint la CSF, qu'elle a perçue comme le prolongement logique d'un engagement qui a simplement été transféré d'une organisation à celle qui, parmi l'offre associative, paraissait la plus proche. De manière similaire, la plus jeune des militantes — dont la mère est une responsable départementale de la CSF — a comme naturellement adhéré lorsqu'elle a loué pour la première fois un appartement. C'est tout aussi naturellement qu'elle s'est retrouvée candidate aux élections HLM quelques mois seulement après avoir rejoint l'association ; sa familiarité de longue date, et acquise de manière informelle au sein de sa famille, avec le syndicalisme familial l'a en quelque sorte autorisée à s'investir immédiatement de manière active.

Il est par ailleurs à noter, dans ces deux cas, que l'adhésion à la CSF n'a pas été motivée par un besoin particulier, tel qu'un litige de consommation ou avec un bailleur. Ces deux enquêtées justifient leur adhésion par un principe général de protection des consommateurs et des locataires par leur défense collective, alors même qu'elles n'ont pour l'instant jamais rencontré de problème particulier en la matière. La première insiste sur le fait que « je trouvais que c'était très important d'être adhérent à une association qui est pour les consommateurs parce que on voit, enfin c'est pas tous les jours qu'il arrive des problèmes mais dès qu'il arrive un problème eh ben on fait appel à quelqu'un de la CSF. (...) J'ai toujours été intéressée par cet aspect-là de la vie, finalement. (...) J'ai jamais eu bien besoin de faire appel à leurs services. Mais donc moi je trouvais tellement important d'avoir quand même accès au cas où. » Pour la seconde, c'est afin d'obtenir des informations par anticipation d'éventuels litiges avec le bailleur qu'est justifiée l'adhésion : « C'était vraiment dans l'optique d'avoir des renseignements puisque j'avais, j'étais avant chez mes parents donc c'était tout nouveau pour moi. (...) Il y a toujours des choses, des petits, je sais pas si on peut appeler ça des litiges mais par exemple en ce moment j'ai des problèmes avec mon chauffage, ça traîne. Donc aussi savoir quels recours je peux avoir. »

D'autres, à l'inverse, ont initialement rejoint la CSF en la sollicitant pour satisfaire un besoin précis. C'est le cas de cet ouvrier de 49 ans qui a tout d'abord été usager du soutien scolaire proposé par la CSF : « Je suis rentré à la CSF on va dire il y a, allez on va dire il y a sept-huit ans. Sept ans, en gros, sept ans. Un de mes garçons avait quelques soucis scolaires au niveau, au collège, et puis ben on nous a fait connaître la CSF qui faisait des cours en plus le mercredi, ici, en soutien. » Poursuivi les années suivantes pour ses autres enfants, ce recours au soutien scolaire lui a permis de se familiariser avec la CSF et, in fine, d'accepter la proposition de s'investir plus activement : « Ça a continué par je vous dis il y a sept ans par mon deuxième, et puis ma fille, la dernière là qui a 18 ans qui elle aussi a fait trois ans de soutien scolaire ici. Et puis à l'issue de tout ça ben la dernière est partie en bac pro et puis ben ils m'ont proposé "ben est-ce que vous prendriez pas une adhésion pour participer à la CSF ?", enfin bref voilà, et puis c'est resté, c'est rentré comme ça. » L'engagement est ici un processus de plusieurs années, qui fait passer du statut d'usager à celui d'adhérent puis de militant actif : initialement venu solliciter un service individuel, ce militant s'est ensuite investi au sein de la commission logement et a été élu délégué des locataires sous l'étiquette de la CSF.

Si plusieurs enquêtée-e-s rendent compte de leur adhésion en invoquant la satisfaction d'un besoin individuel, force est cependant de constater d'une part leur diversité, d'autre part le fait qu'ils ne sont pas toujours directement connectés à la nature des activités de la CSF. Tel est le cas, par exemple, de cette jeune adhérente qui cherchait initialement un investissement associatif faiblement défini mais où elle pourrait mettre en œuvre et développer ses compétences professionnelles en matière de

comptabilité. Elle a ainsi eu recours au site de France-bénévolat, qui recense des offres de postes bénévoles proposées par différentes associations, où elle a trouvé une proposition de la CSF de sa localité dont le trésorier souhaitait se retirer. C'est donc en ignorant tout de la CSF, et plus largement du militantisme familial, qu'elle l'a rejointe, et ce n'est pas tant la vocation ou l'identité de celle-ci qui l'a motivée que le type d'activité qui lui était proposé. Le fait qu'elle y soit restée, qu'elle s'y trouve bien et qu'elle n'exclue pas d'endosser d'autres activités atteste cependant qu'au-delà des motivations de son adhésion, la CSF est une organisation ajustée à ses dispositions de jeune femme issue d'un milieu modeste, orientée à gauche et ayant reçu une éducation chrétienne.

Un autre profil est celui, davantage récurrent, d'une recherche d'activité au moment de la retraite. Comme cela se rencontre fréquemment dans le secteur associatif, l'engagement bénévole permet à des personnes qui ont depuis peu interrompu leur activité professionnelle de faire face à un sentiment de désœuvrement — motivation généralement couplée au désir de se montrer utile. Trois enquêté-e-s sont particulièrement représentatifs de ce registre d'adhésion. L'une raconte ainsi que « J'ai adhéré quand j'ai arrêté de travailler. Parce que bon, j'avais envie de continuer à avoir des contacts avec l'environnement et ce que faisait la CSF je trouvais, ça m'intéressait. Donc j'ai été les voir. » Une autre inscrit son engagement dans la continuité directe de son expérience professionnelle, et rend compte de son engagement en articulant les « bénéfiques » personnels qu'elle en retire avec sa volonté de faire profiter l'association et son public de ses compétences : « Je suis à la retraite depuis un an et demi, voilà. Donc j'aime beaucoup tout le secteur enfant puisque j'ai été directrice de crèche. Et donc je voulais m'engager dans du bénévolat soit auprès des enfants, soit auprès des étrangers. (...) Donc c'est pas, je me suis engagée dans ça par... Intéressement. Le sujet m'intéressait. Pour moi le bénévolat c'est quelque chose qui m'intéresse, mais en lien avec effectivement mes expériences professionnelles. Faire profiter un peu de l'expérience que j'ai pour faire avancer d'autres. » Le troisième est arrivé sur son quartier suite à un relogement concomitant avec son entrée en retraite, moment pour lui d'une contrainte à la sédentarité après une carrière particulièrement active et mobile. Sollicité pour être référent de son immeuble et disponible pour un engagement plus poussé, il a rapidement rejoint la CSF pour laquelle il s'est présenté aux élections de locataires. C'est, dit-il, « pour pas rester chez moi » qu'il s'est investi dans l'association qui lui apporte « une nourriture mentale. »

Pourrait être ainsi établi un continuum des motivations à rejoindre la CSF, distinguant un pôle de motivations « singulières » (relevant de la satisfaction d'un besoin individuel ponctuel et précis) à un autre caractérisé par des motivations « générales » (la défense des locataires et des consommateurs par leur organisation collective), tout en proposant une diversité de motivations « intermédiaires » (comme exercer une activité personnellement satisfaisante tout en faisant bénéficier la collectivité de ses compétences). La progression du premier au second pôle pourrait de la sorte dessiner un processus vertueux, amenant à investir un engagement guidé par des motivations individuelles d'une dimension progressivement plus générale et plus active. Un tel schéma est certes éclairant, mais ne prend pas en compte d'autres facteurs qui influent sur les logiques de l'engagement à la CSF, tels que les sollicitations directes de l'association et la disponibilité des (futur-e-s) militant-e-s.

2.2. Sollicitation et disponibilité

Rejoindre une association suppose donc d'y être motivé, mais cela ne suffit pas. Encore faut-il que cette association soit identifiée et connue par celui ou celle qui est

susceptible d'y adhérer. Encore faut-il également que cette association soit en mesure de se démarquer d'autres offres d'engagement relativement comparables, et à ce titre en mesure de les concurrencer dans la captation de cette ressource rare que sont les militant-e-s potentiel-le-s.

La métaphore économique d'un « marché associatif » sur lequel le ou la candidat-e à l'engagement prendrait connaissance des différentes offres d'engagement et choisirait celle qui lui convient le mieux a cependant d'importantes limites. Non que certain-e-s des membres de la CSF rencontré-e-s n'aient pas, en quelque sorte, « fait leur marché » en se renseignant sur l'offre associative disponible, comme dans le cas de cette militante qui a sollicité différentes sources d'information lorsque, entrée en retraite, elle a cherché une activité bénévole : « J'ai des contacts, j'ai des adresses où je peux prendre contact et dans lequel je vais voir où je peux me placer. (...) Par mon boulot j'avais des contacts donc j'ai pris plusieurs contacts. Et je me suis aperçue que ça demandait une régularité pour ces personnes et pour moi trop de contraintes. (...) Après j'ai papillonné, j'ai travaillé sur internet, voilà... Au niveau de mon environnement j'ai discuté, j'ai cherché. » On a vu plus haut qu'une telle démarche pouvait en outre s'appuyer sur des instruments rationalisés de centralisation de l'offre associative, à l'instar du site spécialisé de France-bénévolat.

Reste que cette démarche est loin d'être la plus fréquente parmi les militant-e-s de la CSF rencontré-e-s. De fait, si le monde associatif constitue bien une sorte de marché, l'information sur les différentes offres qu'il propose est très inégale. Dit autrement, bon nombre des adhérent-e-s rencontré-e-s déclarent n'avoir qu'une connaissance restreinte du monde associatif, et spécialement du syndicalisme familial. La question relative à d'autres associations familiales n'a le plus souvent recueilli que des réponses évasives, en indiquant que la CSF était en fait la seule association connue de ce type. Seule une militante a signalé la présence dans son quartier d'une organisation comparable — la CNL — mais en indiquant que son activité était des plus réduites. De fait, nombre d'enquêté-e-s ne connaissaient pas la CSF — ni son nom ni son activité — avant d'entrer en contact avec elle. D'autres la connaissaient mais en quelque sorte « de loin », sans connaître précisément ses missions et ses spécificités. C'est le cas de l'ancienne directrice de crèche qui, interrogée sur l'image qu'elle se faisait de la CSF avant de la rejoindre, répond : « Très floue. Très très floue. La CSF... Très militant, très impliqués dans ce qu'ils font mais... Mais sachant pas trop quel est leur rôle. » C'est aussi le cas de l'ancienne bibliothécaire qui connaissait de vue les militantes de son quartier mais n'a véritablement pris contact avec elles qu'au moment de la retraite : « Mais je les connaissais, c'était pas vraiment des inconnues. Et bon ça m'a intéressée d'être, de connaître mieux les gens de mon quartier en fait. Des gens que je côtoyais, j'allais dans un sens, on se disait des fois bonjour, des fois pas. Et là c'était vraiment une façon de les connaître autrement. »

Ces récits témoignent sans doute d'une situation de monopole de la CSF dans certains quartiers ou localités, mais pas seulement. Ce sont dans certains cas les modalités particulières de la prise de contact entre (futur-e) militant-e et association qui se révèlent. Dit autrement, certaines personnes ont rejoint la CSF car elle a été la première ou la seule à les solliciter ou à leur proposer ses services. Tel a été le cas, déjà évoqué, de ce parent d'élève qui a connu la CSF d'abord comme association de soutien scolaire suggérée par le collège de ses enfants. Tel est également le cas de ce retraité qui, d'abord référent de son immeuble, s'est vu proposer de consolider son rôle en adhérant à la CSF, seule organisation de locataires présente sur son quartier. Tel est aussi le cas de cette mère de famille qui se voit proposer tout d'abord de rejoindre une association de

parents d'élèves locale puis la CSF (« J'ai fait connaissance avec une dame, E.P., qui m'a parlé de la CSF. Et puis de fil en aiguille je suis rentrée dans l'association des parents d'élèves. (...) Et puis de fil en aiguille elle m'en a parlé, elle m'a présentée et puis je suis rentrée, voilà. Dans la CSF, j'ai adhéré au secteur éducation »). Tel est enfin le cas de ce père de famille qui, d'abord mobilisé dans sa cité pour mettre un terme aux nuisances causées par des jeunes, a rejoint la première association de locataires dont il ait eu connaissance — en l'occurrence la CSF, présente dans le centre social où son épouse est femme de ménage.

Ce qui transparait dans ces différents cas est que ce n'est pas tant le ou la futur-e militant-e qui s'adresse à la CSF que celle-ci qui le ou la sollicite en lui proposant de venir à une réunion ou de prendre une adhésion. On en trouve l'expression dans plusieurs entretiens : « Quand j'ai rencontré la CSF via mon épouse qui travaille dans un centre social à [un quartier de la ville], on m'a proposé d'entrer à la CSF » ; « Ils m'ont proposé "ben est-ce que vous prendriez pas une adhésion pour participer à la CSF ?" » ; « Il y avait déjà d'autres locataires qui étaient à la CSF qui m'ont dit "viens à la réunion, tu verras, tu exposes les problèmes", et puis voilà. » De fait, bon nombre d'adhésions ont été suscitées de manière active par la CSF mais ne sont pas le fruit d'une démarche des adhérents dans sa direction.

On peut également noter l'importance des relations interpersonnelles dans ces engagements. Plusieurs personnes ont souligné qu'elles avaient rejoint la CSF parce qu'elles connaissaient préalablement, et appréciaient, tel-le de ses militant-e-s — « Elle m'en parlait elle m'en parlait [de la CSF], etc., et puis après je me suis dit bon ben allez, pourquoi pas » ; « Moi la CSF c'est par G., par G.S. que je connais très bien, on fait des choses ensemble, et donc sur un projet, de l'accompagnement scolaire » — ou encore en regard des qualités et compétences particulières de tel-le responsable local-e : « Heureusement qu'il y avait Mme F. qui connaissait beaucoup déjà tout ce qui était lois pour envoyer les convocations, tout ça » ; « C'est elle qui me disait "il y a telle ou telle réunion, viens, tu verras, tu vas apprendre plein de choses, tu sauras comment faire", etc., et puis voilà. C'est elle qui m'a embarquée là-dedans. » Avant d'être le nom d'une association, la CSF s'incarne dans des personnes identifiées et appréciées.

Par conséquent, c'est davantage la personnalité du ou de la représentant-e de l'association que l'identité de cette dernière qui préside à l'engagement : les personnes ont rejoint la CSF parce qu'elle s'incarne en quelque sorte dans une personne de confiance, mais pas parce qu'elle présente telles ou telles spécificités organisationnelles. Par suite, les différences entre organisations et préférences idéologiques ne jouent qu'un rôle réduit dans ces ralliements. Déjà repérée lors d'enquêtes menées auprès d'adhérents de syndicats de salariés⁷⁷, cette logique de personnalisation des choix d'engagements et d'enrôlement par la proximité invite à relativiser l'influence que certain-e-s militant-e-s chevronné-e-s, mais aussi sociologues, accordent aux clivages idéologiques ou aux positionnements politiques. Ces clivages, lorsqu'ils sont connus (ce qui est loin d'être toujours le cas), apparaissent largement secondaires dans l'adhésion — cela d'autant plus dans le secteur du logement où, comme l'ont fait remarquer plusieurs enquêté-e-s, ce sont davantage des nuances que de véritables oppositions qui distinguent les multiples associations de locataires⁷⁸.

⁷⁷ Annie Collovald, Lilian Mathieu, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n° 86, 2009.

⁷⁸ L'enquête par entretiens a été conduite pendant la campagne des élections de locataires, ce qui a pu favoriser une comparaison des programmes et revendications des différentes organisations en compétition dans ce secteur. Sans doute valable sur le secteur du logement, cette relativisation des

Les sollicitations personnalisées adressées par les représentants de la CSF doivent toutefois composer avec une variable importante, qui est la disponibilité de celles et ceux qui sont ainsi sollicités. C'est ce que souligne cette militante qui, déjà investie sur son quartier, a attendu la retraite pour s'engager plus activement : « J'avais dit à Mme D. "moi je militerai un peu plus, je donnerai un peu plus de mon temps quand je serai à la retraite". Comme là il y a les élections d'HLM donc je me suis mis sur la liste. » Le concept, déjà évoqué dans le chapitre consacré aux carnets de bord, de *disponibilité biographique* est devenu d'un usage courant dans l'analyse des engagements, plus spécialement pour pointer le fait que le temps et l'énergie consacrés au militantisme sont concurrencés par ceux requis par d'autres activités dont, en premier lieu, la vie familiale et professionnelle. Par conséquent, les individus les mieux disposés à un engagement actif sont ceux qui ont le plus de temps et d'énergie à y consacrer, en l'occurrence, dans nos sociétés, les jeunes non encore absorbés par leur vie professionnelle et familiale (dont, spécialement, les étudiant-e-s) et, surtout, celles et ceux qui sont libérés de ce type d'obligation, à savoir les retraité-e-s.

La CSF est directement confrontée à cette question de la disponibilité biographique, qui explique la surreprésentation en son sein des retraité-e-s. Cette surreprésentation se retrouve au sein du petit groupe des personnes rencontrées en entretien puisque, on l'a dit, la moitié a cessé de travailler. Une disponibilité plus ou moins étendue caractérise le sous-groupe des actifs puisque celui-ci compte une mère au foyer et deux personnes en recherche d'emploi ; les deux autres sont des salariés à temps plein mais qui n'ont pas la charge de jeunes enfants (pas d'enfant dans le cas d'une jeune femme en début de carrière, enfants ayant quitté le foyer familial dans le second). Reste que plusieurs enquêtés actifs ont indiqué leur manque de disponibilité comme principale raison d'un investissement moindre que celui auquel ils aspireraient : « C'est vrai qu'ils proposent beaucoup de carrefours mais c'est jamais dans des horaires où je peux venir, quoi. (...) Après c'est le soir après 20h30 mais bon... Il faut se lever le matin pour repartir » ; « Comme je faisais des journées de 10-12 heures, les jours quand j'étais en congé je m'attaquais vraiment aux problèmes de la CSF, je décalais mes réunions avec [l'office HLM]. (...) Quand je travaillais y'a deux mois, là, oui. Oui. C'était un petit peu énorme. »

On pourra cependant objecter à cette insistance sur la disponibilité comme condition de l'engagement que celle-ci imposait déjà ses exigences par le passé, en un temps où la part des retraités au sein de la CSF était nettement moindre. Il est difficile, en l'absence d'étude sur les formes et degrés antérieurs de l'engagement à la CSF, de formuler sur ce point autre chose que des hypothèses. Une première est que le militantisme familial étant socialement défini comme une prérogative féminine, celui-ci a pu être plus facilement approprié par des mères au foyer à une époque où les femmes étaient moins présentes sur le marché du travail. Une seconde hypothèse met davantage l'accent sur l'institutionnalisation d'une association qui, mieux reconnue comme porte-parole des familles, est appelée à siéger dans diverses instances représentatives dont les réunions se tiennent en journée⁷⁹. Dans cette perspective, c'est à une sélection des

clivages idéologiques va nettement moins de soi dans d'autres, et spécialement dans celui de la famille où figurent des organisations marquées par un positionnement très conservateur.

⁷⁹ C'est en regard de cette disponibilité (et aussi de son degré de participation à une réunion) qu'un des enquêtés a été d'abord sollicité comme référent de son immeuble, puis comme représentant CSF de son quartier : « J'étais un des seuls à plus travailler étant en retraite et puis qui avait répondu à pas mal de choses, aux questions quoi, ils m'ont dit "mais attendez, voulez-vous monsieur L. être référent, est-ce que ça vous dérange ?" Surtout, ils travaillaient donc y'a des heures, ils font des réunions en principe le matin de 9 h à 11 h. »

représentants par la disponibilité — sélection privilégiant alors les retraité-e-s — que l'on assisterait. L'évocation des pratiques militantes va permettre d'approfondir la compréhension de cet enjeu de la disponibilité.

3. Être actif à la CSF

Comprendre pourquoi des individus rejoignent une association est différent de comprendre pourquoi ils y restent. La seconde question conduit à examiner plus spécifiquement ce qu'ils y font et le sens qu'ils accordent à leur pratique⁸⁰. L'activité militante mobilise des compétences — selon les cas déjà acquises ou dont il faut faire l'apprentissage —, s'affronte à des obstacles diversement évalués et apporte un certain nombre de gratifications ou rétributions.

3.1. Compétences et préférences

On a vu précédemment que, syndicat des familles, la CSF couvrait différents domaines : consommation, logement, éducation, santé... Comprendre les engagements en son sein exige par conséquent de les situer en regard de cette palette de domaines d'activité : certains domaines sont-ils davantage propices à l'investissement actif ? Les nouveaux militants diversifient-ils leurs centres d'intérêt au sein de l'association, ou se constituent-ils des « niches » d'activité spécialisée ? Et, dans ce cas, quels sont les ressorts de cette spécialisation ?

Il apparaît en premier lieu que les conditions de l'entrée influent directement sur l'orientation des investissements. Telle militante entrée à la CSF pour y assurer du soutien scolaire se spécialise dans le secteur de l'éducation et n'accorde qu'une attention secondaire aux questions de logement, tandis qu'un autre qui s'est investi sur son quartier privilégie la défense des locataires et l'interface avec les bailleurs sociaux, à l'exclusion des autres secteurs couverts par la CSF. La complexité croissante de certaines questions — notamment en matière de logement et de consommation — contribue en partie à expliquer cette tendance à la spécialisation des militant-e-s, à qui il est difficile d'acquérir en même temps les compétences exigées par les différents domaines. On a vu précédemment qu'il s'agissait d'un objet de réflexion pour la CSF, préoccupée par le risque de voir ses différents secteurs s'autonomiser les uns des autres voire entrer en concurrence.

D'autres facteurs que la complexité grandissante président également à cette spécialisation. Les préférences individuelles viennent en premier lieu. Pour être dégagé de toute évaluation matérielle, le bénévolat repose sur une sorte d'économie où la contrepartie du temps et de l'énergie consacrés à l'association est faite de satisfaction personnelle. En conséquence, les militant-e-s — dont, en premier lieu, les retraité-e-s — attendent un certain plaisir de leur investissement et écartent les domaines les moins susceptibles de leur apporter ce type de rétribution. C'est ce qu'indique clairement cette retraitée : « J'ai mes collègues, elles elles travaillent plus avec les enfants. Moi j'ai dit que j'avais pas envie. J'avais pas du tout envie de travailler avec les enfants, ça m'attirait pas du tout. Donc ça je le fais pas. » Plusieurs enquêté-e-s ont affirmé qu'ils et elles ne

⁸⁰ Sur les enjeux d'une attention portée à la pratique militante, cf. S. Nicourd (dir.), *Le Travail militant, op. cit.* Voir le mémoire de Margaux Vidal pour un aperçu du contenu de ce travail (carrefours de la consommation, réunions d'information, jeux et apéritifs lors des rencontres avec les résidents de certains immeubles...) et de sa mise en forme symbolique (valorisant la convivialité et la spontanéité) au sein d'une section de la CSF du Rhône : « L'Action militante au sein d'une section locale de la CSF », mémoire de M1 cité.

souhaitaient pas investir d'autres domaines que celui dans lequel ils et elles se sont spécialisé-e-s.

Les entretiens confirment en large partie les constats opérés à partir des carnets de bord : une part de l'investissement des militant-e-s prend son sens en regard de l'activité professionnelle, que celle-ci soit passée ou présente. C'est sur le registre de la reconversion des compétences professionnelles que certain-e-s retraité-e-s rendent compte d'un engagement qui leur permet de valoriser leurs savoirs et savoir-faire, avec l'ambition d'en faire bénéficier plus largement la collectivité, comme dans le cas suivant : « Tout ça c'est lié à mon travail, c'est que en étant directrice de crèche j'ai permis à des mères de famille seules avec des enfants, étrangères, sans-papiers, de pouvoir mettre leurs enfants en crèche et de pouvoir faire des recherches d'emploi, de pouvoir apprendre le français, des choses comme ça, ça m'a passionnée. Et donc je voulais effectivement continuer dans ce domaine-là. » Autrefois sources de revenu, ces compétences sont, une fois détachées de l'emploi, mises en œuvre de manière altruiste : « J'amène mon savoir-faire, j'ai pas d'enfant donc au moins le peu que je sache eh bien je le donne. Et ça me fait plaisir. »⁸¹ En revanche, d'autres signalent se tenir à l'écart des activités qui leur rappellent trop les aspects les plus pénibles de leur ancien métier : « Et puis, bon, les réunions sans fin j'ai horreur de ça. J'en ai eu assez quand je travaillais donc... Ça j'ai pas envie de repiquer là-dedans. »

L'insertion dans l'association se fait ici d'autant plus facilement qu'elle sollicite et valorise des compétences préalables et ne suppose pas de rupture avec les activités exercées antérieurement ou par ailleurs. On a déjà évoqué le cas de cette chargée de clientèle bancaire qui a rejoint la CSF pour valoriser et développer ses compétences en comptabilité, et qui a ainsi pu s'insérer positivement dans un milieu associatif nouveau pour elle. Une autre militante mobilise quant à elle dans le domaine de la consommation des compétences juridiques qu'elle a antérieurement acquises en tant qu'élue prudhomme. C'est par réactivation et transposition de ses connaissances spécialisées du droit du travail au droit de la consommation qu'elle accomplit son activité au sein de la CSF : « Parce que c'était pareil pour le Prudhomme, hein, on... (...) Parce que c'est tellement vaste, que ce soit les lois pour le travail ou les lois pour la consommation, c'est vaste. Et puis la même chose, on a eu vu déjà... (...) Les lois c'est très compliqué, hein. Et que on cherche une loi on la trouve mais y'a toujours les exceptions, alors on vous renvoie à une autre loi (...) qui dit pas le contraire mais pas loin. »

Si certain-e-s affirment se cantonner au secteur où ils et elles se sont spécialisé-e-s, d'autres se montrent davantage enclin-e-s à élargir leur surface d'action. Mais ici comme pour l'entrée, ce sont les sollicitations directes des responsables de l'association qui semblent présider à l'investissement de nouveaux domaines. C'est le cas de cette militante qui a rejoint la CSF dans le cadre d'une mobilisation pour la réhabilitation de sa cité. Spécialisée dans le secteur du logement, elle est disposée à s'investir — mais sur le mode limité et ponctuel du « coup de main » — dans le domaine de la consommation si on la sollicite : « Je sais qu'on fait une enquête par exemple sur les prix. Ben Mme V. elle me dit "tiens N., je te donne un questionnaire, tu peux aller dans les magasins", par

⁸¹ Les compétences mobilisées dans le cadre associatif ne sont pas nécessairement la transposition directe d'une activité spécialisée mais peuvent relever de l'activation de savoir-faire informels. Ainsi dans le cas de ce policier retraité qui active dans sa pratique associative, nouvelle pour lui et devant laquelle il se sent parfois un peu désemparé, des techniques maîtrisées dans l'exercice de son ancienne profession, telles que la prise de notes : « On m'a fait la remarque : "Ah mais tu notes tout". (...) Ben oui parce que sans ça on s'en rappelle plus. (...) J'ai tellement eu l'habitude de travailler comme ça, et puis bon. Vous savez quand on fait un flagrant délit, c'est pas avec des racontars, des trucs, c'est pas valable ça. »

exemple, ben moi j'y vais, on s'aide, on s'entraide. » Le passage de ce militant du statut d'usager du soutien scolaire à celui de représentant des locataires sous étiquette CSF est plus conséquent. Mais lui aussi n'émane pas tant de sa propre démarche que d'une sollicitation directe du syndicat familial : « Pour moi pour l'entraide scolaire c'était un très bon, enfin, c'était très bien. (...) S. qui était ici en tant que, comment, il était là dans les bureaux, lui, m'a proposé, vu que je suis locataire de [l'office HLM local], il m'a dit "ben si tu veux, tu peux prétendre entrer dans la liste des délégués au niveau locataires avec le biais de la CSF, si tu veux venir voir à une réunion, participer", c'est comme ça que c'est rentré. » De telles invitations à s'investir plus activement au sein de la CSF et à y assurer davantage de responsabilités se heurtent cependant fréquemment à des hésitations voire des réticences, en grande partie sous l'effet de ce que l'on peut appréhender comme un manque de confiance en soi.

3.2. Réticences et hésitations

Les entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche l'ont été avec des femmes et des hommes entrés depuis peu à la CSF et pour qui ce type d'action associative constitue bien souvent une nouveauté. D'où leurs fréquentes hésitations ou réticences devant la perspective d'un engagement plus actif ou intense, exigeant éventuellement l'endossement de plus amples responsabilités.

La disponibilité surgit à nouveau comme une variable d'importance majeure. Plusieurs enquêté-e-s affirment ne pas souhaiter s'investir davantage, ni élargir leur surface d'action, au sein de l'association par crainte que cela accapare une part trop large de leur temps et de leur énergie. Le fait de côtoyer au sein de sa section des militant-e-s correspondant au modèle « intensif-professionnel » identifié dans l'analyse des carnets de bord apparaît sur ce point dissuasif : « Moi j'aurais pas envie, j'aurais pas envie d'être, d'avoir autant de, d'être prise autant qu'elles [les autres membres de sa section]. Moi non. Elles font un travail presque à plein temps, plus que quand on travaille. C'est une responsabilité que j'ai pas envie, quoi. » Même réticence chez cette jeune retraitée qui vient de quitter un emploi très prenant et qui ne souhaite pas reproduire un tel investissement dans le cadre de sa retraite : « Alors je pense que c'est très lié à ma retraite, y'a pas très longtemps, ça va faire deux ans là, deux ans. Dans lequel j'avais un boulot très très intense, j'avais des boulots de responsabilité, directrice de foyer logement et directrice de crèche. Ce qui fait que c'est une grosse responsabilité, avec beaucoup de stress et tout ça, et que j'ai plus du tout envie. »

D'autres sont conscient-e-s du péril à se laisser absorber par un investissement qui les motive mais qui risque d'avoir des conséquences négatives sur leurs autres sphères de vie, telles que leur vie familiale. C'est ce qu'indique ce militant qui sait qu'il doit ménager sa famille qui tend à le rappeler à l'ordre — « Bon, je mêle pas trop la famille avec parce que la femme et les enfants ils... Ils comprennent pas trop. Mais ça va, ils acceptent » — mais qui a aussi ressenti les effets d'un certain épuisement : « Comme je disais à ma collègue "je viens pas à la permanence, essayez de régler un petit peu les problèmes, moi je recule un petit peu, je m'enlève, je me retire un petit peu". Non, comme elle m'a dit "ça fait cinq ans que tu es à la CSF donc c'est normal, tu arrives à un moment où tu vas saturer, donc il faut prendre du recul, et reviens dans trois-quatre mois, y'a pas de souci". » Pour une autre militante, l'enjeu est plutôt de maintenir un équilibre entre ses différents, et nombreux (une quinzaine), investissements associatifs : « Souvent on a l'impression que on met le doigt et... [geste désignant l'ensemble du bras] ». Siégeant au conseil d'administration de son UL CFDT, présidente d'une association de donneurs de sang, bénévole au Secours populaire et assurant la

permanence hebdomadaire de sa section CSF, elle a beau être retraitée, elle n'en a pas moins le rythme de vie d'une travailleuse puisque, dit-elle, ses voisins « croyaient que je travaillais parce que ils me voyaient partir tous les jours. »

La crainte de ne pas être suffisamment disponible et de se laisser happer par un activisme intensif n'est cependant pas la principale raison invoquée pour refuser la perspective d'un investissement plus important. De manière plus indéfinie mais aussi plus récurrente, c'est la crainte de ne pas être à la hauteur des responsabilités qui apparaît chez des militant-e-s qui expriment une faible confiance en eux-mêmes. Cette faible confiance en ses capacités et légitimités à assurer de plus amples responsabilités est tout d'abord rapportée à un manque de connaissances. Une jeune militante, candidate aux élections des délégués de locataires, explique ainsi avoir ressenti une forme de soulagement en apprenant qu'elle n'avait pas été élue : « J'appréhendais plus le fait si vraiment j'étais élue des locataires, mon manque de connaissance dans le sujet. » Même accent sur la méconnaissance d'aspects considérés comme techniques chez cette mère au foyer : « J'ai pas assez de connaissances. Je pense que pour être déléguée il faut connaître, je pense qu'il y a plein de choses qui ont été votées qu'il faut connaître. Qu'il y a... Si on me présente je sais pas, une feuille de charges, il faut savoir la lire, il faut savoir la décortiquer. » Ce sentiment d'illégitimité conduit à des pratiques d'évitement, comme chez ce retraité qui accepte de figurer sur une liste aux élections de locataires mais en position non éligible : « De toute façon, c'est juste pour tenir la liste. J'ai dit bon, y'a pas de problème. Comme on dit : tu me mets bien en bas. Ah non, je veux pas de responsabilités, je lui ai dit il faut être conscient, je suis pas capable de faire ce truc-là. Si c'est juste pour boucher une liste y'a pas de problème. » C'est chez les militant-e-s qui estiment manquer le plus de connaissances de cet ordre que s'exprime le plus fréquemment une attente de formation de la part de la CSF : « J'aimerais quand même avoir une formation parce que là on est lâchés en pâture comme on dit. Il faut avoir le minimum une formation. De savoir, quand on rencontre les personnes, de savoir parler, donner les bons arguments. »

Le manque de connaissances techniques n'est cependant pas le seul, ni sans doute le principal, ressort de cette propension à l'évitement des responsabilités. Ce que souhaitent éviter ces enquêté-e-s, ce sont avant tout des situations d'interaction avec des représentants d'institutions (dont, en premier lieu, les représentants des bailleurs sociaux) lors desquelles ils craignent d'apparaître en position symboliquement défavorable, de « faire mauvaise figure. »⁸² C'est ce qu'exprime par exemple ce représentant des locataires qu'un responsable de la CSF avait invité à l'accompagner à un conseil d'administration de son office HLM et qui dit préférer éviter ce type de situation : « Alors c'est impressionnant, hein. Moi c'est pas quelque chose qui m'intéresse, ah non. »

Plusieurs entretiens évoquent les analyses de Pierre Bourdieu sur les échanges linguistiques, appréhendés comme un marché sur lequel les propos des différents locuteurs voient leur valeur fluctuer en regard de leur autorité statutaire⁸³. Dit autrement, l'intérêt ou la portée accordés au propos dépendent très largement du statut — plus ou moins légitime ou prestigieux — accordé à celui ou celle qui l'énonce. Non seulement les personnes dotées, par leur formation ou leur fonction, d'une forme d'autorité auront davantage confiance dans ce qu'elles disent, mais elles verront leurs propos accueillis avec davantage de respect ou de crédit que celles au statut de moindre

⁸² Cette expression est empruntée à l'analyse des interactions inégales, où l'on risque de « perdre la face », développée par Erving Goffman, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.

⁸³ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

légitimité, d'autant moins enclines à prendre la parole avec assurance qu'elles-mêmes doutent de la valeur de ce qu'elles auraient à dire. Ce sont de telles situations d'échanges linguistiques inégaux que disent redouter plusieurs enquêté-e-s lorsqu'ils ou elles craignent de se trouver face à des interlocuteurs d'autant plus impressionnants et imposants qu'ils incarnent une institution. Ainsi cette mère au foyer de 43 ans — « Et puis moi je me laisse vite impressionner. Je me sens tout de suite petite moi, surtout quand il y a du monde, si c'est une grande réunion etc. » — ou encore cette retraitée de 62 ans qui dit appréhender ses futures responsabilités de représentante des locataires — « Après oui, je serai, voilà, appelée à siéger. C'est ce qui fait un peu, un peu peur mais bon. »

Pierre Bourdieu prenait, dans son étude des marchés linguistiques, l'exemple d'un agriculteur béarnais qui refusait de s'exprimer publiquement dans un cadre officiel car, disait-il, « il ne savait pas parler » — autrement dit pas parler selon les codes et dans les formes adaptés à ce type de circonstances. Il est frappant que plusieurs enquêté-e-s aient mobilisé la même expression pour évoquer leur hésitation à endosser un statut de porte-parole des locataires, comme dans le cas de la mère au foyer précédemment citée — « Il faut avoir de la prestance, il faut savoir parler » — ou de cet ouvrier de 49 ans : « Y'en a qui ont plus de savoir parler, de... Alors ça je le laisse plus à certains, ils savent mieux parler que moi. » Un autre, ouvrier de 44 ans, signale qu'il faut « déjà savoir s'exprimer. Discuter avec un bailleur, voilà, c'est quand même, une directrice, un directeur, on peut pas raconter n'importe quoi », et précise qu'il a « attendu trois-quatre réunions d'abord avant de pouvoir [s]'exprimer. »

Il est par ailleurs intéressant que ce soit le contexte scolaire (celui des conseils de classe) qui soit mobilisé par une enquêtée pour illustrer son appréhension des interactions institutionnelles : « Au collège, une table ronde, vous avez le proviseur, l'adjoint, tous les professeurs, deux délégués élèves assis et tout recroquevillés comme ça, et puis nous on arrive là, et en fait c'est comme si on était jetés dans la gueule du lion et que voilà, quoi. Et on est impressionnés, on sait pas si on va savoir s'exprimer correctement, si on a le droit de dire ça ou ça, voilà c'était un peu déstabilisant pour moi. Je me suis sentie toute petite. » Il est de même intéressant de relever que l'enquêtée qui a exprimé le moins d'appréhension devant de telles interactions est à la fois la plus jeune, une des plus diplômées et une « héritière militante » qui a été familiarisée très tôt aux formes et enjeux de l'action associative. Ces éléments rappellent le rôle décisif — et sans doute croissant — joué par l'institution scolaire dans l'intériorisation des statuts sociaux et, par contrecoup, des sentiments à avoir légitimité à exprimer publiquement une opinion.

Les études, citées au premier chapitre, de Daniel Gaxie ou Pierre Bourdieu sur la compétence politique ont pointé combien se sentir habilité à exprimer une opinion était corrélé aux deux variables — elles-mêmes étroitement liées — du capital scolaire et du statut social. On comprend que l'enjeu est particulièrement sensible pour une organisation comme la CSF qui recrute la majorité de ses adhérent-e-s et militant-e-s au sein des classes populaires. L'enjeu de la capacitation politique de ces mêmes classes populaires, que la CSF a historiquement placée au centre de son projet militant, apparaît de ce point de vue à la fois comme décisif et délicat : l'objectif est certes de combattre le sentiment d'illégitimité qui conduit les couches les plus modestes à la passivité politique, mais il s'avère difficile à atteindre du fait de ce que sont, socialement et scolairement parlant, ces mêmes couches populaires. On peut formuler l'hypothèse que le rôle désormais prédominant de l'institution scolaire dans l'attribution des statuts sociaux a eu pour effet collatéral d'affaiblir les voies alternatives de valorisation sociale

et, spécialement, les voies militantes, qu'elles soient syndicales, partisans ou associatives⁸⁴. Ce qui a pu être autrefois une incitation à l'investissement — comme voie substitutive d'apprentissage et de rattrapage en cas de fermeture de la voie scolaire — peut s'en trouver fragilisée.

Pour autant, cette mission que s'est donnée la CSF de capacitation et de légitimation politiques des classes populaires apparaît toujours à l'œuvre. On en trouve par exemple des expressions dans les propos de cette mère au foyer — « Donc je me dis, alors pourquoi est-ce que je vais avoir peur de prendre mon téléphone et d'appeler l'OPAC parce que j'ai une fuite ou parce que j'ai plus d'ampoule. (...) Alors que avant je pouvais rester sans lumière, sans rien du tout » — ou de cet ouvrier — « C'est très dur à gérer au début, les premières années. Maintenant ça fait cinq ans donc je suis rôdé, y'a pas de souci. Mais les premières années ont été très très dures » —, qui se sentent aujourd'hui beaucoup plus confiants dans leurs capacités et leur légitimité militantes. Mais on conçoit également, en regard de la récurrence des expressions d'un sentiment d'illégitimité et d'une propension à l'évitement des situations institutionnelles — combien il s'agit d'une tâche délicate pour la CSF.

3.3. Les rétributions de l'engagement

Toute une tradition sociologique a accordé une place centrale, dans l'analyse du militantisme, à ce qui est désigné comme les rétributions de l'engagement, c'est-à-dire les avantages personnels que l'individu retire de son investissement dans la défense d'une cause collective. Les travaux de Mancur Olson (aux États-Unis) et de Daniel Gaxie (en France)⁸⁵ ont popularisé cette perspective qui présente l'avantage de rompre avec les autojustifications — insistant par exemple sur leur « dévouement » — que les militant-e-s sont souvent prompts à livrer devant le sociologue⁸⁶. L'enjeu n'est pas tant, en sollicitant ces perspectives, de passer d'une conception enchantée du militantisme à son appréhension sur un mode cynique⁸⁷, mais d'identifier certains des ressorts sociaux des ralliements aux associations, syndicats ou partis. Les rétributions ou gratifications de l'engagement ne sont que rarement d'ordre matériel et, surtout, ne prennent sens qu'en regard des propriétés et trajectoires sociales des militants.

Se pencher sur les rétributions de l'engagement à la CSF vise donc essentiellement à identifier certains des ressorts de l'entrée et du maintien de ses militant-e-s. Plusieurs de ces gratifications ont d'ailleurs été préalablement évoquées

⁸⁴ Le PCF a longtemps joué un tel rôle d'habilitation sociale parallèle à la voie scolaire. Il tend lui aussi, plus tardivement mais tout aussi sûrement que dans d'autres organisations du mouvement ouvrier, à donner aujourd'hui la priorité aux compétences scolairement ratifiées dans le recrutement de son personnel dirigeant ; voir Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989, et Julian Mischi, *Le Communisme désarmé. Le PCF et les classes populaires*, Marseille, Agone, 2014.

⁸⁵ Mancur Olson, *Logiques de l'action collective*, Paris, PUF, 1977 et Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), 1977.

⁸⁶ Souvent mais pas toujours et pas nécessairement ; certain-e-s de nos enquêt-e-s ont très explicitement mis en avant les avantages et bénéfiques qu'ils ou elles retireraient de leur engagement, et signifié qu'à leurs yeux le dévouement ne s'opposait pas au plaisir ou à l'avantage personnels. Ce faisant, ils et elles consolident la critique qu'Albert Hirschman adressait à l'opposition entre « coûts » et « bénéfiques » de l'engagement qui se trouve au cœur du modèle d'Olson ; Albert Hirschman, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983.

⁸⁷ Reproche associé à celui du réductionnisme économique chez Philippe Corcuff (*Bourdieu autrement. Fragilités d'un sociologue de combat*, Paris, Textuel, 2003), auquel Daniel Gaxie a entrepris de répondre dans « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, 11 (1), 2005.

dans ce chapitre. Se sentir utile en faisant bénéficier une collectivité d'usagers de ses savoirs et savoir-faire en fait partie, ainsi que l'exprime cette jeune retraitée : « Et puis le fait d'avoir le sentiment d'apporter quelque chose à un édifice, minime soit-il, pourquoi pas, parce que je pense que c'est toujours les petites choses qui peuvent faire avancer — pas les grandes choses parce que les grandes choses c'est un peu prétentieux mais qui fait avancer les choses au niveau humain, de l'humanité... » En font également partie l'opportunité qu'acquérir de nouvelles connaissances ou gagner en confiance en soi lors d'interactions inégales avec des acteurs institutionnels. On a déjà évoqué la métaphore du « surgénérateur » (qui produit « d'autant plus de combustibles [militants] qu'il en consomme »⁸⁸) utilisée par Gaxie pour signifier que plus on s'investit dans l'activité militante, plus on en reçoit de gratifications — mais avec le risque, lui aussi déjà signalé, de l'épuisement lorsque l'engagement devient intensif, en exposant à une déperdition rapide de la valeur des gratifications. C'est ce péril que redoute cette militante, attentive à ne pas en faire trop pour ne pas menacer les gratifications qu'elle retire de son activité associative : « Je veux bien aider les gens mais je veux que ça m'apporte à moi aussi. Voilà. Je veux que ce soit agréable pour moi aussi. Si c'est du militantisme uniquement, c'est-à-dire aller à Paris ou aller dans des réunions, ou faire un travail épuisant, qui m'apportera rien pour moi, qui m'intéressera pas spécialement. »

On a déjà évoqué le fait que de jeunes retraité-e-s se sont engagé-e-s à la CSF pour ne pas se laisser gagner par le désœuvrement. La sociabilité apparaît ainsi comme un des moteurs de la participation, ce qui souligne la prépondérance de la dimension collective des activités exercées sur le contenu de ces mêmes activités. Une retraitée insiste spécialement sur l'importance que revêt cet aspect à ses yeux : « J'y vais pour voir les copines. Et puis il y a une bonne ambiance. Parce que je trouve que ce qui est important quand on fait du bénévolat c'est l'ambiance. Si y'en a toujours une pour dire une connerie eh ben c'est, on a envie de venir ! Au boulot si ça va pas bien on est obligé de venir quand même mais là on n'est pas obligé. Donc si y'a pas une bonne ambiance c'est pas bon. » Ce que laisse apparaître implicitement cette enquêtée est que la sociabilité n'est pas la vocation première de la CSF mais qu'elle constitue une des principales rétributions de son engagement ; que celle-ci vienne à s'estomper ou à disparaître (par exemple si l'ambiance venait à se dégrader) et sa participation pourrait être remise en cause.

Les gratifications sont aussi d'ordre symbolique, et relèvent de la reconnaissance accordée par autrui. Être apprécié et estimé pour son engagement dans une cause collective est une rétribution souvent attendue et toujours appréciée des militant-e-s, comme l'indique clairement cet élu CSF : « Et les gens ils le disent : "monsieur F., vous faites quand même avancer les choses". Ça prend du temps. C'est vrai que moi je suis tout seul aussi. Mais on y arrive. Moi après je suis satisfait quand je vois que bon ben finalement les locataires sont contents. » Reste que c'est aussi de la capacité de l'activité militante à susciter, et éventuellement renouveler, ces gratifications que dépend, pour une large part, la poursuite de l'engagement.

4. Rapport à la CSF et à son public

La reconduction de l'activité militante est également la résultante d'un rapport particulier à l'association et à son public. Quelle perception les personnes rencontrées se font-elles de la CSF ? Quel rapport entretiennent-elles avec son projet et son identité ?

⁸⁸ D. Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », art. cit., p. 140.

Comment envisagent-elles leur place en son sein ? Quelles relations entretiennent-elles avec ses usagers ? C'est à ces questions que cette ultime section entend apporter des éléments de réponse.

4.1. La CSF et ses militants

Les militant-e-s rencontré-e-s au cours de cette phase de l'enquête sont des adhérent-e-s de relativement fraîche date. À l'exception de deux, ils et elles n'ont pas préalablement baigné dans la mouvance militante de la CSF et on a vu plus haut que, pour certain-e-s, les spécificités de l'organisation n'ont guère pesé dans leur ralliement. Les conditions de leur adhésion comme la durée encore assez brève de celle-ci pouvaient laisser augurer une socialisation militante — entendue ici comme familiarisation avec les spécificités de l'association et apprentissage des pratiques qui lui sont spécifiques — relativement faible. C'est pourquoi un ensemble de questions ont été posées afin de cerner le rapport que ces militant-e-s entretiennent avec la CSF, et plus précisément avec son identité, son projet et son histoire. Les réponses font apparaître un certain nombre de décalages.

L'identité syndicale de la CSF, pourtant placée au premier plan dans son nom, apparaît ainsi comme particulièrement problématique. De fait, l'identité de syndicat des familles de la CSF ne va clairement de soi que pour une seule enquêtée, pour qui le parallèle avec les syndicats de salariés apparaît évident : « Syndical, moi je, moi j'ai toujours baigné dans le syndicat, hein. Quand j'ai été employée de maison après avoir été à l'école, j'ai été me syndiquer. C'était une chose que je trouvais normale. » Significativement, il s'agit de l'enquêtée la plus âgée qui a, depuis son enfance, baigné dans la mouvance militante dont la CSF est l'héritière (mère au MPF, elle-même membre de la JOC, de la CFTC puis de la CFDT), qui a été syndiquée pendant toute sa carrière professionnelle, qui a été élue aux Prudhommes et qui siège aujourd'hui comme retraitée au CA de son UL CFDT. Le syndicalisme est pour elle un univers familier, voire central dans son existence, et sa transposition du monde du travail à celui de la famille relève de ce qui va de soi.

Cette enquêtée constitue cependant une exception. Les autres membres de la CSF interrogés témoignent d'un rapport beaucoup plus complexe à l'identité syndicale de l'association dont ils sont pourtant membres actifs. De manière significative, l'un des enquêtés omet systématiquement le terme « syndicale » quand il parle de son association, parlant alors de la « Confédération des familles. » Lorsqu'il a été demandé aux enquêté-e-s à quoi renvoyait selon eux l'identité syndicale présente dans le nom de la CSF, les réponses ont bien souvent été embarrassées ou évasives. Une enquêtée, mal à l'aise, répond « Je vois pas ce que vous voulez en venir », tandis qu'une autre, pourtant héritière militante, manifeste sa méconnaissance de l'enjeu : « Ben, enfin... Pour moi syndicat, adhérer, quoi. J'ai pas vraiment réfléchi en fait ! » Une troisième en retient avant tout la dimension collective mais sans lui donner un contenu très précis : « Ben syndical... Ça me dit... Pour moi c'est un groupe qui partage certaines idées et qui s'écoute et qui échange. »

Une relance de la question sollicitait alors les enquêté-e-s sur les rapports entre le type d'action mené par la CSF et celle des syndicats au sens classique d'organisations représentatives des travailleurs. Les réponses ont dans leur majorité mis l'accent sur les différences séparant les deux types d'organisations plutôt que sur leurs similitudes, y compris de la part de membres de la CSF ayant été syndiqués pendant leur vie professionnelle. C'est le cas de cette jeune retraitée, ancienne adhérente à la CGT — « Ah non, c'est pas un syndicat, je trouve pas que ça soit un syndicat. Non, c'est plus de

l'associatif, c'est plus. Non, c'est pas... Enfin, c'est syndical mais bon... » — ou de cet ouvrier, non syndiqué mais qui s'est peu auparavant mis en grève dans son entreprise, qui indique qu'à ses yeux « Ça n'a, enfin ça n'a strictement rien à voir avec le monde du travail. Ça c'est sûr. »

Le parallèle entre syndicat des familles et syndicat de travailleurs rencontre même une certaine hostilité chez des enquêté-e-s qui estiment que cette identité peut nuire à la CSF. L'un d'eux a, comme il a déjà été évoqué, développé une animosité à l'égard des syndicats consécutivement à un manque de soutien de la CGT, dont il était adhérent, à l'issue d'un mouvement de grève. D'abord méfiant à l'égard de la CSF du fait, précisément, de son identité syndicale, il se dit avoir été rassuré après avoir constaté qu'elle menait une action distincte : « Je pensais que c'était vraiment un syndicat comme CGT et CFDT tout ça. Or après on apprend que c'est pas ça du tout, c'est plutôt une association, donc oui, après voilà, je me suis dit allez, pourquoi pas se lancer là-dedans. » Selon lui, cette identité syndicale est dissuasive pour les gens qui, comme lui, seraient a priori intéressés par une adhésion à la CSF mais se montreraient réticents devant sa dimension syndicale : « La Confédération ça passe. Quand on dit *syndicale* ça passe plus. Ça fait comme moi il y a cinq ans, pareil. Alors ils veulent pas adhérer à un syndicat, même ne serait-ce, ne pas adhérer... Ils comprennent pas pourquoi que dans la CSF il y a marqué, il y a un syndicat. »⁸⁹ Une autre enquêtée, ancienne militante CFDT, partage cette crainte et exprime une incompréhension devant l'affirmation d'une dimension syndicale qui, selon elle, ne peut que susciter la réticence des adhérents potentiels : « J'arrive pas très bien à comprendre pourquoi "syndical". J'arrive pas... Je trouve que ça peut heurter les gens qui sont anti-syndicats, qui sont, qui sont sectaires, voilà. (...) Pour rentrer dans une association, la terminologie par rapport à une catégorie de personnes, parce qu'il y a des étiquettes, peut bloquer. »

De telles réactions, qui mêlent selon les cas méconnaissance du fait syndical et hostilité diffuse à son égard, sont sans doute davantage significatives de l'évolution de la place des organisations représentatives des travailleurs que d'une crise d'identité de la CSF. Le type d'action que mène la CSF ne fait en aucun cas problème aux yeux de ces enquêté-e-s ; ce qui leur paraît problématique est surtout que cette action se réclame d'une identité syndicale qui leur semble inadéquate pour rendre compte du militantisme familial. Non seulement le fait syndical est à leurs yeux le monopole du monde du travail, mais il tend dans certains cas à être négativement évalué comme inefficace ou trop revendicatif, voire trop politisé, en tout cas étranger au domaine davantage pacifié de la famille : « Quand on fait partie d'un syndicat c'est pour revendiquer des choses. C'est pour se battre pour des choses, mener des choses, voilà. Les familles je le vois pas comme ça. »

La mise à distance de l'identité syndicale de la CSF paraît ainsi valoriser un autre type de statut organisationnel, celui davantage dépolitisé et déconflictualisé de l'association⁹⁰. Il paraît, dans certains cas, plus précisément valoriser un registre

⁸⁹ Pour cet enquêté, le statut syndical paraît également négativement marqué par une connotation sectaire, repliée sur des intérêts particuliers, à laquelle s'opposerait le caractère ouvert de l'action menée au titre de la CSF : « On est là pour toutes les familles, y'a aucune différence sociale, y'a aucune couleur, y'a... Après ça change. Voilà, quand ils me voient aider une personne africaine ou une personne maghrébine, ils se disent "ben monsieur F. d'accord". Voilà. C'est différent. Ils apprécient. »

⁹⁰ Les rapports entre associations et syndicats ont de longue date été polysémiques et fluctuants, et l'opposition entre conflit et conciliation est l'une des plus structurantes, ainsi que le montre l'ouvrage dirigé par Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard, *Syndicats et associations, concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004. Sur la déconflictualisation de certaines

caritatif, supposant l'apport d'une aide à un public caractérisé par sa faiblesse ou son dénuement. Pour ce militant qui récusé le parallèle avec les syndicats de salariés, « la Confédération des familles oui, c'est sûr que c'est fait plus pour que ça puisse aider la population, les gens en grande difficulté, quoi. » Appréciation similaire chez cette retraitée qui met l'accent sur le soutien de la CSF aux « familles en difficulté » pour récuser l'assimilation avec un syndicat : « C'est ce qui me plaît aussi dans le... Plus que le syndicat, je dirais... Il y a de plus en plus de familles en difficulté et c'est vrai que y'a du boulot, hein ! » La dimension caritative est encore plus clairement affirmée par cette retraitée que sa carrière professionnelle a prédisposée à envisager son action sur le modèle de l'aide apportée de l'extérieur à des populations en situation de besoin : « C'est comme ça que je le vois dans mon engagement à la CSF, c'est l'accompagnement pour des familles qui sont en grande partie étrangères, qui ne maîtrisent pas la langue française, qui veulent que leurs enfants aillent à l'école et c'est tout en leur honneur. Pour les aider, aider les parents à comprendre qu'ils ont quand même un rôle même si ils maîtrisent pas la langue. »

Cette conception à tonalité caritative de l'action de la CSF est en décalage avec ses principes d'auto-organisation des couches populaires. Elle est, il est important de le souligner, minoritaire parmi les enquêté-e-s rencontré-e-s. Celles et ceux qui y font référence signalent dans le même temps un certain désajustement, en pointant par exemple que la CSF n'est pas adaptée aux besoins des plus nécessiteux auxquels s'adressent d'autres d'associations, pour leur part pleinement caritatives : « La pauvreté c'est déjà plus, ils viennent moins quand même à la CSF parce que y'a d'autres associations. » Reste que ces propos témoignent d'une certaine indécision du rapport des militant-e-s de la CSF à leur public et de leur difficulté à le définir. Pour le dire de manière un peu simpliste, la question qui semble se poser à ces militant-e-s est de savoir si ce public est composé de *semblables*, partageant une identité sociale et des conditions d'existence comparables aux leurs, ou s'il agit d'*autres*, marqués par des statuts et des conditions davantage dégradés. Les inquiétudes exprimées par certains enquêtés — actifs en recherche d'emploi ou qui se savent menacés par le chômage — quant à leurs perspectives professionnelles sont sans doute une des clés de cette indécision : l'incertitude sur l'avenir et la crainte de la pauvreté, caractéristiques des classes populaires dans un contexte de crise, sont structurantes de leur rapport au monde social.

Si le rapport à la dimension syndicale de l'identité de la CSF est pour le moins complexe, la dimension *familiale* apparaît en revanche beaucoup plus évidente et consensuelle. Pour autant, celle-ci ne suscite guère de commentaires et ne permet pas de dégager une perception dominante ou homogène de la conception de la famille portée par la CSF. Pour plusieurs enquêté-e-s, la dimension familiale semble passer au second plan, supplantée par le domaine (éducation, logement, consommation...) dans lequel ils ou elles se sont spécialisé-e-s.

D'autres questions permettaient de cerner le rapport que les militant-e-s entretiennent à leur association. L'une d'elles portait sur la connaissance de l'histoire de la CSF. De fait, la majorité des militant-e-s reconnaissent à la fois n'avoir qu'une connaissance très limitée de cette histoire et ne s'y être guère intéressé-e-s. Les réponses sont par conséquent très évasives : « Ça remonte à des années mais je me suis pas... Peut-être que je l'ai lu à un moment parce que j'ai eu des papiers mais je me suis pas, je me suis pas attachée spécialement à ça » ; « Je sais que ça existe depuis plus de 50

ans au moins. Enfin il me semble que c'est deux ou trois personnes qui ont créé ce milieu d'après-guerre pour pouvoir aider les gens à s'en sortir. Voilà ça reste dans le familial mais non, je connais pas, enfin je... Je pourrais pas vous dire entièrement. » En revanche, les enquêté-e-s qui ont eu l'occasion d'entendre d'anciennes militantes conter leur expérience des toutes premières actions de ce qui n'était pas encore la CSF en retirent une grande satisfaction : « On a eu une dame qui, ouh la la, qui militait après guerre, elle elle était... Donc elle nous a raconté beaucoup de choses qu'elle avait faites, enfin... Mais bon, je leur tire mon chapeau à ces gens-là parce que, franchement... » Des dispositifs d'échange de ce type, organisés notamment lors des universités d'automne, paraissent parmi les mieux à même de favoriser l'intégration des nouveaux membres à la CSF et la transmission de son histoire.

La question sur la connaissance de l'histoire de la CSF était suivie d'une autre évoquant plus précisément son origine au sein de la mouvance catholique de gauche. Les réponses n'ont que rarement exprimé une identification forte à cette mouvance, soit que les enquêté-e-s indiquent qu'elle leur est étrangère (parce que sans religion ou d'une autre religion), soit qu'elle ait été mise à distance (cas évoqué des personnes ayant rejeté une éducation catholique). Cela ne signifie pas que ce qui constitue historiquement le « vivier » de recrutement privilégié de la CSF ait radicalement changé : celle-ci, on l'a noté, continue à attirer des personnes de sensibilité de gauche et, pour une part importante, ayant reçu une éducation catholique. C'est davantage en termes d'identification que le changement a opéré : ces militant-e-s tendent à adhérer à une association dont l'identité historique est ignorée ou importe peu. Sur ce plan, la CSF se rapproche sans doute du Secours populaire dont bon nombre des adhérents actuels méconnaissent l'histoire étroitement liée à celle du Parti communiste⁹¹.

Enfin, une question relative aux moyens de communication internes à la CSF fait pour sa part apparaître une intégration relativement faible. Un peu plus de la moitié des personnes rencontrées lit *Nous* mais toutes ne sont pas abonnées et leur lecture est le plus souvent partielle. Deux personnes ne connaissent pas la revue et lisent plutôt le bulletin local. Deux autres affirment à l'inverse que *Nous* constitue un outil important pour mieux connaître l'association ou pour y rechercher des informations utiles à leur pratique militante. Le site national (« Je savais même pas qu'il y en avait un », confie une militante) n'est utilisé régulièrement que par un seul enquêté, là encore pour y trouver des informations utiles à la pratique militante. Les sites internet, locaux ou national, apparaissent comme des ressources d'information négligées (l'âge ne paraît pas exercer une influence sur ce plan) et ce sont surtout les échanges de mails qui apportent l'essentiel de l'information utile. De fait, l'information pertinente est surtout celle de niveau local, fournie par les autres membres de la section et répondant aux exigences d'une action de proximité. Cette proximité apparaît également comme une dimension centrale du rapport des militant-e-s à leur public et à leur environnement.

4.2. La CSF et son public

On a déjà évoqué à plusieurs reprises la question des rapports que les membres de la CSF entretiennent avec le public de l'association. On a notamment indiqué, au terme de la section consacrée aux rétributions de l'engagement, que les manifestations de reconnaissance pour l'action accomplie en tant que membre de la CSF représentaient une importante gratification. De manière plus diffuse, côtoyer ses voisins et échanger avec eux est indiqué comme une source de satisfaction et d'enrichissement.

⁹¹ Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

Pour autant, certain-e-s militant-e-s sont parfois déconcerté-e-s par la manière dont leurs voisins les perçoivent. Tout se passe comme si la notoriété de leur engagement dans le syndicat familial, lui-même perçu sur un registre institutionnel, les dotait d'un statut distinctif. Il ne s'agit d'ailleurs pas que d'un statut mais également d'un pouvoir censé lui être associé, comme si le fait d'être revêtu d'une dimension institutionnelle accroissait considérablement la capacité à résoudre les difficultés d'autrui. Une militante confie ainsi que « Dans la montée que j'habite, ils me donnent un pouvoir que j'ai pas. Vous voyez, ils vont me donner tout de suite un pouvoir, c'est-à-dire que je vais pouvoir démêler tout de suite leur problème, y'en a qui m'ont demandé du travail. » Une autre militante rapporte que c'est à elle que ses voisins ont reproché l'ajournement de la réhabilitation de leur cité, pour laquelle elle s'était beaucoup investie et avec laquelle elle avait en quelque sorte été identifiée. Un militant raconte pour sa part s'être vu reprocher, un jour qu'il distribuait des tracts, d'occuper un emploi qui aurait du revenir à un jeune chômeur.

Ces militant-e-s sont confronté-e-s à une méconnaissance de l'action associative parmi certains membres de leur public qui confondent les institutions avec ceux qui, comme la CSF, se posent en intermédiaires entre elles et leurs usagers. Le rapport qui paraît prédominer est celui de la remise de soi de personnes qui espèrent que la CSF sera en mesure de résoudre leurs difficultés sans envisager qu'elles-mêmes pourraient y jouer un rôle plus actif. Cette tendance à la remise de soi, déjà constatée dans la formulation de certaines réponses aux questions ouvertes du questionnaire, interpelle les militant-e-s qui, pour leur part, ne se perçoivent pas comme significativement différents de ceux à qui ils rendent service. Ainsi le militant évoqué ci-dessus doit-il signifier à ceux qui croient qu'il est payé par la CSF que « "Je suis la même chose que toi, à part que si tu étais aux réunions, vous étiez en train de travailler vous voulez pas venir prendre ces trucs-là, vous voulez pas venir prendre ces trucs-là, donc moi j'ai bien été gentil de le faire mais si vous voulez ma place je vous la laisse". » Une autre s'étonne de la propension de certains usagers de la CSF à se placer d'emblée dans une position d'infériorité alors qu'elle estime être avec eux dans un rapport d'égalité de statut ou de compétence : « On doit pouvoir résoudre leurs problèmes. Ils se mettent, alors qu'ils peuvent venir et faire pareil avec nous, ce qu'on fait ils pourraient le faire aussi. Mais... Non. Non, non. Ils se hiérarchisent, c'est bizarre. » Tout se passe comme si être engagé — et être connu comme tel — faisait devenir autre, dotait d'un statut particulier que certain-e-s militant-e-s estiment embarrassant.

Ces membres de la CSF, dont on a vu qu'ils étaient plusieurs à manquer de confiance en eux, se trouvent eux-mêmes confrontés à un manque de confiance en soi plus grand encore parmi leurs voisins. Ce manque est particulièrement sensible lorsqu'ils leur adressent à leur tour des propositions d'engagement, parfois sous la forme minimale d'une visite au local ou de la participation à une réunion. Le statut perçu comme institutionnel de l'association s'avère dissuasif pour certains, qui préfèrent évoquer leurs difficultés lors d'une rencontre fortuite avec un membre de la CSF dans le cadre « neutre » de la rue ou des parties communes de l'immeuble, mais rechignent à venir l'exposer au local. L'évitement d'un cadre sans doute perçu comme trop formel conduit à privilégier des prises de contact plus personnalisées. C'est en tout cas ce qui ressort des deux témoignages suivants, rapportant des prises de contact dans la rue ou au domicile du représentant de la CSF : « Ça arrive une fois tous les combien que y'a une personne [qui se rend au local]. On leur dit, on leur dit "on est à tel endroit, c'est à côté de chez vous, venez à notre local". C'est quand ils nous rencontrent qu'ils nous disent leurs problèmes » ; « Y'a beaucoup de locataires qui viennent frapper à ma porte... Déjà

j'essaie de les recevoir à l'extérieur, je leur donne rendez-vous, je vais chez eux, faut pas qu'ils viennent chez moi. Mais si y'en a qui viennent y'a pas de souci. Je les reçois et puis voilà, je les aide. » Embarrassée par cette personnalisation des relations avec son public, une militante reconnaît qu'elle a le plus grand mal à proposer une adhésion aux riverains qui viennent solliciter ses services, car cela ferait surgir une dimension formelle dont elle pressent qu'elle risque de les décourager.

Il apparaît de la sorte que, réticent devant l'impersonnalité des rapports institutionnels, le public de la CSF se sent davantage en confiance lorsque l'interlocuteur n'est pas tant perçu comme le représentant d'une structure formelle que comme quelqu'un de proche avec qui il est possible d'engager une relation personnalisée⁹². L'anecdote racontée par ce représentant des locataires dans le contexte de la récente campagne des élections HLM est de ce point de vue significative : alors que son interlocuteur refusait de voter pour un candidat inconnu, le fait d'invoquer des rapports d'interconnaissance paraît favoriser la participation aux élections : « Des gens qui sont à [l'office HLM], je leur ai dit "tiens, tu as vu le document pour voter ?" – "ah oui mais je connais personne" – "ben si, tu en connais un sur la liste, il est à côté de toi". » Il n'est pas anodin qu'un autre enquêté ait rapporté une anecdote largement similaire. Dans un contexte où les labels organisationnels ont peu d'importance (et d'autant moins que les associations familiales bénéficient rarement de l'attention des médias et sont mal connues), ce sont les identifications personnelles qui président à l'expression des préférences.

Reste que cette propension à s'en remettre à des membres de la CSF eux-mêmes peu assurés de leurs capacités et légitimité à mener des actions collectives peut susciter des découragements et des déceptions. C'est le cas lorsque des tentatives de mobilisation tournent court, après que ceux qui paraissaient initialement motivés aient fait défection, laissant les bénévoles de la CSF seuls à mener l'action. C'est d'une expérience de ce type que témoigne cette militante qui tente avec quelque difficulté d'impulser une section sur son quartier : « Au début on a, voilà, tout le monde est content, on veut faire quelque chose etc. etc. on fait une petite réunion, tout le monde est d'accord, et puis quand il faut commencer à vraiment investir un peu de temps ou de, certaines personnes ont peur, certaines personnes ont pas le temps, certaines personnes ne savent pas. » « La peur » est de même invoquée à plusieurs reprises pour expliquer que les offres d'engagement restent fréquemment sans réponse. Cette crainte est d'autant plus ancrée que les personnes se trouvent en situation d'infériorité statutaire ou linguistique, comme dans le cas des familles immigrées qui maîtrisent imparfaitement le français : « Des gens qui parlent pas français et qui ont peur de s'engager dans, voilà, qui ont peur. C'est très difficile d'aller vers eux. C'est le rôle d'un militant mais c'est vrai que... » Cette dernière phrase résume à elle seule une des difficultés consubstantielles à la démarche d'habilitation politique de la CSF, à savoir surmonter les sentiments d'infériorité et d'illégitimité fortement intériorisés au sein des classes populaires.

C'est sur ce dernier aspect que l'on souhaite conclure ce chapitre. On a vu plus haut que, tel que l'évoquent certain-e-s enquêté-e-s, le modèle militant de la CSF était tendu entre deux pôles : celui, historiquement constitutif de son projet, de la capacitation (ou *empowerment*) des couches les plus modestes par une démarche

⁹² De ce point de vue, le représentant de la CSF apparaîtrait d'autant plus légitime qu'il est intégré à son quartier ou à sa cité, et qu'il y est identifié et apprécié — en d'autres termes qu'il bénéficie d'un fort capital d'autochtonie ; cf. J.-N. Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », art. cit.

d'éducation populaire, et celui de l'action caritative amenant à fournir une aide à plus défavorisé que soi. On a également vu que cette tension était solidaire d'une hésitation dans la manière de se représenter le public de la CSF : soit comme un semblable, soit comme un autre. Ces tensions ou hésitations sont probablement le reflet d'une incertitude plus large relative à la définition des classes populaires et, tout spécialement, de la classe ouvrière.

La grille d'entretien ne comportait pas de question sur la manière dont les enquêté-e-s se perçoivent et se définissent socialement, et ce manque est apparu comme particulièrement regrettable au moment de l'analyse. Plusieurs entretiens livrent cependant des éléments suggestifs sur ce point, qui laissent transparaître que le sentiment d'occuper une position définie au sein du monde social reste présent et, plus encore, constitue une référence importante pour l'engagement au sein de la CSF. Il serait sans doute inadéquat de parler ici de « conscience de classe » car ce n'est pas le registre de la classe (et encore moins celui du conflit de classe) qui prédomine dans les propos recueillis⁹³. C'est plutôt le vocabulaire des « petites gens », de « ceux du bas de l'échelle » ou encore du « petit niveau social » qui est privilégié pour définir une identité partagée entre membres — et public — de la CSF. De sorte que, pour être sans doute affaibli, son modèle militant fondé sur l'auto-organisation des couches populaires est loin d'être caduc.

⁹³ Significativement, la militante la plus âgée et la plus insérée dans une tradition syndicale est la seule à rapporter la CSF à une identité ouvrière explicite.

Conclusion

Pierre Bourdieu a insisté, dans la continuité de la réflexion marxiste, sur le fait que les groupes ou classes n'existent pas seulement comme agrégats d'individus partageant des caractéristiques sociales communes. Ils accèdent à l'existence politique par la représentation, en se dotant d'organisations et de porte-parole en mesure de parler en leur nom et de porter publiquement leurs préférences ou revendications. Les organisations représentatives disposent ainsi de la « capacité de faire exister à l'état explicite, de publier, de rendre public, c'est-à-dire objectivé, visible, dicible, voire officiel, ce qui, faute d'avoir accédé à l'existence objective et collective, restait à l'état d'expérience individuelle ou sérielle, malaise, anxiété, attente, inquiétude, représente un formidable pouvoir social, celui de faire les groupes. »⁹⁴ C'est ce rôle de représentation des couches modestes que la CSF assure depuis sa création, aux côtés des autres organisations — politiques, syndicales, associatives... — du mouvement ouvrier. Mais, comme ces autres organisations, elle a été affectée par l'affaiblissement général de la représentation (dans tous les sens de ce terme) d'un monde ouvrier devenu politiquement, socialement ou encore médiatiquement « invisible. » Ainsi, selon Stéphane Beaud et Michel Pialoux, la précarisation économique associée au chômage de masse a joué un rôle décisif (quoique non exclusif) dans cet affaiblissement en laminant « la représentation ouvrière du monde ouvrier, portée par le PCF et la CGT mais aussi par la CFDT et les différents courants du catholicisme de gauche. Il y a bien eu, au cours de ces années de modernisation conservatrice, une revanche de classe qui s'est d'abord exprimée au niveau symbolique à travers l'entreprise de dévalorisation des représentants ouvriers. »⁹⁵ Que la CSF soit aujourd'hui largement méconnue, comme est mal comprise son ambition d'aborder la condition des familles modestes dans une démarche syndicale, est un symptôme de cette dévalorisation. La difficulté que rencontrent ses nouveaux membres à se définir socialement — « petites gens », « ceux du bas de l'échelle », « petit niveau social »... — témoigne également de ce brouillage identitaire de couches populaires qui peinent à se définir avec précision par elles-mêmes.

En définitive, les difficultés, réelles et attestées par cette étude, que rencontre la CSF à renouveler et à rajeunir ses effectifs militants ne procèdent pas prioritairement de carences internes, *i.e.* propres à son modèle militant. La CSF, pour le dire lapidairement, n'est pas en crise parce que son offre d'engagement serait « ringarde » car inadaptée aux attentes d'une nouvelle génération de « militants distanciés. » Ses difficultés procèdent davantage de logiques structurelles sur lesquelles le syndicat familial n'a guère de prise : institutionnalisation d'une action qui accapare les disponibilités militantes, accentuation du rôle prédominant de l'école dans l'attribution des statuts sociaux, fragilisation des conditions d'existence des milieux modestes qui favorise la résignation plutôt que la

⁹⁴ Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, 1984, p. 6.

⁹⁵ Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, postface à la 2^e édition, Paris, 10-18, 2004, p. 457.

contestation, délitement de l'identité collective de classe... Dans le même temps, l'étude a fait ressortir des points forts ou encourageants de la situation actuelle de la CSF : un recrutement toujours ancré dans les couches modestes et garant de fortes représentativité et légitimité populaires, une implantation de proximité gage de confiance pour son public, une capacité maintenue à produire de nouveaux militants davantage confiants en eux-mêmes, voire un appui à la redéfinition d'une condition qui, si elle n'est plus explicitement ouvrière, n'en est pas moins caractérisée par la perception de l'injustice des rapports économiques et sociaux dominants.

Annexes

Quand et pourquoi avez-vous repris votre adhésion ?

Pourquoi continuez-vous à adhérer ?.....
 Qu'avez-vous appris grâce à la CSF ?.....

Pensez-vous interrompre votre adhésion à l'avenir ? Oui Non
 Pour quelle raison ?

Etes-vous abonné à *Nous* ? Oui Non
 Le lisez-vous ? Oui Non
 Recevez-vous un bulletin local ? Oui Non
 Le lisez-vous ? Oui Non

Pourquoi la CSF plutôt qu'une autre organisation familiale ?.....
 En connaissez-vous d'autres (les nommer) ?
 Oui Non

Connaissez-vous la date de fondation de la CSF ? Oui Non
 Quelle est-elle ?

Quels sont les secteurs d'action de la CSF qui vous intéressent le plus ? (plusieurs réponses possibles)

Education
 Logement
 Santé
 Consommation
 Loisirs et culture
 Communication
 Autre :

Quelles activités de la CSF sont pour vous les plus utiles ? (plusieurs réponses possibles)
 Permanences, accueil, défense des droits individuels (consommation, logement...)
 Action collective
 Accompagnement scolaire
 Union de parents d'élèves CSF
 Réunions d'information, ateliers ou carrefours
 Loisirs (sorties, visites)
 Autre :

Donnez-vous des coups de main à la CSF ? Oui Non
 Si oui, est-ce de manière Ponctuelle régulière
 Quels types de coups de main donnez-vous ? (plusieurs réponses possibles)
 Travail de bureau, accueil, secrétariat
 Diffusion de tracts et d'informations
 Aide à l'organisation de réunions ou d'événements
 Autre :

Si non, seriez-vous prêt à donner des coups de main ou à participer à d'autres activités ?
 Oui Non
 Si oui, dans quel domaine ?

Occupez-vous actuellement ou avez-vous occupé par le passé des responsabilités à la CSF ?
 Oui Non
 Si oui, à quel niveau ?

Quartier
 Ville
 Département
 Région
 National

Etes-vous ou avez-vous été membre d'un conseil syndical ? Oui Non
 Etes-vous ou avez-vous été responsable d'un secteur d'action, d'une commission ?
 Oui Non
 Etes-vous ou avez-vous été administrateur d'une AAFP (association d'aide à domicile)
 CSF ? Oui Non
 Avez-vous ou avez-vous eu des représentations extérieures ? Oui Non

Si non, seriez-vous prêt à occuper des responsabilités de ce type à l'avenir ?

Oui Non

2. Qui êtes-vous ?

Quel est votre âge ?

Où êtes-vous né ?

Vous êtes

Un homme Une femme

Quelle est votre situation actuelle ?

Célibataire
 Marié-e
 Pacsé-e
 En couple
 Veuf / veuve
 Divorcé-e
 Séparé-e

Avez-vous des enfants ? Oui Non

Combien ?

Combien d'enfants à charge ?

Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

J'ai un travail à temps complet
 J'ai un travail à temps partiel
 Je suis en formation professionnelle
 Je suis en arrêt maladie
 Je suis parent au foyer
 Je suis en recherche d'emploi
 Je ne travaille pas et ne cherche pas un emploi
 Je suis au RSA
 Je suis en invalidité
 Je suis en congé parental
 Je suis à la retraite
 Je suis étudiant-e
 Autre.....

Indiquez votre profession ou la dernière profession que vous avez exercée.....

Indiquez la profession (ou la dernière profession exercée) de votre conjoint-e.....

Quelles sont vos sources de revenus mensuels (salaire, RSA, Allocation chômage, AAH, retraite, congé parental, bourse d'étude, etc. ?).....

Quand avez-vous arrêté vos études ?

- En primaire
- Au collège
- En lycée général
- En lycée professionnel
- En études supérieures

Si vous avez passé un diplôme professionnel, à quel âge l'avez-vous obtenu ?.....

Quel diplôme ?.....

Quelle est ou était la profession de vos parents ?

- Votre père
- Votre mère

Où habitez-vous ?

- Commune de moins de 5 000 habitants
- Commune entre 5 000 et 20 000 habitants
- Commune de 20 000 à 50 000 habitants
- Commune entre 50 000 et 100 000 habitants
- Commune de plus de 100 000 habitants

Quel est votre code postal ?

Etes-vous membre ou avez-vous été membre d'associations, de syndicats, de partis politiques ?

Oui

Non

Si oui, indiquez lesquels, et éventuellement de quand à quand ?

On classe habituellement les gens sur une échelle politique qui va de la gauche à la droite. Vous, personnellement, où vous classeriez-vous sur cette échelle ?

GAUCHE 1 2 3 4 5 6 7 DROITE

Sur le plan religieux, comment vous définiriez-vous ?

- Chrétien
- Musulman
- Juif
- Athée
- Autre.....

Seriez-vous d'accord pour échanger sur les thèmes abordés dans ce questionnaire avec un sociologue ?

Oui

Non

**Résumé du champ pour raison interruption
Pour quelle raison ?**

	Décompte	Pourcentage
Réponse	28	11.76%
financière		
pas besoin		
négligence		
Financière		
On avait pas de contact de la part de la CSF		
Problèmes financiers		
Raison financière		
Financière		
Parce que les cours ont arrêté		
L'âge		
Déçu de la CSF (voir fiche annexe)		
Jamais de satisfaction et de réponse		
Na savait pas qu'il pouvait renouveler car n'avait plus de contact		
Petite brouille entre section et UD		
Adhésion trop chère, question d'argent		
Pas contente		
Maladie		
Adhésion sur la Loire et à Amiens à l'APF		
Je suivais des cours informatiques, que mon petit fils m'a proposé par la suite		
Maladie		
Pas à Lyon		
Absente de chez moi		
Pas de besoins particuliers		
Etudes		
Oubli		
Disparition des maisons de vacances		
Oubli		
Trop occupée		

Résumé du champ pour repriseadhésion
Quand et pourquoi avez-vous repris votre adhésion ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
<p>connaissance des droits et démarches administratives qui sont de plus en plus complexes</p> <p>par solidarité</p> <p>2013 pour le soutien scolaire</p> <p>Nous fréquentions le restaurant de la CSF</p> <p>Je ne sais pas du tout</p> <p>Comme cliente du restaurant "Bon accueil"</p> <p>Problème de travaux</p> <p>2012 pour soutenir CSF</p> <p>Cette année</p> <p>Pour un soutien scolaire de mes enfants</p> <p>Par des copains pour reprendre le contact</p> <p>Pas repris</p> <p>Pour être aidé</p> <p>Fin de la discorde</p> <p>Pour les cours informatique</p> <p>Dès que la section de la Loire a été CSF</p> <p>Intérêt pour les sujets traités</p> <p>2002, j'ai voulu donner du temps à la CSF</p> <p>Pour faire vivre et connaître ce mouvement</p> <p>Pour être sur la liste HLM</p> <p>En 2010 pour la défense des locataires</p> <p>Pour la ludothèque lors d'une bourse</p> <p>Pour ne pas jeter ce qui me sert plus</p> <p>Peut être en 2010 parce que j'ai changé de profession et que je pouvais aller à l'arbre à même que l'on m'avait conseillé pour les petits que je garde (ass.mat.)</p> <p>Plus de besoin pendant une période</p>	25	10.50%

Résumé du champ pour poursuite adhésion

Pourquoi continuez-vous à adhérer ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Par soutien, solidarité, reconnaissance ou satisfaction (1)	105	44.12%
Par adhésion aux valeurs de la CSF (2)	15	6.30%
Pour sa proximité et la sociabilité que propose la CSF (3)	7	2.94%
Autre	37	15.55%
En cas de besoin		
c'est normal		
J'y travaille en tant que moniteur en soutien		
Pour des raisons personnelles		
Pour faire de la marche 1 fois par mois		
Par habitude		
Le risque d'avoir à me défendre		
En cas de besoin de conseil		
Parce que je suis militant et que je ne me vois pas ne pas travailler pour la collectivité		
Ce n'est pas cher pour mes revenus et je peux avoir besoin d'aide		
Pour être informé		
J'ai été délégué quand j'étais actif		
Pour faire évoluer la société		
Par obligation		
Le comité de locataire est adhérent		
Sécurité		
Pour défendre le syndicalisme familial		
Aucune idée		
Avoir un petit salaire		
Si besoin		
Pour le collectif		
Pour bénéficier des bourses		
Service ludothèque + bourse		
Pour les bourses		
Pour éviter le gaspillage		
Pour vendre des vêtements		
Pour les bourses		
Pour bénéficier des bourses		
Pour les réunions logement		
Pour vendre des vêtements à la bourses		
Pour la ludothèque et les bourses		
Entraide scolaire		
Pour aider mon enfant		
Entraide scolaire		
Pour être informé		
Pour rester informé et avoir des représentants élus CSF auprès de l'organisme HLM		
J'ai toujours eu une activité associative, a la CSF je me sent utile		

**Résumé du champ pour Apprisparcsf
Qu'avez-vous appris grâce à la CSF ?**

	Décompte	Pourcentage
Réponse	103	43.28%

les charges locatives, comment conserver les papiers importants, comment remédier à la pollution de l'habitat
à me défendre
à mener des actions, connaissances pour la vie quotidienne
Pour aider les locataires en cas de litige
aide sur les questions de logement
Beaucoup de choses (j'ai été secrétaire général de la CSF, après avoir été celui de l'UD de l'AIM)
Plein de choses
L'action collective ça paye
Certains droit des locataires
Diversité et tous champs d'action investie par elle
Mieux connaître certains problèmes de la vie courante
En groupe on est plus fort, à se défendre lors de litiges, à militer
Les procédures à suivre en cas de litiges
Les différentes actions qu'ils réalisent
La nécessité d'être avec d'autres, de la justice entre tous les humains
Droit au logement
Les cours de français
A se défendre
Méthodes d'action collective et l'amitié
Que certains peuvent nous aider
La solidarité
Aide aux familles "modestes" multiple
Réflexion et action collective
Sens du partage du savoir, de l'entraide
Leur service, leur disponibilité
La solidarité
L'engagement collectif, le respect des différences, la confiance dans les possibilités de chacun
Agir pour défendre nos droits, trouver des militants qui répondent à nos besoins
Beaucoup de choses par les formations, les rencontres sur des thèmes qui nous concernaient
L'intérêt pour le Droit
L'entraide
Un peu de tout
Discussions autour de l'informatique
Qu'il faut se grouper
Sur l'alimentation et les personnes d'un certain âge qui peuvent avoir besoin de conseil
L'informatique
Beaucoup de Droits sur la consommation, l'environnement
Solidarité, efficacité, mobilisation

Résumé du champ pour Apprisparcsf

Qu'avez-vous appris grâce à la CSF ?

	Décompte	Pourcentage
Beaucoup		
J'ai assuré des permanences consommation et j'ai dû me documenter + beaucoup de convivialité		
Les problèmes des familles et du quartier		
Qu'à plusieurs on est plus fort		
La solidarité		
A me battre		
L'importance des actions collectives		
Son organisation		
Quand on est nombreux on peut réussir		
Le lien social		
Aider les autres		
On a rien sans se battre		
La solidarité, le bon voisinage		
Ils sont là pour nous soutenir		
Fonctionnement des charges		
Leur implication dans la défense des locataires		
Le partage, la connaissance de l'autre		
Rien		
Que l'on pouvait avoir des réponses		
Entraide		
L'union fait la force		
Que l'on peut parfois se faire entendre face à des grands groupes sans scrupules		
Droits des locataires		
Que l'on était bien défendu		
La force de la lutte solidaire		
Principalement sur les lois et devoirs des locataires		
L'action collective		
Nos droits face aux propriétaires		
A mieux nous organiser collectivement		
Beaucoup de choses		
Que des associations existent pour lier les locataires (entre autres) qui ont besoin de se faire entendre		
Formation sociale		
Rien		
Valeurs humaines		
Solidarité, aide		
Beaucoup de choses		
Qu'à tout âge on est citoyen est responsable		
La possibilité de défense des locataires		
Qu'à un on ne peut rien, qu'à plusieurs on peut mieux se faire entendre		
Rôle des consommateurs		
Le droit des locataires		
Le dévouement		
Beaucoup de choses		

Résumé du champ pour Apprisparcsf

Qu'avez-vous appris grâce à la CSF ?

	Décompte	Pourcentage
Mes droits		
L'écoute des autres		
Informations diverses		
Que l'on peut aider quelqu'un ainsi que d'être aidé soi même		
La mixité sociale, la lutte solidaire (même si je retrouve ces valeurs dans d'autres lieux)		
Rien		
La convivialité et le plaisir d'aider notamment aux bourses		
Qu'on peut se défendre contre les propriétaires de mauvaise foi, la défense des consommateurs		
Des informations par rapport au logement		
Qu'elle défend les famille dans le besoin et les aide		
Comprendre certaines lois, le fonctionnement de la CSF		
Code de la route		
Que l'on pouvait avoir des aides scolaires même en ayant de petits revenus		
A nous défendre		
L'entraide, l'informatique etc		
Informatique		
Que les locataires ne sont pas seuls face aux propriétaires		
Lois, règles en vigueur		
Un peu plus de connaissances en droit immobilier		
A mettre les points sur les i avec propriétaire et syndic		
Les complications "logement" et que mes préoccupations sont portées par d'autres		
A défendre mes droits étant locataire		

Profession exercée selon le niveau 2 des PCS de l'INSEE

Résumé du champ pour professioncsf		
Indiquez votre profession ou la dernière profession que vous avez exercée	Décompte	Pourcentage
Réponse		
10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation) (1)	1	0.42%
21 Artisans (salariés de leur entreprise) (2)	3	1.25%
22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise) (3)	2	0.83%
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise) (4)	0	0.00%
31 Professions libérales (exercées sous statut de salarié) (5)	0	0.00%
33 Cadres de la fonction publique (6)	1	0.42%
34 Professeurs, professions scientifiques (7)	5	2.08%
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles (8)	3	1.25%
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises (9)	8	3.33%
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises (10)	1	0.42%
42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées (11)	15	6.25%
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social (12)	23	9.58%
44 Clergé, religieux (13)	1	0.42%
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (14)	4	1.67%
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (15)	8	3.33%
47 Techniciens (sauf techniciens tertiaires) (16)	8	3.33%
48 Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue) (17)	5	2.08%
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique (18)	26	10.83%
53 Agents de surveillance (19)	1	0.42%
54 Employés administratifs d'entreprise (20)	24	10.00%
55 Employés de commerce (21)	5	2.08%
56 Personnels des services directs aux particuliers (22)	28	11.67%
62 Ouvriers qualifiés de type industriel (23)	11	4.58%
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal (24)	16	6.67%
64 Chauffeurs (25)	0	0.00%
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport (26)	3	1.25%
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel (27)	3	1.25%
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal (28)	1	0.42%
69 Ouvriers agricoles et assimilés (29)	1	0.42%
Sans réponse	29	12.08%
Non complété ou Non affiché	4	1.67%

Profession du conjoint selon le niveau 2 des PCS de l'INSEE

Résumé du champ pour profession conjoint		
Indiquez la profession (ou la dernière profession exercée) de votre conjoint-e		
Réponse	Décompte	%
10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation) (1)	1	0.42%
21 Artisans (salariés de leur entreprise) (2)	1	0.42%
22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise) (3)	2	0.83%
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise) (4)	1	0.42%
31 Professions libérales (exercées sous statut de salarié) (5)	0	0.00%
33 Cadres de la fonction publique (6)	1	0.42%
34 Professeurs, professions scientifiques (7)	4	1.67%
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles (8)	1	0.42%
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises (9)	2	0.83%
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises (10)	8	3.33%
42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées (11)	10	4.17%
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social (12)	7	2.92%
44 Clergé, religieux (13)	0	0.00%
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (14)	1	0.42%
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (15)	5	2.08%
47 Techniciens (sauf techniciens tertiaires) (16)	4	1.67%
48 Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue) (17)	2	0.83%
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique (18)	11	4.58%
53 Agents de surveillance (19)	0	0.00%
54 Employés administratifs d'entreprise (20)	9	3.75%
55 Employés de commerce (21)	1	0.42%
56 Personnels des services directs aux particuliers (22)	14	5.83%
62 Ouvriers qualifiés de type industriel (23)	14	5.83%
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal (24)	19	7.92%
64 Chauffeurs (25)	2	0.83%
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport (26)	3	1.25%
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel (27)	11	4.58%
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal (28)	1	0.42%
69 Ouvriers agricoles et assimilés (29)	0	0.00%
Sans réponse	101	42.08%
Non complété ou Non affiché	4	1.67%

Professions des répondants à l'enquête par questionnaire exerçant des responsabilités au sein de la CSF selon le niveau 2 des PCS de l'INSEE

	n	%	val%
10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation)	5	12.5	12.5
21 Artisans (salariés de leur entreprise)	0	0.0	0.0
22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)	1	2.5	2.5
33 Cadres de la fonction publique	0	0.0	0.0
34 Professeurs, professions scientifiques	1	2.5	2.5
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	0	0.0	0.0
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	0	0.0	0.0
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	1	2.5	2.5
42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées	5	12.5	12.5
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	8	20.0	20.0
44 Clergé, religieux	0	0.0	0.0
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	0	0.0	0.0
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	1	2.5	2.5
47 Techniciens (sauf techniciens tertiaires)	0	0.0	0.0
48 Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)	1	2.5	2.5
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique	2	5.0	5.0
53 Agents de surveillance	0	0.0	0.0
54 Employés administratifs d'entreprise	7	17.5	17.5
55 Employés de commerce	1	2.5	2.5
56 Personnels des services directs aux particuliers	3	7.5	7.5
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	3	7.5	7.5
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	1	2.5	2.5
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	0	0.0	0.0
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	0	0.0	0.0
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	0	0.0	0.0
69 Ouvriers agricoles et assimilés	0	0.0	0.0
NA	0	0.0	NA

Professions des répondants à l'enquête par questionnaire n'exerçant pas de responsabilités au sein de la CSF selon le niveau 2 des PCS de l'INSEE

	n	%	val%
10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation)	1	0.5	0.5
21 Artisans (salariés de leur entreprise)	1	0.5	0.5
22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)	2	1.1	1.1
33 Cadres de la fonction publique	0	0.0	0.0
34 Professeurs, professions scientifiques	5	2.6	2.6
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	3	1.6	1.6
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	8	4.2	4.2
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	0	0.0	0.0
42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées	10	5.3	5.3
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	14	7.4	7.4
44 Clergé, religieux	1	0.5	0.5
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	4	2.1	2.1
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	7	3.7	3.7
47 Techniciens (sauf techniciens tertiaires)	8	4.2	4.2
48 Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)	4	2.1	2.1
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique	23	12.1	12.1
53 Agents de surveillance	1	0.5	0.5
54 Employés administratifs d'entreprise	17	8.9	8.9
55 Employés de commerce	4	2.1	2.1
56 Personnels des services directs aux particuliers	25	13.2	13.2
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	8	4.2	4.2
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	14	7.4	7.4
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	3	1.6	1.6
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	3	1.6	1.6
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	1	0.5	0.5
69 Ouvriers agricoles et assimilés	1	0.5	0.5
NA	0	0.0	NA

Exemple de page du « carnet de bord »**Journée du dimanche 19 janvier**

7 h
8 h
9 h
10 h
11 h
12 h
13 h
14 h
15 h
16 h
17 h
18 h
19 h
20 h
21 h
22 h

Commentaires ou remarques particulières sur la journée (vous pouvez utiliser le verso)